

Regards géopolitiques

Bulletin du Conseil québécois d'études géopolitiques

NUMÉRO VARIA

LES NOMS DE LIEUX, DES SYMBOLES POLITIQUES

Le président étatsunien Donald Trump ne s'y est pas trompé : les noms de lieux sont chargés d'une forte symbolique. Dès les premières semaines de son second mandat, en janvier 2025, il a renommé le golfe du Mexique et le mont Denali. Dans ce dernier cas, le gouvernement républicain de l'État de l'Alaska s'est opposé, en vain, au retour du toponyme de mont McKinley, mais continue de n'accepter que le nom de Denali dans les documents administratifs de l'État, défiant ainsi le décret présidentiel.

En août 2026, à la suite à la rupture des négociations commerciales avec le Canada, le président a également décidé de renommer le lac Ontario en lac Amérique, dans un geste clairement présenté comme des représailles. Comme en Alaska, l'État de New York refuse d'entériner le décret présidentiel et parle de lac Ontario.

Le Mexique, comme le Canada, comme la communauté internationale, n'ont pas donné suite à ces changements unilatéraux. Google en revanche, affiche le seul nom de golfe d'Amérique pour les usagers aux États-Unis, et les deux noms pour les utilisateurs à l'étranger.



Source : <https://www.thedailynews.com/geography-by-royal-trump-decree/>



Source : <https://www.balkanweb.com/en/Donald-Trump-ordered-Google-Maps-to-change-the-name-of-the-Gulf-of-Mexico/#gsc.tab=0>



Source : <https://www.pelhamtoday.ca/columns/cartoon-of-the-day/cartoon-of-the-day-name-change-11678453>

Volume 12, numéro 4, 2026

SOMMAIRE

ARTICLES

RÉGULER POUR EXISTER : LA SOUVERAINETÉ NUMÉRIQUE EUROPÉENNE COMME STRATÉGIE GÉOPOLITIQUE FACE À LA DOMINATION DES PLATEFORMES

par Caroline Colbert 2

LE DÉTROIT DE TAÏWAN : UN NŒUD SÉCURITAIRE EN QUESTION par Barthélémy Courmont.....11

ENTRE INTERDÉPENDANCE ET RIVALITÉS : LES NOUVEAUX ESPACES DE COOPÉRATION QUÉBEC-ÉTATS-UNIS
par Mathilde Brien-Fiset.....18

LE COMPORTEMENT DES ENTREPRISES CHINOISES DANS LES PORTS MONDIAUX : ENTRE EXPANSION ÉCONOMIQUE ET ADAPTATION AUX CONTRAINTES GÉOPOLITIQUES
par Kahina Belhadi.....31

SÉDUCTION RELIGIEUSE : LE SOFT POWER ISLAMIQUE AU SERVICE DE LA DIPLOMATIE PUBLIQUE DE L'ICESCO
par Othman Regragui.....42

POINT DE VUE

QUAND LES ANTIPODES SE REJOIGNENT : CONVERGENCE ET INTÉRÊTS D'UNE COOPÉRATION ACCRUE ENTRE LE CANADA ET LA THAÏLANDE
par Matthieu J. Guitton.....49

VISITE DU PRÉSIDENT TAÏWANAI EN ESWATINI.. UN EXEMPLE DE DIPLOMATIE DE CONTOURNEMENT
par Barthélémy Courmont..... 56

RECENSIONS

Tanguy Struye de Swielande (2025). *Le dragon et l'éléphant. Chine-Inde, les deux géants du XXI^e siècle*. Paris, CNRS Éditions. 59

Coutansais, C. (2021). *La (re) localisation du monde*. Paris, CNRS Éditions. 61

Emmanuel Lincot (2026). *Chine-Inde, La guerre des mondes*. Paris, Le Cerf. 63

Cheong, Seong-chang (2026). *La face cachée de Kim Jong-un : Politique et stratégie du dirigeant nord-coréen*. Traduit par Alexandre Haym. Paris, Atelier des Cahiers. 65

ARTICLE

RÉGULER POUR EXISTER : LA SOUVERAINETÉ NUMÉRIQUE EUROPÉENNE COMME STRATÉGIE GÉOPOLITIQUE FACE À LA DOMINATION DES PLATEFORMES

Caroline Colbert

Caroline Colbert est docteure en économie politique internationale de l'Université fédérale de Rio de Janeiro, au sein du Programme d'études en économie politique internationale. Elle est chercheuse associée à l'Institut de Recherche Montesquieu (Université de Bordeaux ; IRM, UR 7434). Elle occupe également les fonctions de cheffe de projets de recherche à l'Université de Bordeaux et d'enseignante invitée dans le Master 2 Law for Innovation.

Résumé : La transformation numérique de l'économie mondiale reconfigure les rapports de puissance internationaux. Le cyberspace s'impose ainsi comme un espace stratégique structuré par la compétition technologique, la maîtrise des données et la domination des grandes plateformes. Dans ce contexte, l'Union européenne mobilise la régulation comme instrument d'action face à ces asymétries. Des dispositifs tels que le RGPD, le DSA et le DMA visent à convertir la capacité normative européenne en levier d'autonomie stratégique. Cette dynamique révèle les ambitions, mais aussi les limites, du projet européen de souveraineté numérique dans l'économie politique du digital.

Mots-clés : Souveraineté numérique ; régulation des plateformes ; Union européenne ; géopolitique du numérique ; autonomie stratégique.

Abstract: The digital transformation of the global economy is reshaping international power relations. Cyberspace has emerged as a strategic domain structured by technological competition, data control and the dominance of major digital platforms. In this context, the European Union increasingly relies on regulation as an instrument of action in response to these asymmetries. Initiatives such as the GDPR, the Digital Services Act and the Digital Markets Act aim to translate European regulatory capacity into a lever of strategic autonomy. This process highlights both the ambitions and the limits of the European project of digital sovereignty within the global political economy of the digital sector.

Keywords: Digital sovereignty; platform regulation; European Union; digital geopolitics; strategic autonomy.

Introduction

La transformation numérique de l'économie mondiale a déplacé une part décisive des rapports de puissance vers les infrastructures informationnelles, les plateformes et les données. Le cyberspace n'est plus un simple support technique de circulation de l'information ; il est devenu un espace politique, économique et stratégique dans lequel se déploient des rivalités comparables à

celles observées dans les espaces terrestre, maritime ou aérien (Douzet, 2014 ; Lacoste, 2012). Dès lors, la géopolitique du numérique ne porte pas uniquement sur les usages de la technologie, mais sur le contrôle des architectures techniques, des flux de données, des normes et des standards qui organisent le monde connecté.

Cette évolution transforme aussi la question de la souveraineté. Comme le montre la thèse à l'origine de cet article, la souveraineté numérique émerge du constat selon lequel la dépendance à des infrastructures et à des services extérieurs affecte désormais des secteurs critiques tels que la santé, l'énergie, les télécommunications, l'administration publique et la défense. Lorsque le numérique devient une condition de fonctionnement de l'État, la dépendance technologique cesse d'être un simple enjeu de compétitivité ; elle devient un problème de capacité politique et stratégique. Le débat ne concerne donc pas seulement l'innovation ou la croissance, mais la possibilité, pour les institutions publiques, de conserver un contrôle effectif sur les conditions de reproduction de leur ordre politique dans le cyberspace.

L'Union européenne occupe, dans cette configuration, une position paradoxale. Elle constitue l'un des principaux marchés numériques mondiaux, mais elle ne dispose ni de plateformes dominantes comparables aux GAFAM américains, ni, dans plusieurs segments critiques, d'infrastructures équivalentes à celles des acteurs étatsuniens ou chinois. Cette asymétrie nourrit les débats européens sur la souveraineté numérique et l'autonomie stratégique, notamment depuis les révélations d'Edward Snowden, les controverses sur la 5G, les tensions autour du Cloud Act et l'affirmation de la Chine comme puissance technologique rivale des États-Unis (Danet et Desforges, 2020 ; Timmers, 2019).

Dans ce contexte, une question centrale se pose : dans quelle mesure la régulation des plateformes numériques constitue-t-elle pour l'Union européenne un instrument géopolitique permettant de renforcer sa souveraineté numérique face à la domination des grandes plateformes globales ?

Cet article propose d'analyser la régulation numérique européenne comme une stratégie géopolitique à part entière, permettant à l'Union européenne de transformer son pouvoir normatif en ressource de puissance dans l'ordre numérique mondial. L'article défend l'argument suivant : face à une dépendance technologique structurelle vis-à-vis des plateformes et des infrastructures dominantes, l'Union européenne mobilise la régulation comme une stratégie géopolitique visant à convertir son pouvoir normatif en ressource de puissance dans l'ordre numérique mondial.

Pour étayer cette démonstration, l'article mobilise les apports de Susan Strange sur le pouvoir structurel, de Robert Cox et d'Antonio Gramsci sur l'hégémonie, de Joseph Nye sur l'attractivité du pouvoir, de Frédérick Douzet sur la géopolitique du cyberspace, ainsi que les analyses de Danet et Desforges sur la souveraineté numérique européenne, de Zuboff sur le capitalisme de surveillance et de Bradford sur le « Brussels Effect ». Il s'agit de montrer que l'Europe tente de faire exister une forme de puissance propre, fondée sur la norme, dans un espace dominé par d'autres puissances sur le plan technologique.

L'article se déploie en quatre temps. La première section revient sur les fondements historiques, économiques et structurels de la domination américaine dans le cyberspace. La deuxième analyse la dépendance numérique européenne et la politisation progressive de la souveraineté numérique. La troisième étudie la régulation européenne comme stratégie géopolitique de puissance, à partir du RGPD, du DSA et du DMA. La quatrième, enfin, discute les limites de cette stratégie normative à la lumière des asymétries persistantes en matière d'infrastructures, de *cloud computing*, de capacités industrielles et de rivalité technologique avec les États-Unis et la Chine.

1. La domination américaine dans le cyberspace : puissance structurelle et hégémonie numérique

La domination américaine dans le cyberspace ne relève ni d'un accident historique ni d'une supériorité strictement marchande. Elle doit être comprise comme le produit d'une articulation de longue durée entre puissance publique, innovation technologique, capacités industrielles et projection internationale. L'Internet contemporain porte encore la marque de son ancrage américain, depuis les premiers programmes de recherche militaires jusqu'à l'institutionnalisation des principales couches de l'économie numérique. Les États-Unis se sont imposés dans les dimensions matérielle, technologique, économique, juridique, politique et militaire de l'espace numérique. Cette position se traduit notamment par la domination des grandes plateformes

globales telles que Google, Amazon, Meta ou Microsoft, par le contrôle d'infrastructures clés du cloud computing et par le rôle central des entreprises américaines dans les standards technologiques et l'économie mondiale des données. Ce qui crée un contraste marqué avec la situation des Européens, demeurés fortement dépendants de l'extérieur (Danet et Desforges, 2020).

Cette configuration peut être éclairée par Susan Strange, pour qui la puissance la plus durable ne réside pas seulement dans la capacité de coercition, mais dans le pouvoir de structurer les cadres au sein desquels les autres acteurs doivent agir (Strange, 1996). Dans l'économie numérique, les États-Unis ont précisément occupé cette position structurante. Le développement des standards techniques, la localisation des centres d'innovation, la maîtrise des investissements en recherche et développement, ainsi que l'émergence des grandes plateformes ont permis aux acteurs américains d'organiser les conditions générales de fonctionnement du cyberspace. Les autres acteurs n'entrent pas dans un espace neutre ; ils pénètrent un environnement déjà configuré selon des logiques institutionnelles, technologiques et économiques marquées par la centralité américaine.

L'approche néo-gramscienne de Robert Cox permet d'aller plus loin encore en montrant que l'hégémonie repose sur l'articulation entre capacités matérielles, institutions et idées dominantes (Cox, 1987). Dans le cas américain, les plateformes numériques ne constituent pas seulement des acteurs économiques ; elles s'inscrivent dans un bloc plus large, articulant pouvoir public, capital technologique, universités, dispositifs juridiques et imaginaire de l'innovation. Cette articulation produit une hégémonie dans laquelle les entreprises privées deviennent à la fois bénéficiaires et vecteurs d'une organisation du monde numérique conforme aux intérêts américains. L'hégémonie numérique ne signifie donc pas seulement qu'un acteur domine ; elle signifie que ses priorités deviennent la matrice implicite de l'ordre numérique lui-même.

La contribution de Gramsci est précieuse pour saisir le caractère non exclusivement coercitif de cette domination. L'hégémonie se construit aussi par la production de consentement, par la diffusion d'un modèle présenté comme naturel, efficace et désirable (Gramsci, 1996). Les grandes plateformes américaines ont imposé leurs services non seulement grâce à leur puissance financière, mais aussi parce qu'elles ont réussi à se présenter comme les vecteurs les plus évidents de la modernité numérique.

L'intermédiation algorithmique, la gratuité apparente des services, la fluidité des interfaces et la promesse d'un accès généralisé à l'information ont contribué à banaliser une dépendance profonde. L'hégémonie américaine dans le cyberspace repose ainsi sur une combinaison de domination matérielle et de naturalisation culturelle de ses instruments numériques.

Joseph Nye permet, pour sa part, d'éclairer la dimension d'attraction de cette puissance. Le soft power ne suffit pas à expliquer la domination américaine, mais il aide à comprendre comment l'écosystème numérique américain a acquis une légitimité mondiale en diffusant un imaginaire de liberté, d'innovation et de connectivité (Nye, 2011). Cette attractivité a été d'autant plus efficace qu'elle s'est combinée à une position de commandement sur les infrastructures techniques. Autrement dit, les États-Unis n'ont pas seulement rendu leur modèle séduisant ; ils l'ont rendu difficilement contournable. L'attraction vient alors renforcer le pouvoir structurel plutôt que s'y substituer. Dans le cyberspace, soft power, pouvoir structurel et puissance économique s'agrègent au lieu de se concurrencer.

L'économie politique des plateformes illustre concrètement cette configuration. Comme l'analyse Zuboff, le capitalisme de surveillance repose sur l'extraction massive de données comportementales, leur traitement algorithmique et leur conversion en produits prédictifs commercialisables (Zuboff, 2019). Google, Apple, Meta, Amazon et Microsoft ne dominent pas seulement des marchés ; ils organisent des écosystèmes informationnels entiers. Sa thèse souligne à juste titre que la collecte de données personnelles constitue le cœur du modèle économique de nombreuses plateformes et qu'elle permet de générer un pouvoir inédit sur les comportements, les préférences et, plus largement, sur la structuration de la vie sociale. Le pouvoir économique des GAFAM¹ est donc indissociable d'un pouvoir informationnel qui dépasse la simple logique de marché.

Cette domination prend également une dimension géopolitique par les controverses qu'elle suscite autour de la surveillance et de l'extraterritorialité. L'affaire Snowden a révélé que l'écosystème numérique américain pouvait servir d'appui à des opérations de collecte d'informations à l'échelle mondiale. De même, le Cloud Act a renforcé les inquiétudes

européennes quant à l'accès potentiel des autorités américaines à des données stockées par des fournisseurs relevant de la juridiction des États-Unis, même lorsqu'elles concernent des utilisateurs étrangers. Ainsi, la domination américaine dans le cyberspace ne se limite pas à un avantage concurrentiel ; elle peut se convertir en levier de renseignement, de contrainte juridique et de projection stratégique. La frontière entre puissance privée et puissance publique y devient particulièrement poreuse.

Enfin, cette hégémonie doit être replacée dans une rivalité plus large avec la Chine. Si les États-Unis dominent encore les principales couches de l'économie numérique mondiale, ils ne sont plus seuls à revendiquer une position centrale. La montée en puissance de la Chine dans la 5G, l'intelligence artificielle, le commerce électronique et certaines infrastructures numériques montre que le cyberspace est désormais structuré par une rivalité de grande puissance. Cette évolution modifie le cadre dans lequel agit l'Europe : la souveraineté numérique européenne ne se construit pas seulement contre une dépendance au modèle américain, mais dans un environnement où s'affirme également une alternative chinoise, fondée sur d'autres rapports entre État, données et contrôle technologique.

2. La dépendance numérique européenne : vulnérabilité structurelle et politisation de la souveraineté

L'Union européenne se trouve dans une position singulière. Puissance économique majeure, elle demeure pourtant une puissance numérique incomplète. Cette contradiction ne se résume pas à l'absence de plateformes comparables aux GAFAM ; elle concerne plus largement la dépendance aux infrastructures, aux services cloud, aux capacités de calcul, aux systèmes d'exploitation, aux plateformes d'intermédiation et aux architectures de traitement des données majoritairement contrôlés par des acteurs extérieurs. La dépendance européenne ne doit donc pas être comprise comme un simple retard technologique.

¹ GAFAM est l'acronyme désignant les principales plateformes numériques américaines : Google, Apple, Meta (Facebook), Amazon et Microsoft.

Elle constitue une vulnérabilité structurelle dans un environnement où la capacité à maîtriser les chaînes de valeurs numériques conditionne une part croissante de la souveraineté économique et politique.

Cette vulnérabilité a longtemps été sous-estimée parce que le numérique a d'abord été pensé en Europe à travers les catégories du marché intérieur, de la concurrence et de l'innovation. Or, comme le montrent Danet et Desforges, la souveraineté numérique devient visible lorsque les dépendances techniques cessent d'apparaître comme neutres et se révèlent comme des dépendances stratégiques (Danet et Desforges, 2020). La question centrale n'est pas seulement de savoir si les Européens consomment des services non européens ; elle est de savoir si l'organisation de leurs flux de données, de leurs communications et d'une partie de leurs infrastructures critiques dépend de logiques de puissance qu'ils ne contrôlent pas.

Les révélations d'Edward Snowden en 2013 constituent, dans cette perspective, un moment charnière. Elles ont montré que les plateformes, réseaux et infrastructures liés à l'écosystème numérique américain pouvaient être mobilisés dans des logiques de surveillance systémique. Pour l'Europe, cet épisode a joué le rôle d'un révélateur géopolitique. Il a démontré que la dépendance aux technologies et entreprises américaines n'était pas seulement commerciale ; elle exposait également les données des citoyens, des entreprises et des institutions publiques à des formes d'accès extraterritorial et de captation stratégique. Comme le suggère Douzet, le cyberspace est inséparable des rivalités de puissance, et l'affaire Snowden a précisément rendu tangible cette dimension pour les acteurs européens (Douzet, 2014).

La dépendance européenne s'est également exprimée dans les débats sur le cloud computing. Dès l'après-crise de 2008, la France a repensé plusieurs questions liées à la souveraineté, notamment à travers le prisme de la dépendance financière et technologique aux États-Unis. Le projet Andromède, souvent évoqué comme tentative de « cloud souverain », visait à répondre à cette préoccupation. Son échec, analysé par Bômout et Cattaruzza, montre cependant les difficultés de la stratégie européenne et française : mauvaise compréhension de l'environnement industriel, fragmentation des acteurs, inadéquation entre ambition politique et modèle économique, insuffisante prise en compte du contexte social et concurrentiel (Bômout et Cattaruzza, 2020). L'enjeu n'est donc pas seulement de proclamer la souveraineté numérique ; il est de

disposer des conditions industrielles permettant de la matérialiser.

La notion même de souveraineté numérique a connu en Europe, et particulièrement en France, une trajectoire politique spécifique. Bellanger a contribué à sa diffusion dans le débat public en la définissant comme la capacité de contrôler le présent et l'avenir façonnés par les réseaux et les technologies numériques (Bellanger, 2012). Toutefois, ce concept demeure pluriel et parfois ambivalent. Il peut renvoyer à la protection des données, à l'autonomie industrielle, à l'encadrement des plateformes, à la sécurité des infrastructures ou encore à la capacité d'influence normative. Cette plasticité explique à la fois sa force politique et ses difficultés analytiques. Elle rend possible une coalition d'acteurs, mais complique la définition d'une stratégie cohérente à l'échelle européenne (Bômout et Cattaruzza, 2020).

C'est pourquoi l'expression d'« autonomie stratégique » s'est progressivement imposée dans les documents européens, souvent comme formulation plus acceptable politiquement que celle de souveraineté numérique. Timmers propose une articulation particulièrement éclairante : la souveraineté constitue l'objectif, l'autonomie stratégique en est le moyen (Timmers, 2019). Cette distinction a le mérite de replacer le débat sur un terrain opératoire. Il ne s'agit pas seulement d'affirmer un principe de contrôle, mais de construire des capacités (industrielles, technologiques, juridiques, institutionnelles) permettant aux acteurs européens de décider et d'agir dans le domaine numérique sans dépendance excessive à l'égard de puissances extérieures.

Cette interrogation est d'autant plus importante que les intérêts au sein de l'Europe ne sont pas uniformes. Les pays les plus exposés à la dépendance sécuritaire vis-à-vis de l'OTAN et des États-Unis ne hiérarchisent pas toujours les enjeux de la même façon que la France ou l'Allemagne. Certains États membres perçoivent encore le lien transatlantique comme une garantie sécuritaire plus que comme un problème immédiat, tandis que Paris ou Berlin insistent davantage sur la nécessité de réduire les dépendances dans le numérique et l'industrie. L'autonomie stratégique européenne se construit donc dans un champ traversé par des priorités divergentes. Cette hétérogénéité complique la formulation d'une réponse unifiée, y compris sur le terrain numérique.

Enfin, la dépendance européenne doit être replacée dans la rivalité technologique entre les États-Unis et la Chine. Les débats sur Huawei, la 5G et la « route de la soie numérique » ont montré que l'Europe ne pouvait plus penser ses choix technologiques en dehors d'un contexte de compétition géopolitique globale. D'un côté, les États-Unis cherchent à préserver leur suprématie numérique. De l'autre, la Chine avance une stratégie fondée sur l'intégration entre capacité industrielle, soutien étatique et projection internationale des infrastructures. L'Europe se trouve ainsi entre deux modèles de puissance numérique, l'un dominé par les plateformes privées américaines, l'autre par la montée d'un capitalisme d'État technologique chinois. C'est ce positionnement intermédiaire qui rend la question de la souveraineté numérique à la fois urgente et structurellement difficile.

3. La dépendance numérique européenne : vulnérabilité structurelle et politisation de la souveraineté

Face à cette dépendance, l'Union européenne a progressivement investi le terrain de la régulation comme principal levier d'action. Cette stratégie procède d'un constat implicite : faute de dominer les plateformes, l'Europe peut tenter de dominer les règles du jeu. La régulation n'est donc pas seulement un instrument de correction des défaillances du marché ; elle devient une forme de politique de puissance dans un environnement où la hiérarchie technologique lui est défavorable. Les régulations européennes doivent ainsi être comprises comme des réponses stratégiques visant à contrebalancer la puissance américaine dans le cyberspace.

Le RGPD constitue le moment emblématique de cette conversion de la norme en ressource géopolitique. Certes, le règlement répond à une exigence de protection des données personnelles et de garantie des droits des citoyens.

Mais sa portée dépasse largement cette fonction. En imposant des obligations à tout acteur opérant sur le marché européen, quelle que soit sa localisation, l'Union affirme une compétence normative dont la portée déborde le territoire au sens classique. La donnée devient ici l'objet d'un gouvernement transnational par la norme européenne. C'est en ce sens que le RGPD doit être lu comme instrument de souveraineté : il ne protège pas seulement les individus, il réinscrit la circulation des

données dans un cadre de juridiction et d'autorité politiques européennes.

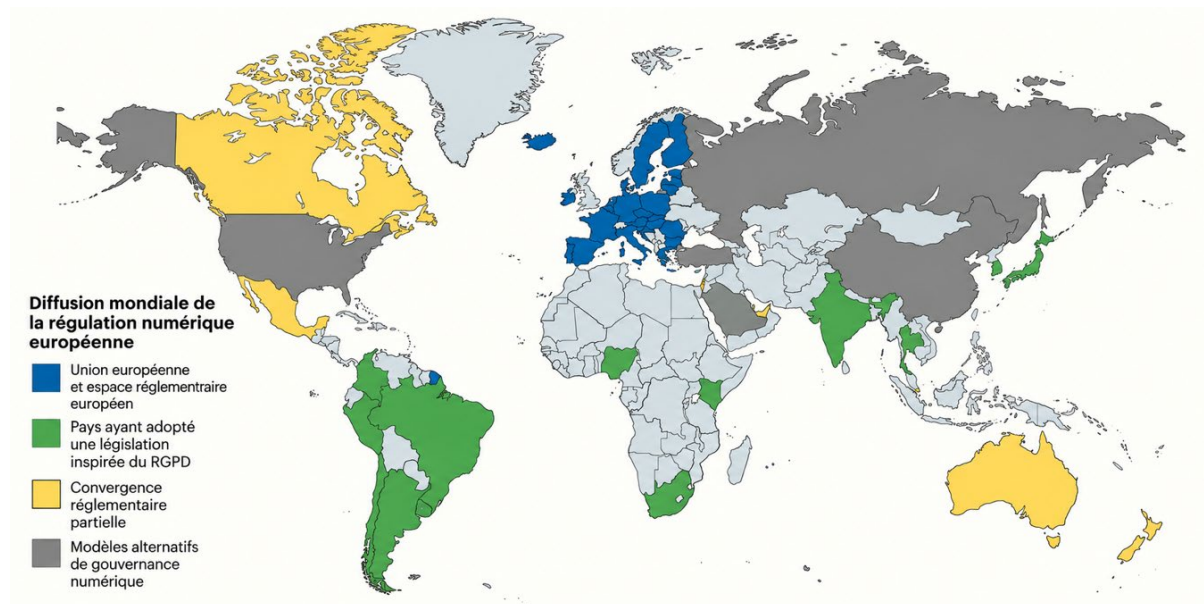
Anu Bradford a conceptualisé cette dynamique sous le terme de « Brussels Effect », en montrant que le poids économique du marché européen peut conduire les entreprises globales à adopter les normes de l'Union à l'échelle internationale, faute de pouvoir opérer autrement (Bradford, 2020). Dans le domaine numérique, cet effet est particulièrement visible, car la taille du marché européen rend coûteuse toute stratégie de différenciation réglementaire pour les grandes entreprises. L'Europe transforme ainsi sa centralité commerciale en capacité de projection normative. Toutefois, le « Brussels Effect » ne doit pas être surestimé : il indique une capacité d'influence, non une souveraineté réalisée. La diffusion de la norme européenne ne supprime ni la domination des infrastructures américaines ni la dépendance technique européenne. Cette dynamique de diffusion normative peut être observée à l'échelle mondiale, comme l'illustre la Figure 1.

Cette diffusion normative illustre le phénomène du Brussels Effect, par lequel les normes européennes tendent à structurer les régulations numériques bien au-delà du territoire de l'Union européenne (Bradford, 2020).

Le DSA et le DMA prolongent cette logique en ciblant plus directement le pouvoir des plateformes. Le DSA renforce les obligations de diligence, de transparence et de gestion des risques pour les très grandes plateformes, en particulier sur les contenus illicites, la désinformation, les mécanismes de recommandation et l'opacité algorithmique. Le DMA, quant à lui, vise les « gatekeepers », c'est-à-dire les plateformes dont la position leur permet d'organiser un accès asymétrique au marché numérique. Ces deux textes manifestent une évolution importante : l'Union ne se contente plus de protéger les données ; elle cherche à encadrer la structure même du pouvoir des plateformes.

Cette démarche peut être interprétée à la lumière de la notion de pouvoir normatif européen, sans pour autant verser dans une vision irénique de la norme. L'Union ne régule pas seulement parce qu'elle incarnerait des valeurs. Elle régule parce que, dans le numérique, la production de normes est l'un des rares registres où elle dispose d'un avantage comparatif. La norme devient donc un substitut partiel à la faiblesse industrielle.

Figure 1 - Diffusion mondiale de la réglementation numérique européenne



Source : auteur, d'après Bradford (2020), Farrell & Newman (2019), Commission européenne.

Elle permet d'ordonner le marché, de limiter certaines pratiques monopolistiques, de protéger les données et de contraindre les plateformes à une plus grande responsabilité. Dans un environnement dominé par les logiques américaines de marché et chinoises de contrôle étatique, l'Union tente de faire exister une troisième voie, articulée à la concurrence, aux droits fondamentaux et à la sécurité des données.

L'analyse de Zuboff est particulièrement utile, car elle montre que le pouvoir des plateformes n'est pas simplement économique ; il touche à la possibilité même d'orienter les comportements par les données et les architectures algorithmiques (Zuboff, 2019). Dès lors, encadrer les plateformes revient aussi à contenir une forme de pouvoir social et politique susceptible d'éroder les fondements démocratiques. La réglementation européenne s'inscrit dans cette perspective lorsqu'elle relie plateformes, désinformation, protection des données, droits fondamentaux et intégrité de l'espace public. Sans contrôle de ses données, l'Union peut devenir vulnérable à la manipulation de l'opinion publique, à la fragilisation de sa gouvernabilité et à l'ingérence de puissances extérieures.

Cette stratégie réglementaire s'insère aussi dans une redéfinition plus large de l'ambition européenne, visible notamment avec la Commission von der Leyen et l'affirmation

d'une « Commission géopolitique ». Cette orientation traduit un contexte plus multipolaire, plus conflictuel et moins multilatéral, dans lequel des enjeux autrefois classés dans la low-politics (télécommunications, données, infrastructures numériques) deviennent des questions pleinement géopolitiques. La réglementation du numérique s'inscrit alors dans une ambition plus large, de préserver le modèle européen, renforcer la compétitivité technologique, protéger la démocratie et donner à l'Union une capacité d'action autonome dans un système international marqué par la rivalité des grandes puissances.

Pour autant, il ne faut pas confondre stratégie réglementaire et résolution du problème géopolitique. La norme européenne agit surtout sur le cadre d'usage des technologies ; elle ne recrée pas automatiquement des capacités technologiques européennes équivalentes. Il faut donc comprendre la réglementation comme une stratégie de puissance incomplète, mais non négligeable. Elle permet à l'Union d'exister, de contraindre, de négocier et de projeter des préférences. Elle ne lui permet pas encore de maîtriser les principales couches technologiques du cyberspace. Toute la tension de la souveraineté numérique européenne se situe dans cet écart entre puissance normative croissante et dépendance matérielle persistante.

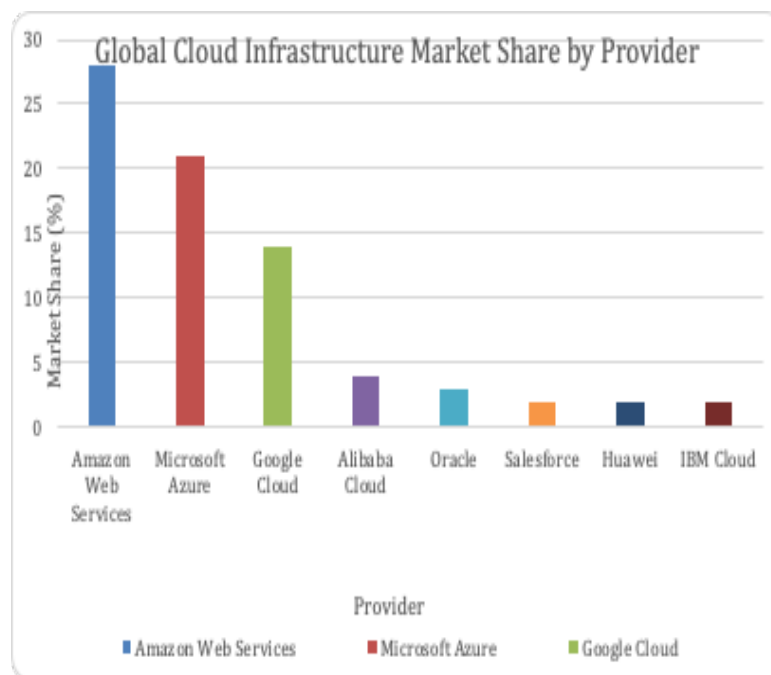
4. Les limites de la puissance normative européenne : cloud, industrie et rivalité géopolitique

L'influence normative de l'Union européenne, bien réelle, ne saurait masquer la profondeur des asymétries structurelles qui caractérisent l'économie numérique mondiale. Le principal point de fragilité réside dans les infrastructures cloud, désormais au cœur du traitement, du stockage et de la circulation des données. Les *hyperscalers* américains (Amazon Web Services, Microsoft Azure, Google Cloud) dominent largement ce segment stratégique. Or, dans une économie où les données constituent une ressource décisive, la dépendance à l'égard d'infrastructures non européennes signifie que l'Europe demeure exposée à des vulnérabilités juridiques, économiques et politiques que la régulation ne peut pas totalement neutraliser.

Les travaux de Bômout et Cattaruzza éclairent précisément cette difficulté. Leur analyse du cloud computing en France montre que le passage de « l'objet technique » à « l'enjeu géopolitique » ne suffit pas à produire une alternative crédible (Bômout et Cattaruzza, 2020). Le cas Andromède illustre le décalage entre une ambition politique de souveraineté et la complexité réelle des marchés, des modèles économiques, des investissements requis et des configurations industrielles. Le cloud ne constitue pas un simple secteur que l'on pourrait répliquer par décision politique ; il repose sur des économies d'échelle, des capacités de financement, des chaînes d'approvisionnement et des effets de confiance qui favorisent les acteurs déjà dominants.

La dépendance cloud se double d'une difficulté plus large, l'Europe peine à transformer son marché en puissance industrielle dans les secteurs stratégiques du numérique. Les obstacles sont bien identifiés : lobbying des GAFAM, fragmentation des initiatives, difficulté à atteindre une taille critique, hétérogénéité des visions nationales et absence d'une stratégie géopolitique suffisamment cohérente à l'échelle de l'Union. En d'autres termes, l'Europe régule mieux qu'elle ne construit. Cette dissociation entre capacité normative et faiblesse productive empêche la souveraineté numérique de se convertir en autonomie pleinement opérationnelle.

Figure 2 - Part du marché mondial du *cloud computing* par fournisseur



Source: Synergy Research Group, via Statista (2025)²

Comme le montre la Figure 2, le marché mondial du cloud computing est dominé par trois entreprises américaines - Amazon Web Services, Microsoft Azure et Google Cloud - qui représentent ensemble plus de 60 % du marché mondial. Cette concentration illustre l'asymétrie structurelle qui caractérise l'économie numérique contemporaine.

Cette difficulté rejoint les analyses de Strange et de Cox. Chez Strange, le pouvoir structurel suppose une capacité à contrôler durablement les cadres de la sécurité, de la production, de la finance et du savoir (Strange, 1996). Or, dans le numérique, l'Europe influence les règles, mais ne contrôle pas pleinement les structures de production et de savoir qui conditionne durablement la hiérarchie du secteur. Chez Cox, l'hégémonie repose sur l'articulation entre capacités matérielles et institutions (Cox, 1987). La norme européenne produit de l'institution, mais elle ne s'appuie pas encore sur des capacités matérielles équivalentes à celles de ses concurrents. Il en résulte une forme de puissance dissymétrique : forte dans la régulation, faible dans l'infrastructure et l'industrie.

² Synergy Research Group, "Worldwide market share of leading cloud infrastructure service providers", Statista, 2025. Disponible sur: <https://shorturl.at/oZHne>

La rivalité géopolitique avec les États-Unis et la Chine accentue encore cette tension. D'un côté, les États-Unis cherchent à préserver leur leadership à travers les plateformes, la capacité d'innovation, les investissements en recherche et l'usage stratégique du droit. De l'autre, la Chine articule technologies émergentes, politique industrielle, contrôle étatique des données et projection internationale d'infrastructures. L'Europe se trouve prise dans cette polarisation. Si elle entend éviter la dépendance à l'égard des deux modèles, elle doit développer des capacités propres. Mais cette autonomie est coûteuse, politiquement difficile et technologiquement exigeante. L'Union risque alors de rester enfermée dans une posture de « puissance régulatrice » sans devenir une « puissance technologique » à part entière (Glasze et al., 2023).

Cette situation nourrit une ambiguïté centrale de la souveraineté numérique européenne. D'un côté, la régulation a permis à l'Union d'affirmer sa présence, de contraindre les plateformes et de faire reconnaître ses normes comme des références globales. De l'autre, elle peut produire une forme de satisfaction institutionnelle trompeuse, laissant croire qu'exister par la norme suffit à résoudre la dépendance. Or, l'analyse empirique montre le contraire : la domination des plateformes et des infrastructures étrangères demeure intacte dans de nombreux domaines clés. La norme peut ralentir, encadrer, réorienter ; elle ne remplace ni les capacités de calcul, ni les centres de données, ni les écosystèmes d'innovation, ni les bases industrielles nécessaires à une autonomie durable (Glasze et al., 2023).

Il faut donc penser la souveraineté numérique européenne comme un processus inachevé et conflictuel plutôt que comme un état déjà atteint. Ce processus suppose l'articulation de plusieurs dimensions : régulation, politique de concurrence, soutien à l'innovation, investissements dans le cloud, stratégie industrielle, coordination entre États membres et clarification des priorités géopolitiques. À défaut, la souveraineté numérique risque de demeurer un slogan mobilisateur mais faiblement opérationnel. La question décisive pour l'Europe n'est plus seulement de savoir comment mieux réguler les plateformes, mais comment faire en sorte que la régulation s'inscrive dans une stratégie de puissance capable de réduire les dépendances structurelles (Douzet, 2019).

Enfin, cette discussion invite à une prudence analytique face aux lectures trop normatives de l'expérience européenne. L'Union n'est ni impuissante ni déjà souveraine. Elle occupe une position intermédiaire, faite de capacités juridiques importantes, de fragilités industrielles persistantes et d'une

volonté croissante de transformer le numérique en objet de géopolitique assumée. Son originalité réside moins dans l'achèvement d'une souveraineté numérique que dans la tentative, encore incomplète, de produire de la puissance à partir du droit dans un espace dominé par d'autres sur le plan technologique. C'est cette tentative, avec ses succès partiels et ses contradictions, qui constitue aujourd'hui l'un des objets les plus féconds de la géopolitique du numérique.

Conclusion

L'analyse développée dans cet article conduit à réévaluer la place de l'Union européenne dans l'ordre numérique mondial. Loin d'être un acteur simplement réactif, l'Union a construit une stratégie identifiable : mobiliser la régulation comme instrument de puissance face à une dépendance technologique structurelle. Dans le cyberspace, où elle ne domine ni les principales plateformes ni les infrastructures les plus stratégiques, l'Europe a cherché à convertir son poids juridique et commercial en capacité d'influence géopolitique. Le RGPD, le DSA et le DMA ne doivent donc pas être lus comme de simples textes techniques. Ils participent d'une tentative de reterritorialisation politique des données, des plateformes et des marchés numériques.

Cette stratégie a produit des effets réels. Elle a permis à l'Union d'imposer des contraintes aux grandes plateformes, de diffuser certaines de ses normes au-delà de ses frontières et de faire du numérique un enjeu central de son autonomie stratégique. En ce sens, l'Europe n'est pas absente de la géopolitique du cyberspace ; elle y intervient selon des modalités propres, fondées moins sur la domination technologique que sur la structuration normative. La contribution théorique de l'article consiste précisément à montrer que cette puissance normative ne doit pas être opposée à la géopolitique, mais comprise comme l'une de ses formes contemporaines.

Toutefois, une lecture géopolitique de cette stratégie révèle également ses limites structurelles. La régulation n'abolit pas la dépendance aux infrastructures cloud, ne crée pas à elle seule des géants technologiques européens et ne supprime pas les asymétries de puissance qui structurent la rivalité entre les États-Unis, la Chine et l'Europe. La souveraineté numérique européenne demeure donc un projet inachevé.

Elle progresse sur le terrain de la norme plus vite que sur celui des capacités matérielles. Cette dissociation constitue aujourd'hui sa principale faiblesse stratégique.

Les implications géopolitiques sont claires. Si l'Union veut transformer sa stratégie réglementaire en autonomie durable, elle devra articuler plus étroitement droit, politique industrielle, investissements technologiques et vision géopolitique commune. Faute de cette articulation, elle risque de rester une puissance régulatrice dépendante, capable de fixer des règles sans maîtriser pleinement les structures qu'elles gouvernent. La question ouverte est donc la suivante : l'Union européenne peut-elle faire évoluer sa puissance normative vers une véritable puissance numérique intégrée, ou restera-t-elle durablement une puissance régulatrice dépendante ?

Gramsci, Antonio (1996). *Cahiers de prison : Machiavel, politique et État moderne*. Paris, Gallimard.

Lacoste, Yves (2012). *La géographie, ça sert, d'abord, à faire la guerre*. Paris, La Découverte.

Nye, Joseph S. (2011). *The Future of Power*. New York, PublicAffairs.

Strange, Susan (1996). *The Retreat of the State: The Diffusion of Power in the World Economy*. Cambridge, Cambridge University Press.

Timmers, Paul (2019). *Strategic Autonomy and Cybersecurity*. EU Cyber Direct, Bruxelles.

Zuboff, Shoshana (2019). *The Age of Surveillance Capitalism*. New York, PublicAffairs.

Références bibliographiques

Bellanger, Pierre (2012). De la souveraineté numérique. *Le Débat*, 170 (3) : 149-159.

Bômout, Clotilde et Cattaruzza, Amaël (2020). Le cloud computing : de l'objet technique à l'enjeu géopolitique. Le cas de la France. *Hérodote*, 177-178 : 149-163.

Bradford, Anu (2020). *The Brussels Effect: How the European Union Rules the World*. Oxford, Oxford University Press.

Cox, Robert W. (1987). *Production, Power, and World Order: Social Forces in the Making of History*. New York, Columbia University Press.

Danet, Didier et Desforges, Alix (2020). Souveraineté numérique et autonomie stratégique en Europe : du concept aux réalités géopolitiques. *Hérodote*, 177-178 : 179-195.

Douzet, Frédéric (2014). La géopolitique pour comprendre le cyberspace. *Hérodote*, 152-153 : 3-21.

Farrell, Henry et Newman, Abraham L. (2019). Weaponized interdependence: How global economic networks shape state coercion. *International Security*, 44 (1): 42-79.

Glasse, Georg et al. (2023). Contested spatialities of digital sovereignty. *Geopolitics*, 28 (2) : 919-958.

ARTICLE

LE DÉTROIT DE TAÏWAN : UN NOEUD SÉCURITAIRE EN QUESTION

Barthélémy Courmont

Barthélémy Courmont est professeur à la FLSH de l'Université Catholique de Lille depuis janvier 2015. Il est responsable pédagogique du Master Histoire / Relations internationales.

Ce texte a bénéficié du soutien de la Taiwan Fellowship 2026 du Ministry of Foreign Affairs (MOFA), République de Chine (Taïwan).

Cet article a été initialement publié par le site Diploweb.com le 14 mai 2026, sous le titre « Le détroit de Taïwan, un nœud sécuritaire en question », à l'adresse <https://www.diploweb.com/Le-detroit-de-Taiwan-un-noeud-securitaire-en-question.html>

L'auteur et le site Diploweb.com ont donné leur autorisation pour une publication dans *Regards Géopolitiques*, dans le cadre d'un partenariat entre Diploweb et le CQEG.

Résumé : Le président chinois Xi Jinping reçoit Donald Trump les 14 et 15 mai 2026, à Pékin, sur fond de multiples désaccords. Lors d'un banquet organisé ce 14 mai, le président des États-Unis a qualifié ses discussions avec M. Xi d'« extrêmement positives et productives ». D'expérience le président américain D. Trump privilégie une approche unilatérale et sans aucune concertation avec ses alliés traditionnels. De quoi forcément interroger les Taïwanais sur la crédibilité du discours officiel américain, et rappeler que les inquiétudes des partenaires de Washington en Asie orientale sont très proches de celles des alliés européens. De quoi aussi alimenter les craintes d'un passage à l'acte de Pékin, se sentant non seulement en position de force, mais surtout sans se soucier d'une riposte américaine. De quoi enfin faire réfléchir à une reconfiguration sécuritaire régionale et donc imposer un dialogue décomplexé entre Taipei et Washington.

Mots clés : Taiwan, Chine, sécurité, États-Unis, Trump.

Abstract: Chinese President Xi Jinping hosted Donald Trump on May 14 and 15, 2026, in Beijing, amid numerous disagreements. During a banquet held on May 14, the U.S. president described his discussions with Mr. Xi as "extremely positive and productive."

By experience, U.S. President D. Trump favors a unilateral approach with no consultation whatsoever with his traditional allies. This inevitably leads Taiwanese to question the credibility of the official U.S. narrative and serves as a reminder that the concerns of Washington's partners in East Asia are very similar to those of its European allies. This also fuels fears that Beijing might take action, feeling not only that it is in a position of strength but, above all, that it need not worry about an American response. Finally, it calls for reflection on a regional security reconfiguration and thus necessitates an open dialogue between Taipei and Washington

Keywords: Taiwan, China, security, United States, Trump.

Introduction

Si la question d'un hégémon chinois en Asie interpelle légitimement de nombreux pays du voisinage de Pékin, c'est dans le cas de la relation avec Taïwan qu'elle trouve tout son sens, tant celle-ci est révélatrice des limites de cet hégémon et des conséquences que pourrait avoir une redéfinition en profondeur de la politique étrangère et de défense de Pékin, en direction de son principal rival (Goh, 2023 ; Courmont et Lemaire, 2023). Dans le cas d'une confrontation à grande échelle, ces conséquences ne se limiteraient pas à la région mais bouleverseraient la sécurité internationale, dans des proportions au moins comparables à l'actuelle guerre au Moyen-Orient, et sans doute même plus fortement encore. Premier producteur mondial de semiconducteurs (Taiwan News, 2023), Taïwan est totalement intégrée à l'économie mondiale. Près de 65% des semiconducteurs sont fabriqués à Taiwan, et ce chiffre dépasse les 90% dans le cas des systèmes les plus avancés. Fort de centaines de brevets déposés, TSMC (Taiwan Semiconductor Manufacturing) est le leader mondial qui produit des puces de 5 nm, mais aussi les générations 3 et même de 2 nm, sur lesquelles il a le monopole. Ce statut de superpuissance technologique suscite les convoitises, mais crée aussi une dépendance à un secteur très rentable mais qui devra être pérennisé.

De son côté, la Chine est aujourd'hui le premier pays exportateur au monde et peut être considéré comme la première puissance économique mondiale compte-tenu de son importance dans l'économie internationale.

A ce titre, si la relation avec la Chine est incontournable pour Taïwan, la question des transferts technologiques vers des pays partenaires, notamment les Etats-Unis en vertu d'une stratégie de découplage visant à réduire la dépendance à la Chine, sera au cœur de la politique taïwanaise dans les prochaines années. Une hypothétique confrontation aurait donc, avant même l'implication d'autres acteurs, des incidences profondes sur la sécurité et l'économie internationales. Aussi est-il indispensable de porter un regard attentif sur les tensions dans le détroit de Taïwan. Ces tensions ne sauraient cependant être comprises sans tenir compte du positionnement de Washington, dans une relation triangulaire que le politologue américain Richard Bush qualifia opportunément de « nœud » (Bush, 2005).

Ce nœud est aujourd'hui en question. D'une part en raison de l'évolution du rapport de force interdétroit, qui met désormais Pékin dans une position très avantageuse. Il faut ainsi avoir en mémoire que jusqu'en 2007, soit moins de deux décennies, les capacités que la Chine pouvait déployer dans une guerre contre Taïwan étaient inférieures aux capacités défensives taïwanaises. Aujourd'hui, la Chine a des moyens à hauteur des ambitions héritées de Mao Zedong d'une conquête de l'île rebelle et l'écart ne cesse de se creuser. D'autre part en raison des errements stratégiques de Washington, et d'une politique étrangère américaine qui montre d'inquiétants signes de déclin. Enfin en raison des positionnements de la classe politique taïwanaise, qui se montre très divisée sur l'attitude à adopter face à Pékin, entre le président (William) Lai Ching-te soucieux de préserver la souveraineté de l'île, et Cheng Li-wen, présidente du Kuomintang (KMT), principal parti d'opposition, qui a récemment répondu favorablement à une invitation en Chine de Xi Jinping, et qui pense que la paix est possible entre les deux entités.

1. Obsession chinoise, résistance taïwanaise

Avec la péninsule coréenne, la relation Chine-Taïwan est, depuis le début des années 1950, la principale zone de tensions en Asie du Nord-Est. Les deux entités se sont affrontées à plusieurs reprises, notamment en 1958, et maintiennent depuis un regard attentif et méfiant sur ce qui se passe de l'autre côté. Cette relation a cependant considérablement évolué ces dernières années, à tel point qu'on parle d'une nouvelle donne taïwanaise dans la relation avec Pékin. Fragile et marquée par une instabilité que nourrissent des pressions politiques et géopolitiques, cette nouvelle donne ouvre des perspectives qui semblaient impossibles il y a un peu plus d'une décennie et peut potentiellement bouleverser totalement l'environnement sécuritaire dans la région.

La relation entre la Chine et Taïwan est aujourd'hui au centre de toutes les attentions et est même parfois présentée comme la future ligne de front, consécutivement à une invasion militaire chinoise. Le magazine britannique *The Economist* a même fait de Taïwan sa une au printemps 2021, avec le titre inquiétant « The most dangerous place on Earth », insistant sur le risque imminent d'un conflit à grande échelle. Depuis, l'attention portée sur la relation interdétroit n'a cessé de croître, notamment en marge de la visite de Nancy Pelosi, alors présidente de la Chambre des représentants des États-Unis, à Taipei en août 2022, ou encore en marge de propos tenus par Emmanuel Macron lors de son retour de Chine en avril 2023. Plus récemment, les propos du président taïwanais William Lai à l'occasion de la fête nationale en octobre 2024, où il a rappelé l'impératif du respect de la souveraineté taïwanaise, a constitué une nouvelle opportunité offerte à Pékin d'effectuer des manœuvres militaires à grande échelle. Les incursions chinoises dans les eaux territoriales et l'espace aérien taïwanais sont désormais si fréquentes qu'elles se banalisent presque. Une guerre entre la Chine et Taïwan est à craindre, tant ses conséquences seraient catastrophiques pour la sécurité régionale et pour l'économie mondiale, en plus de faire peser la menace d'un conflit à échelle mondiale (Chen IT, 2025).

D'où l'importance de garder un œil attentif sur les développements dans cette relation complexe et conflictuelle.

L'obstination de la Chine à l'égard de Taïwan se heurte à une résistance des principaux intéressés, mais aussi du Japon et des États-Unis, et une sorte d'effet domino (Heiduk, 2022). Et la promesse d'une réunification pacifique et inévitable, dont Xi Jinping s'est fait le garant, est chaque jour plus improbable tant elle est rejetée par l'écrasante majorité des Taïwanais. Au point de considérer que la Chine, par sa posture agressive, sert sur un plateau la consolidation d'une identité taïwanaise (Julienne et Seaman, 2021). En une décennie, la Chine n'a pas progressé sur ce terrain et elle a même perdu le pied sur la question taïwanaise, là où le prédécesseur de Xi Jinping, Hu Jintao, s'était montré plus pragmatique, avec des résultats nettement plus convaincants. On pourrait ajouter à cette liste les effets de la guerre en Ukraine, Pékin se montrant incapable de jouer l'arbitre entre Kiev et Moscou, contrairement à ce que Xi Jinping souhaitait ; les hésitations de la Chine dans la guerre au Moyen-Orient, compte-tenu de son lien avec l'Iran ; ou encore les gesticulations nord-coréennes qui mettent Pékin dans l'embarras. Sous Xi Jinping, la Chine a mis en place une politique de grande puissance. Elle découvre aussi les revers d'une politique étrangère plus active et donc plus susceptible d'être l'objet de rejets. Dans le même temps, la spectaculaire volte-face américaine en Ukraine décidé par Donald Trump, couplée avec le retrait d'Afghanistan finalisé sous l'administration Biden (fin août 2021), questionne à Taïwan sur la crédibilité d'un soutien de Washington dans le cas d'un conflit à grande échelle. La question se pose aussi, comme nous le verrons plus loin, autour de la crédibilité de Washington, aujourd'hui mise à mal au Moyen-Orient. Mais c'est le conflit ukrainien qui, dans sa dimension historique, culturelle et dans son implication des alliés, pose question dans le cas de Taïwan.

Pour autant, peut-on comparer la situation en Ukraine avec celle de Taïwan ? Les perspectives d'un conflit sont-elles si incontournables ? Si les risques d'escalade restent très présents et s'accompagnent d'une rhétorique très agressive côté chinois, il convient de rester prudent face aux raccourcis et aux idées reçues. Les deux entités rivales ont connu plusieurs périodes de turbulences, et même de crises, mais

ont jusqu'à présent privilégié le statu quo sur la confrontation. Reste que le nœud sécuritaire a parfois tendance à se tendre, en marge de la rivalité sino-américaine, et que les tensions interdétroit sont montées de plusieurs crans au cours des dernières années. L'obsession taïwanaise de Pékin se renforce tandis que les capacités militaires offrent désormais la possibilité d'un passage à l'acte et les reconfigurations géopolitiques peuvent jouer en faveur d'un abandon de Taipei par Washington. Mais cela n'en demeure cependant pas moins une obsession, et pas nécessairement un scénario inévitable, qui a valeur de test grandeur nature de ce que veut, peut et devrait faire la Chine.

2. Entre tensions soutenues et relations étroites

Ce que veut la Chine semble assez clair. Depuis 2016, on relève de plus en plus de provocations militaires chinoises dans le voisinage de Taïwan, impliquant les capacités navales et aériennes, avec des incursions dans l'espace aérien et les eaux territoriales en forte hausse. S'ajoute à cela un discours menaçant de la Chine. Plusieurs responsables militaires ont notamment insisté à de multiples reprises sur les préparatifs d'une invasion. Xi Jinping, de son côté plus mesuré, a rappelé à plusieurs reprises que l'unification doit se faire par la voie pacifique, sans cependant exclure la possibilité d'avoir recours à la force, et donc à l'invasion. Si les tensions interdétroit ne sont pas nouvelles et doivent être analysées avec précaution, elles sont très clairement montées d'un cran depuis quelques années.

Le premier facteur de tension est politique. Après l'arrivée au pouvoir de Tsai Ing-wen (DPP) en janvier 2016 (elle fut réélue pour un second mandat de quatre ans en 2020), Pékin a considérablement durci le ton après huit années de rapprochement sous le mandat de Ma Ying-jeou (KMT), prédécesseur de Tsai et favorable à un dialogue interdétroit apaisé. C'est dans ce contexte que les deux pays s'étaient engagés, en 2009, dans un accord-cadre de libre-échange, Economic Cooperation Framework Agreement, (ECFA) qui a marqué une avancée considérable dans la normalisation de la relation commerciale entre les deux entités et en matière de circulation des personnes (Chevalérias, 2014).

C'est ainsi que les touristes chinois ont été autorisés à visiter Taïwan et que, pour la première fois depuis 1949, des lignes aériennes et maritimes directes ont été établies. La relation interdétroit s'est également construite autour des importants investissements taïwanais sur le continent, dans les provinces chinoises les plus dynamiques (notamment le Fujian, face à Taïwan) et la délocalisation d'entreprises taïwanaises, faisant de Taïwan l'un des principaux artisans de l'économie chinoise. Les dirigeants chinois pensaient sans doute que cette proximité et le rapprochement spectaculaire à partir de 2009 accéléreraient un processus d'unification. Mais la grande majorité de la population taïwanaise ne partageait pas ce point de vue. Le regain de nationalisme en Chine, symbolisé par la présidence de Xi Jinping, a accentué cet écart. S'ajoutent le contexte régional, avec le sort de Hong Kong que Taïwan suit de très près, et une affirmation de puissance de plus en plus décomplexée de la Chine.

Après l'élection de William Lai en janvier 2024, et sa volonté de s'inscrire dans la continuité de Tsai Ing-wen, Pékin a poursuivi ses pressions politiques, et continue d'attaquer Taïwan par tous les moyens juridiques en sa possession, notamment auprès des organisations internationales dont Taïwan est interdite d'accès en vertu du principe d'« une seule Chine » (Chen Y.J., 2022), ou en torpillant les efforts diplomatiques taïwanais auprès de ses rares partenaires, comme l'exemple récent de l'Eswatini l'a encore démontré, le président taïwanais devant annuler un déplacement dans ce pays en raison de l'annulation temporaire des autorisations de vol par plusieurs pays situés sur l'itinéraire, conséquence des pressions de Pékin (Taiwan Info, 2026).

Le second facteur est militaire. Autrefois incapable de planifier une invasion de Taïwan, la Chine est désormais en position de force et dispose de capacités qui lui permettent d'exercer des pressions sur son rival. Cela ne signifie pas que Pékin passera nécessairement à l'acte, mais que le rapport de force s'est inversé. Et si Taipei dispose de soutiens officiels (États-Unis et Japon en particulier), la Chine sait qu'elle dispose d'un avantage stratégique lui offrant la possibilité de donner de la substance à son discours agressif. Lors du vingtième congrès national du parti communiste chinois en octobre 2022, le président chinois Xi Jinping a même annoncé un renforcement de l'appareil militaire chinois pour doter son pays d'une «

armée de classe mondiale » à l'horizon 2027. Plus récemment, à l'occasion de l'Assemblée nationale du peuple, les observateurs ont noté la substitution de l'habituelle « réunification pacifique » par « réunification ferme » dans le rapport sur le budget du Premier ministre Li Qiang. Les forces navales chinoises pourraient atteindre une masse critique aux alentours de 2030, date à partir de laquelle le coût d'entretien de la flotte existante n'autoriserait plus le financement de navires supplémentaires. Puisque les forces taïwanaises ignorent ces contraintes, la fenêtre temporelle optimale pour réaliser une manœuvre militaire sera brève. Passé ce délai, le rapport de force deviendra de plus en plus défavorable à Pékin.

Une escalade militaire dans le détroit de Taïwan pourrait conduire à un conflit dévastateur pour la région qui s'en trouverait déstabilisée, avec notamment des conséquences très lourdes sur l'économie mondiale. En effet, ce détroit constitue une voie de communication majeure pour le commerce international. Selon l'agence Bloomberg, le détroit a vu « 48 % des 5 400 porte-conteneurs en opération dans le monde y naviguer en 2022 » et le « détroit représente 88 % du trafic des plus gros cargos ». L'arrêt des exportations et des importations depuis Taïwan perturberait les chaînes d'approvisionnement logistique et l'activité de centres économiques de la région, de l'Europe et du reste du monde. Cette dépendance à Taïwan s'est renforcée au cours des dernières années, à la faveur du développement des exportations de produits de haute technologie, notamment les semi-conducteurs (Kim et Rho, 2024). Les exportations pèsent actuellement pour environ 70 % de l'économie taïwanaise et sont composées de produits industriels à 98 %, dont un tiers de produits électroniques.

Derrière la rhétorique agressive de Pékin et les risques, réels, d'escalade militaire, la relation interdétroit continue d'offrir des garanties en faveur d'un statu quo. La Chine sait qu'une invasion de Taïwan l'exposerait à de très lourdes conséquences, d'abord militaires (capacités de riposte de Taïwan contre des villes chinoises, et possibilité d'un engagement américain et japonais), diplomatiques ensuite (risque d'isolement et de sanctions), économiques enfin, quand on mesure l'importance des liens économiques et commerciaux entre les deux rives du détroit.

Miser sur une forme d'interdépendance économique comme garantie de sécurité était d'ailleurs le pari de Ma Ying-jeou, pari en partie perdu compte tenu des ambitions de Pékin, mais qui traduisait dans le même temps la réalité d'une relation étroite et solide, et consacrée dans le cadre de l'ECFA. La relation interdépendance s'est aussi construite autour des importants investissements taïwanais sur le continent, dans les provinces chinoises les plus dynamiques (notamment le Fujian, la province située en face de Taïwan) et la délocalisation d'entreprises taïwanaises, faisant de Taïwan l'un des principaux artisans de l'économie chinoise. En se lançant dans une hasardeuse invasion de Taïwan, la Chine prendrait donc un énorme risque au niveau économique, au point que la question de « l'après » se pose dans les cercles décisionnaires chinois (Green et Talmadge, 2022).

Si l'identité taïwanaise s'est construite à la faveur des influences multiples et d'un parcours politique très distinct de la Chine depuis la démocratisation, les deux entités n'en demeurent pas moins unies par des influences historiques et culturelles profondes, au sein du monde chinois. On relève d'ailleurs qu'entre 2009 et le durcissement de la relation de 2016, la Chine fournissait près de la moitié des touristes de Taïwan, soit plus de 5 millions de visiteurs par an. Il n'y a pas non plus d'animosité particulière au niveau sociétal, et si les différences étaient très prononcées pendant la Révolution culturelle des années 1960 et 1970, quand Pékin reniait son passé, Chinois et Taïwanais se rejoignent désormais dans leur volonté d'honorer l'histoire et la civilisation chinoises. Cette convergence n'est pas suffisante pour éloigner définitivement les risques de conflictualité, mais elle révèle une relation dont la rivalité est politique et, dans une certaine mesure, militaire, mais qui n'est pas multidimensionnelle.

3. La crédibilité de Washington en jeu

Comme nous l'avons indiqué, la relation interdépendance est triangulaire, impliquant le soutien des États-Unis à Taïwan, notamment en vertu du Taiwan Relations Act du Congrès américain de 1979 et des Six assurances de 1982³. Ce lien a été au centre des attentions lors des tensions de 1996, en marge de la première élection présidentielle à Taïwan. Washington avait dépêché plusieurs navires de guerre dans le détroit pour répondre aux provocations chinoises. Une décennie plus tard, le soutien américain à Taïwan a été disputé à l'occasion d'une loi anti-sécession en Chine, indiquant que toute tentative d'indépendance de Taïwan conduirait à l'utilisation de la force⁴. Washington avait indiqué que son soutien ne serait pas forcément effectif dès lors que la « provocation » viendrait de Taipei. Depuis, la relation sino-américaine s'est complexifiée, et Washington voit dans Taipei une épine dans le pied de Pékin. Mais Taïwan craint de voir la Chine profiter d'une vacance de leadership de Washington pour lancer l'assaut. La crédibilité des États-Unis est ainsi réexaminée à Taïwan. Le retrait américain d'Afghanistan (fin août 2021), la volte-face sur l'Ukraine depuis le retour au pouvoir de Donald Trump et, plus généralement, le déclin relatif mais réel de l'influence des États-Unis dans le monde et le refus de s'engager aux côtés des partenaires traditionnels sont autant de signes perçus à Taipei comme l'annonce d'un indispensable réexamen de la relation avec Washington (Chang-Liao, N. C. et Fang, 2014). Les Taïwanais craignent ainsi d'être à terme « lâchés » par le partenaire américain et devenir l'objet d'un « Grand Bargain » entre Washington et Pékin (Glaser, 2015 ; Chen et al, 2017 ; Lin et Zhou, 2018), et de la mise en place d'un nouvel ordre régional dans lequel leur position de nœud se conjuguerait au passé, et laisserait place à une dépendance accrue à Pékin (Loke, 2021).

³ Les Six Assurances ont été données en 1982 à Taïwan par le président américain Ronald Reagan. Elles engagent Washington à ne pas définir de date pour la cessation de la livraison d'armements à Taïwan ; à ne pas consulter Pékin sur les ventes d'armes à Taïwan ; à ne pas jouer de rôle de médiateur entre Taipei et Pékin ; à ne pas réviser les termes du Taiwan Relations Act ; à ne pas changer sa position sur la question de la souveraineté de Taïwan ; et à ne pas exercer de pressions sur Taipei pour ouvrir des négociations avec Pékin.

⁴ China Anti-Secession Law, Session of the Tenth National People's Congress of the People's Republic of China on March 14, 2005.

Conclusion

La politique étrangère menée par l'administration Trump renforce les inquiétudes de Taïpei, et le conflit actuel mené au Moyen-Orient fait craindre aux Taïwanais une nouvelle crise de crédibilité de Washington, qui non seulement parvient difficilement à définir une politique étrangère cohérente, mais qui se heurte en plus à d'immenses problèmes de moyens logistiques, notamment les munitions. C'est dans ce contexte que la réactivation du partenariat stratégique avec Washington est privilégiée à Taïpei, se traduisant par des achats d'armements mais sans offrir de garantie de livraison dans les délais, ni de soutien de l'armée américaine dans le cas d'une agression chinoise. Lors d'une rencontre avec des parlementaires américains à Taïpei le 7 avril 2026, le président taïwanais a rappelé que le budget de la défense nationale dépassera cette année 3% du produit intérieur brut du pays et atteindra 5% d'ici 2030. Il a également indiqué que le gouvernement a proposé un budget spécial de défense de 40 milliards de dollars américains sur huit ans afin de renforcer les capacités de combat asymétrique et de coopérer avec des pays industrialisés militaires de pointe comme les États-Unis.

Mais les changements d'attitude du locataire de la Maison-Blanche sont suivis de près à Taïpei. À l'issue de leur rencontre à Washington le 19 mars 2026, Donald Trump et la première ministre japonaise Takaichi Sanae se sont engagés en faveur de la paix et de la stabilité dans le détroit de Taïwan, les considérant comme un élément indispensable à la sécurité régionale et à la prospérité mondiale. Ils ont également soutenu le règlement pacifique des différends par le dialogue, et se sont opposés à toute tentative de modification unilatérale du statu quo, y compris par la force ou la coercition, ce que Taïwan a salué. Mais dans le même temps, le président américain privilégie une approche unilatérale et sans aucune concertation avec ses alliés traditionnels contre l'Iran, et a choisi la voie de la force plutôt que la diplomatie. De quoi forcément interroger les Taïwanais sur la crédibilité du discours officiel américain, et rappeler que les inquiétudes des partenaires de Washington en Asie orientale sont très proches de celles des alliés européens. De quoi aussi alimenter les craintes d'un passage à l'acte de Pékin, se sentant non seulement en position de force, mais surtout sans se soucier d'une riposte américaine. De quoi enfin faire

réfléchir à une reconfiguration sécuritaire régionale et donc imposer un dialogue décomplexé entre Taïpei et Washington.

Références bibliographiques

- Bush, R. C. (2005). *Untying the Knot: Making Peace in the Taiwan Strait*, Brookings Institution Press.
- Chang-Liao, N. C. et Fang, C. (2021). The Case for Maintaining Strategic Ambiguity in the Taiwan Strait, *The Washington Quarterly*, 44(2), p. 45-60.
- Chevalérias, P. (2014). Taïwan, la Chine et l'ECFA : une intégration régionale à forte connotation politique, *Monde chinois*, 37(1), p. 88-98.
- Chen I. T. (2025). The Taiwan Strait: the Flashpoint of War between China and US-Led Alliance, *Journal of Chinese Political Science*, 1-24.
- Chen Ping-Kuei (et al.) (2017). A Farewell to Arms ? : US Security Relations with Taiwan and the Prospects for Stability in the Taiwan Strait, dans Lowell Dittmer (dir.), *Taiwan and China: Fitful Embrace*, University of California Press, p. 221-238.
- Chen Yu-Jie (2022). 'One China' Contention in China-Taiwan Relations: Law, Politics and Identity, *The China Quarterly*, 25(2), p. 1025-1044.
- Courmont, B. et V. Lemaire (2023). *La Chine, hégémon asiatique ?* Paris : VA Éditions.
- Glaser, C. (2015). A U.S.-China Grand Bargain ? The Hard Choice between Military Competition and Accommodation, *International Security*, vol. 39, n° 4, p. 49-90.
- Goh, E. (2019). Contesting Hegemonic Order: China in East Asia, *Security Studies* 28(3), p. 614-644.
- Green, B. et C. Talmadge (2022). Then what? Assessing the military implications of Chinese control of Taiwan, *International Security* 47 (1), p. 7-45.
- Heiduk, F. (2022). Dancing with elephants: Asia and the Sino-American Rivalry, dans Felix Heiduk (dir.), *Asian Geopolitics and the US-China Rivalry*, Routledge, p. 2-16.
- Julienne, M. et J. Seaman (2021). Pékin : pire et meilleur ennemi de Taïwan, *Politique étrangère*, 2021 (2).
- Kim, Y., et S. Rho (2024). The US-China chip war, economy-security nexus, and Asia", *Journal of Chinese Political Science*, 29 (3), p.433-460.
- Lin Gang et Zhou Wenxing (2018). Does Taiwan Matter to the United States ? Policy Debates on Taiwan Abandonment and Beyond, *China Review*, vol. 18, n° 3, p. 177-206.

Loke, B. L. (2021). The United States, China and the politics of hegemonic ordering in East Asia, *International Studies Review*, 23(4), p. 1208-1229.

Taiwan Info (2026). Report de la visite du président Lai en Eswatini : Taiwan dénonce les pressions de la Chine sur plusieurs pays africains, *Taiwan Info*, 22 avril.

Taiwan News (2023). Output value of Taiwan's semiconductor sector logged US\$115 billion in 2020, *Taiwan News*. <https://www.taiwannews.com.tw/en/news/4133393>

ARTICLE

ENTRE INTERDÉPENDANCE ET RIVALITÉS : LES NOUVEAUX ESPACES DE COOPÉRATION QUÉBEC-ÉTATS-UNIS

Mathilde Brien-Fiset

Récipiendaire de nombreuses bourses d'études, Mathilde Brien-Fiset termine sa deuxième maîtrise en administration publique à l'École nationale d'administration publique (ENAP). Professionnelle du réseau de la santé depuis quatre ans, elle possède des expériences internationales diplomatiques diverses, notamment à Washington, au Japon et à New York. Mathilde Brien-Fiset contribue au rayonnement de l'administration publique par des apparitions médiatiques et la publication d'articles. Elle s'intéresse aux enjeux internationaux et à la diplomatie et oriente son parcours vers ces domaines.

Résumé : Malgré un contexte géopolitique tendu, les collaborations internationales demeurent un outil stratégique non négligeable pour les États. Acteur infranational de premier plan, le Québec possède d'importants leviers sur le plan de la diplomatie scientifique et est en mesure de maintenir et d'initier des partenariats d'envergure avec des acteurs américains. À travers une approche sectorielle et géographique, l'article illustre les domaines de collaboration les plus stratégiques pour le Québec. Il permet donc d'apporter un regard unique sur le rôle des entités infranationales dans un contexte de diplomatie scientifique. Il démontre aussi la manière dont les collaborations de type transfrontalières demeurent des leviers stratégiques même sous tension politique.

Mots clés : Diplomatie scientifique, collaborations transfrontalières, secteurs stratégiques

Abstract: Despite a tense geopolitical context, international collaborations remain a significant strategic tool for states. As a leading subnational actor, Québec possesses substantial leverage in the field of science diplomacy and is well positioned to maintain and initiate large-scale partnerships with American actors. Through a sectoral and geographical approach, the article highlights the most strategic domains of collaboration for Québec. It thus offers a distinctive perspective on the role of subnational entities in science diplomacy and demonstrates how cross-border collaborations continue to serve as strategic levers even amid political tension.

Keywords: Science diplomacy, cross-border collaborations, strategic sectors

Introduction

La politisation de certains secteurs sur le plan technologique, les relations commerciales entre le Québec et les États-Unis et les incertitudes inhérentes aux orientations des politiques américaines inquiètent actuellement certains partenariats canado-américains. Cependant, il ne faut pas y voir un désengagement total de la coopération scientifique. Au contraire, plusieurs domaines continuent d'être porteurs dans la mesure où certaines collaborations, tant sur le plan fédéral qu'étatique, mobilisent des intérêts géostratégiques communs et des écosystèmes d'innovation consolidés.

Le Québec possède d'importantes infrastructures de recherche et possède un positionnement clé dans certains secteurs technologiques porteurs. Il est ainsi en mesure de générer des partenariats tant sur le plan fédéral qu'étatique, et de maintenir son positionnement concurrentiel. Ainsi, l'article tente de répondre à la question suivante : Quels domaines stratégiques devraient être prioritaires pour renforcer les collaborations Québec - États-Unis en recherche et innovation ? L'article met l'accent sur les considérations structurelles pouvant favoriser le développement et le maintien de ces partenariats, et ce malgré un environnement géopolitique incertain.

La méthode d'analyse repose sur une série de critères. Elle tient compte de la complémentarité sectorielle, de l'alignement avec les priorités stratégiques et les engagements politiques du gouvernement du Québec et/ou du Canada ainsi que de ceux des États-Unis et/ou de certains États.

Elle considère également les domaines d'expertise propres à chacune des géographies et le potentiel économique de chacun des secteurs, l'existence d'opportunités inexploitées sur le plan de la recherche. Finalement, l'historique de collaboration et les antécédents de partenariats internationaux sont aussi pris en compte. À travers une approche sectorielle et géographique, l'article traite des domaines où ces critères s'entrecroisent favorablement, contribuant ainsi au renforcement de l'intégration internationale de la province.

Quels sont les domaines prioritaires de collaboration Québec-États-Unis en science et en innovation ?

1. Minéraux critiques et semi-conducteurs – zone transfrontalière

L'un des secteurs à cibler pour des collaborations canado-américaines devrait être celui des minéraux critiques, l'un des secteurs économiques prioritaires du gouvernement québécois (Gouvernement du Québec, 2020, p. 41). Bien que les tensions actuelles entre les États-Unis et le Canada puissent fragiliser certains partenariats entre les deux pays, ce secteur pourrait être l'un des plus épargnés selon Yan Cimon, professeur titulaire de stratégie à la Faculté des sciences de l'administration de l'Université Laval (Arsenault, 2025, p. LPA2). L'une des raisons avancées est que le Québec en possède plusieurs en son sol (lithium, graphite, nickel, etc.), lesquels sont convoités par les Américains, notamment pour la création de batteries et l'électrification des transports. La présence de chaînes d'approvisionnement très intégrées entre le Canada et les États-Unis fait du Canada un partenaire de choix pour les États-Unis. Qui plus est, pour les États-Unis, le fait de solliciter d'autres partenaires comme la Chine plutôt que le Canada pour l'acquisition de tels minéraux serait en contradiction avec la volonté américaine de réduire sa dépendance envers la Chine. Ainsi, le coût économique, stratégique et géopolitique que représenterait le fait de renoncer aux minéraux critiques en provenance du Canada risque d'être suffisant dans un futur rapproché pour faire des minéraux critiques québécois l'un des secteurs les moins à risque au regard des tensions actuelles entre le Canada et les États-Unis.

Les minéraux critiques permettent la création de semi-conducteurs, sont convoités par les États-Unis, et devraient

faire l'objet de partenariats canado américains. À titre d'exemple, la grappe technologique transfrontalière liée aux semi-conducteurs entre l'entreprise américaine IBM, le gouvernement du Québec, celui du Canada et des centres de recherche couvrant New York, le Québec et le Vermont est un bon exemple de maillage industriel ayant donné lieu à des résultats probants (Digitimes, 2025). La force du partenariat repose sur la proximité géographique des lieux en question et leurs champs d'expertise conjoints. À Albany, l'Université d'État de New York spécialisée en nanotechnologie, à Burlington (Vermont) le centre de recherche Vermont Nanotechnology Initiative, et à Bromont (Québec) le C2MI (centre de recherche en microélectronique et matériaux innovants) experts dans les matériaux innovants en font également parti. L'établissement de partenariats transfrontaliers entre ces collaborateurs de divers horizons ont permis de faciliter les échanges, d'accéder à des opportunités de financement conjoint, de pénétrer de nouveaux marchés et de favoriser la mobilité de talents entre eux. Cette collaboration a notamment donné lieu à de multiples partenariats pour de la recherche dans ces domaines et à des partenariats industriels, dont celui entre CMC Microsystems et divers fournisseurs canadiens et américains (Harling, 2025). IBM a également implanté l'une de ses usines à Bromont, où s'effectuent de la recherche et du développement dans le secteur des semi-conducteurs et où l'entreprise fabrique 80 % de ses semi-conducteurs (Invest in Canada, 2024).

En avril 2024, IBM et les gouvernements du Québec et du Canada ont même promis un investissement conjoint pouvant atteindre 187 milliards de dollars. Celui-ci permettrait de perfectionner les capacités d'assemblage à l'usine de Bromont, en lien avec l'exploration de la technologie des puces et la montée de l'intelligence artificielle (Murphy, 2024). Le partenariat canado-américain avec IBM est par ailleurs extrêmement bénéfique d'un point de vue économique, car il permet de renforcer des relations transfrontalières hautement stratégiques, notamment dans le domaine des semi-conducteurs. Grâce à ce maillage, la province s'est positionnée comme un allié stratégique lors de potentielles opportunités commerciales avec les États-Unis à titre de fournisseur de minéraux critiques, permettant un accès privilégié aux chaînes d'approvisionnement.

De plus, ce partenariat historique a permis de soutenir le positionnement du Canada et du Québec en tant que leaders sur le plan des semi-conducteurs et de la technologie des puces. En matière de recherche, ce type de partenariats stratégiques est exactement celui que le gouvernement du Québec devrait envisager, où des investissements privés américains sont impliqués, et basés sur des secteurs prometteurs comme celui des minéraux critiques

Les collaborations scientifiques entre le Québec et les États-Unis relatives aux minéraux critiques stratégiques (MCS) pourraient s'inscrire dans le manque à gagner concernant la formation et les compétences requises liées au traitement des minerais que sont le lithium et le graphite (Institut national des mines, 2024, p. 19). Ce manque à gagner s'explique par le fait que le traitement de ces minerais était jusqu'au début des années 2020 peu concentré dans les usines au Québec, leur exploitation n'étant pas aussi développée qu'aujourd'hui (Institut national des mines, 2024, p. 19). Ainsi, la formation d'ingénierie minière portant sur ces minéraux stratégiques a accusé un retard avec le temps, faisant en sorte qu'elle n'est désormais plus adaptée. La mise à niveau de celle-ci par le biais d'un partenariat entre le Québec et les États-Unis pourrait ainsi combler une lacune de ce secteur. Selon certains experts, une formation à jour et plus compatible avec les besoins actuels de l'industrie permettrait aussi d'attirer de la main-d'œuvre en plus de résoudre un autre enjeu; celui du manque de main-d'œuvre (Institut national des mines, 2024, p. 19-20). Parallèlement, vu l'essor fulgurant de ce secteur stratégique, il est pressant que certaines recherches soient effectuées, lesquelles serviraient à enrichir ladite formation. Il est notamment question de recherches concernant la récupération des minéraux critiques par les processus métallurgiques, les technologies permettant d'extraire les minéraux critiques du minerai primaire et autres procédés innovants consommant peu d'énergie (Institut national des mines, 2024, p. 19-20).

En 2022, en annonçant des investissements massifs quant à la formation de la main-d'œuvre en MCS, le gouvernement fédéral canadien a compris l'enjeu de devoir innover et s'y attarder. Le gouvernement du Québec est d'avis que la recherche relative aux MCS doit se concentrer sur les procédés de transformation, convenant que la formation en matière de traitement des minerais est une priorité (Gouvernement du

Québec, 2020, p. 14). Dans sa stratégie de valorisation des MCS, le gouvernement fédéral américain semble en venir au même constat, en mentionnant que le développement de la main-d'œuvre américaine concernant les MCS est l'une de ses priorités sur le plan stratégique (United States Department of Energy, 2021, p. 2). Bref, en adéquation avec ces orientations politiques, le Québec et les États-Unis pourraient explorer cette avenue quant à l'élaboration de futurs partenariats scientifiques liés aux minéraux critiques. L'étude de cas ci-haut démontre un exemple probant de collaboration dans ce domaine dans la zone transfrontalière, laquelle pourrait voir naître d'autres partenariats du même type.

2. Aérospatiale – Ohio, Floride, zone transfrontalière, District of Columbia

L'aérospatiale s'avère un domaine de collaboration intéressant pour le Québec, le Canada et les États-Unis. Cela s'explique par des intérêts géostratégiques partagés, un champ d'expertise commun, une complémentarité sectorielle du Québec, du Canada et des États-Unis en aérospatiale et l'historique de collaboration entre ces trois entités (Innovation, Science et Développement économique Canada, 2021). Déjà en 2021, le Québec mentionnait sa volonté d'exploiter davantage le marché du Sud-Est des États-Unis et de renforcer l'écosystème d'innovation au Québec en collaborant davantage avec les États-Unis (Gouvernement du Québec, 2021, p. 16). L'aérospatiale est l'un des domaines distinctifs de certains États du Sud-Est dont la Floride abritant SpaceX, Boeing et Terran Orbital (Ferry, 2023).

L'aérospatiale a aussi été un domaine d'intérêt pour la complémentarité sectorielle qu'elle permet entre le Québec et les États-Unis. Lors de partenariats, le Canada et le Québec n'ont pas à assumer seuls l'entièreté des coûts relatifs aux recherches et aux infrastructures nécessaires au développement de l'aérospatiale. Mais surtout, lors de collaboration à des fins de lancement vers l'espace, le fait que les États-Unis soient plus près de l'équateur que l'est le Canada permet de minimiser les coûts économiques et écologiques du lancement de satellites hors de la gravité de la Terre (Carpineti, 2024). C'est d'ailleurs pour cette raison que les bases de lancement de nombreux pays sont situées le plus au sud de leurs frontières (France, Kazakhstan) (Carpineti, 2024).

Concernant le champ d'expertise du Québec et l'historique de collaboration avec les États-Unis, Aéro Montréal, un important regroupement en aérospatiale au Québec, constitue un joueur incontournable dans le domaine et compte déjà plusieurs partenaires d'envergure aux États-Unis (Aéro Montréal, 2023). L'alliance visant à développer l'exploration aérospatiale, The Great Lakes Aviation and Space Technology Alliance, ainsi que le réputé Ohio Aerospace Institute, sont situés dans l'État de l'Ohio (Council of the Great Lakes Region, 2023).

Également, près de la zone transfrontalière, se trouve le New Hampshire Aerospace & Defense Consortium qui regroupe des compagnies et manufacturiers reconnus dans l'aérospatiale provenant de la Nouvelle-Angleterre et du New Hampshire, ainsi que le Vermont Chamber of Commerce (Vermont Chamber of Commerce, 2025). Ces États et les différentes entités leur étant liées pourraient mettre sur pied des partenariats avec certains acteurs-clés québécois dans le domaine. Par exemple, des organisations d'envergure comme l'Institut d'innovation et de conception en aérospatiale et l'Unité de recherche transdisciplinaire du génie des ressources et des infrastructures spatiales, basées à Polytechnique Montréal, pourraient être sollicitées (Institut d'innovation et de conception en aérospatiale de Polytechnique Montréal, 2025). L'Unité en question, nommée Astrolith, s'affaire au développement de technologies de pointe dans le domaine de l'ingénierie spatiale et vise le rayonnement de la province à l'international (Letarte, 2024).

Sur le plan industriel, des compagnies québécoises spécialisées en aérospatiale, comme MDA Space basée à Sherbrooke, ont déjà entretenu par le passé des partenariats avec les États-Unis, alors que d'autres entreprises telles que Bombardier sont implantées dans le Sud-Est des États-Unis (dont en Caroline du Sud et en Alabama). Celle-ci a présentement des contrats avec le département de la défense (DOD) et le Pentagone pour la fabrication d'avions-espions, bien qu'elle craigne potentiellement de les perdre en raison des tensions actuelles canado-américaines (Judson, 2024; Pavic, 2025).

Sur le plan des collaborations passées, la réputée agence fédérale américaine National Aeronautics and Space Administration (NASA) coopère avec des entreprises et centres de recherche du Québec, comme ce fut le cas en 2016 dans le

cadre du projet The Marshall Star (NASA, 2025, The Marshall Star). L'Agence spatiale canadienne (ASC), localisée à Longueuil, avait contribué au projet en fournissant un radar laser de type LiDAR (Light Detection and Ranging) nommé OSIRIS-REx, lequel avait permis de cartographier la forme de l'astéroïde Bennu (NASA, 2025, The Marshall Star). Le centre de contrôle de l'ASC est d'ailleurs celui depuis lequel était commandé le bras canadien de la Station spatiale internationale, ce qui démontre bien l'importance du Québec dans l'expertise canadienne en aérospatiale. La NASA a aussi coopéré avec l'Université de Sherbrooke dans le cadre du NASA Advanced Air Mobility Partnership (Whiting, 2024), projet portant sur l'étude du bruit généré par des profils aérodynamiques fondamentaux et ayant nécessité l'utilisation d'appareils spécialisés que possède l'université. Aussi, certaines des sessions du programme Artemis, géré par la NASA et détaillé plus bas, auquel collabore l'Agence spatiale canadienne, se sont tenues au siège social de l'ASC à Longueuil (Garcia, 2015). La technologie Ultrasonic Blade développée dans le cadre du programme Next Generation NASA Technologies Tested in Flight est quant à elle le fruit d'un partenariat de trois ans entre l'Université Concordia à Montréal et le Glenn Research Center de la NASA à Cleveland en Ohio. Le réputé télescope Webb, qui permet une vision précise et détaillée de l'univers et comprend divers instruments scientifiques avancés (Agence spatiale canadienne, 2025), est lui aussi le résultat d'un partenariat entre la NASA et l'Agence spatiale canadienne, autre exemple probant de la force de la collaboration qui unit le Canada et les États-Unis dans le domaine de l'aérospatiale (NASA, 2025, James Webb Space Telescope).

3. Hubs technologiques liés à l'intelligence artificielle et aux sciences de la vie – Caroline du Nord, Floride, Massachusetts, New York

Malgré les coupes budgétaires au National Institute of Health (NIH), le secteur des sciences de la vie demeure prometteur pour le Québec. L'intensification des changements climatiques entraîne la mutation de certaines maladies et virus considérés dangereux ainsi que la modification de mécanismes de virulence (Luc-Alain Giraldeau dans Recherche et innovation : la compétitivité du Québec passe par l'international, 18 mars 2025).

Le monde n'est pas à l'abri d'une prochaine pandémie et l'Institut national de la recherche scientifique (INRS) possède plusieurs laboratoires spécialement conçus pour étudier ces transformations. Le Québec devrait donc étendre ses activités commerciales et scientifiques notamment dans le Sud Est des États-Unis aux hubs biotechnologiques liés aux sciences de la vie et à l'intelligence artificielle.

L'expertise québécoise en sciences de la vie est bien établie. L'Université McGill à Montréal, spécialisée en la matière, a d'ailleurs reçu 165 millions de dollars de la part du gouvernement du Canada pour divers projets dans ce domaine. Plusieurs consortiums et centres de recherche d'envergure à Boston au Massachusetts se concentrent sur cette molécule, dont le Broad Institute of MIT and Harvard reconnu pour ses collaborations internationales dont celles avec l'Institut Karolinska en Suède relativement à l'initiative de recherche Atlas portant sur les cellules humaines (Goldsmith, 2016). Citons également le Harvard Medical School et le Massachusetts General Hospital.

Certains États comme la Caroline du Nord comportent d'importants centres de recherche dont le Research Triangle Park, plus grand parc de recherche scientifique d'Amérique du Nord, accueillant plus de 300 entreprises de divers secteurs liés aux sciences de la vie (Research Triangle Park, 2025). Le Québec ne laisse pas sa place non plus sur le plan de la recherche scientifique; BIOQuébec, située à Montréal, est une importante association qui regroupe des entreprises et instituts de recherche, notamment dans le domaine des biotechnologies (BIOQuébec, 2025). Jusqu'à maintenant, le Research Triangle Park n'a connu aucun partenariat officiel avec le Québec, voie qui serait définitivement à explorer. Précisons que BIOQuébec a déjà entretenu des partenariats avec certains organismes d'envergure du Sud-Est des États-Unis, dont BioFlorida en 2023 (BioFlorida, 2023). La possibilité d'implanter un écosystème de chercheurs et d'entreprises en biotech devrait donc être envisagée par le Québec dans le cadre d'un partenariat avec les États-Unis.

De plus, les deux centres de biotech dont il est question sont entourés d'universités réputées et de leaders mondiaux dans le domaine de la science (les universités Duke et de Caroline du Nord pour le Research Triangle Park, et celles de McGill et de

Montréal pour BIOQuébec), ce qui aurait pour effet de stimuler la collaboration académique et industrielle. Ces rapprochements pourraient également donner lieu à des ajouts majeurs à la collaboration initiale, notamment sur le plan de l'intelligence artificielle par le biais de la communauté internationale de scientifiques de renom Mila (Mila, 2023). Le réseau d'entreprises qu'ont respectivement BIOQuébec et le Research Triangle Park serait assurément aussi une valeur ajoutée. Par ailleurs, ce futur partenariat pourrait être abrité par la corporation United Therapeutics, spécialisée dans la biopharmacologie, l'intelligence artificielle et l'ingénierie tissulaire (United Therapeutics, 2025). L'organisation dispose d'installations à la fois en Caroline du Nord et au Québec (Bromont); emplacements stratégiques dans le cadre d'une telle collaboration scientifique.

Il existe des opportunités pour le Québec sur le plan des partenariats privés touchant l'intelligence artificielle, laquelle est liée aux sciences de la vie. Par exemple, la société technologique américaine spécialisée dans l'intelligence artificielle d'entreprise C3.ai pourrait réaliser un partenariat avec le Québec, lequel pourrait prendre la forme du Digital Transformation Institute. Il s'agit d'une initiative conjointe de Microsoft et de plusieurs universités américaines dont Berkeley, Princeton et le Massachusetts Institute of Technology (MIT) visant à accélérer l'innovation liée à l'intelligence artificielle chez les communautés scientifiques (C3.ai, 2020). L'État de New York devrait également faire partie de l'équation; il a récemment procédé à la création d'un consortium en intelligence artificielle, Empire AI, afin de faire de New York un pôle attractif dans le domaine (État de New York, 2024).

4. Énergie éolienne et solaire – New York, Virginie

Le Québec est un leader incontesté sur le plan des énergies renouvelables et, bien que l'administration Trump ne soit pas favorable aux investissements dans ce secteur, il y aurait tout de même intérêt à établir certaines collaborations stratégiques. Un partenariat lié à la fabrication de batteries entre le Québec et le tech hub The Loop affilié à l'Université du Nevada à Reno a vu le jour dans les dernières années. Prenant la forme d'une recherche au départ, le partenariat permet de compléter la chaîne de valeur avec l'expertise et les ressources québécoises.

Le Québec prône également l'exploitation des sources d'énergie verte et la réduction des sources d'énergie fossile, en cohérence avec le Plan pour une économie verte 2030 (Gouvernement du Québec, 2020, p. 23). Par ailleurs, l'énergie éolienne a le vent dans les voiles avec des entreprises québécoises d'envergure internationale comme Innergex, qui est déjà active aux États-Unis (Lacroix-Couture, 2024). L'Institut de recherche d'Hydro-Québec ou encore l'INRS, lesquels s'intéressent notamment au stockage d'énergie, pourraient représenter des partenaires-clés potentiels.

Dans un contexte où le financement fédéral est parfois imprévisible avec le gouvernement américain actuel, les possibilités de partenariats relatifs à l'énergie éolienne offshore devraient être adressées au niveau des États en lieu et place de l'administration fédérale. Stratégiquement, le Québec pourrait tirer profit de ses relations d'affaires privilégiées avec ces États et étendre ses activités à l'énergie solaire et éolienne avec ceux-ci, le tout en adéquation avec ses priorités liées au développement durable. À titre d'exemple, l'État de New York souhaite ardemment soutenir davantage les sources d'énergie renouvelable. Selon le Climate Leadership and Community Protection Act (CLCPA) promulgué en 2019, la proportion de la production d'électricité issue d'énergie renouvelable dans l'État de New York atteindra 70 % d'ici 2030 (Arnold et Beck, 2023). New York comptant déjà plusieurs projets offshore en ce sens (Enerdata, 2023), des compagnies québécoises comme Innergex et les centres de recherches précédemment nommés auraient intérêt à collaborer avec la New York State Energy Research and Development Authority (NYSERDA), agence publique responsable d'assurer la coordination des opportunités éoliennes offshore dans cet État (NYSERDA, s.d.).

Sur le plan du financement, le fait de s'allier avec la NYSERDA comporte plusieurs avantages. Par exemple, le Clean Energy Fund, initiative de cette agence, est destiné à soutenir des projets d'énergie renouvelable à New York et cherche à attirer et faciliter des investissements privés spécialisés dans l'énergie propre (NYSERDA, 2025). Il pourrait donc y avoir possibilité de financement de ce type de projets, en plus de permettre l'accélération de la mise en œuvre de certains projets déjà en cours.

Le Québec souhaite également favoriser l'insertion d'entreprises québécoises dans ce domaine sur les marchés étrangers, y compris aux États-Unis, et des partenariats s'ancreraient dans cette volonté politique. Par exemple, Eocycle Technologies, compagnie québécoise et leader mondial en matière de production d'électricité éolienne, a d'ailleurs reçu d'importantes sommes de financement (10 millions de dollars du Fonds de solidarité FTQ et la même somme d'Exportation et développement Canada) pour accélérer sa commercialisation sur les marchés américain et européen (Fonds de solidarité FTQ, 17 avril 2024). Des initiatives internationales faciliteraient évidemment ces partenariats stratégiques. De telles synergies sont d'ailleurs envisagées dans le cadre du Clean Energy Ministerial (CEM) qui réunit un ensemble de pays ayant comme visée commune la promotion des technologies innovantes et propres en établissant des partenariats de recherche et de développement et en soutenant des programmes et politiques en ce sens (Clean Energy Ministerial, s.d.).

L'État de la Virginie, notamment en raison de l'adoption de politiques soutenant activement la production d'énergie renouvelable, représente aussi une opportunité pour le Québec. Le Virginia 72 Clean Economy Act mise sur l'efficacité énergétique, l'énergie solaire et éolienne onshore et offshore, et sa cible est d'atteindre respectivement 16 100 MW d'ici 2035 et 5 200 MW d'ici 2032, en plus de s'attarder au stockage d'énergie. Par ailleurs, la Virginie compte des organisations parmi les plus importantes en Amérique du Nord en matière de production d'énergie. C'est notamment le cas de l'entreprise Dominion Energy, laquelle dessert 4,1 millions de clients et emploie 14 500 personnes. Cette dernière est particulièrement active sur le plan de l'énergie éolienne offshore et cherche à faire passer l'énergie renouvelable de 7 % en 2024 à 35 % en 2039, dans une proportion de 19 % pour le solaire et 16 % pour l'éolien (Dominion Energy, 2025).

Aussi, la Virginie bénéficie d'un cluster d'énergie éolienne offshore autour de sa zone portuaire, ce qui comporte certains avantages stratégiques.

À titre d'exemple, sur le plan logistique, sa proximité avec la zone portuaire entraîne une réduction des coûts de transport, et le fait qu'il soit près des côtes lui permet de profiter de vents plus intenses, et ce, de manière constante, en plus des courants marins qui favorisent aussi la vélocité du vent. Dominion Energy possède un projet énergétique à proximité, le Dominion Energy MCC, avec des installations destinées à la production et à la distribution d'énergie.

Le positionnement géographique de ce cluster d'énergie éolienne, la présence de joueurs stratégiques sur le plan des énergies renouvelables ainsi que les installations, ressources et fonds déployés, devraient susciter l'intérêt du Québec pour cette région dans le cadre de futurs partenariats. En s'alliant avec Dominion Energy, les centres de recherches québécois spécialisés dans les énergies renouvelables comme l'Institut de recherche d'Hydro-Québec ou encore l'École de technologie supérieure à Montréal pourraient bénéficier de financement provenant de programmes gouvernementaux ou de Dominion Energy elle-même. Cette dernière a démontré un intérêt si les résultats de la recherche permettent de répondre à des enjeux concrets, comme les capacités de stockage d'énergie ou la rapidité de délivrance à ses clients. Les opportunités de partenariat avec les États-Unis en matière de stockage d'énergie sont d'ailleurs politiquement cohérentes avec la vision du Québec inscrite dans le Plan pour une économie verte 2030 (Gouvernement du Québec, 2020). Selon le gouvernement du Québec (2022), des initiatives destinées à accroître la disponibilité et l'emménagement de l'énergie sont nécessaires à moyen terme. D'ailleurs, des compagnies spécialisées dans le stockage d'énergie comme EVLO, filiale d'Hydro-Québec, ont récemment tiré profit de partenariats avec les États-Unis (EVLO, 2024).

L'énergie éolienne, surtout celle générée directement en mer, est un secteur auquel il vaut la peine que le gouvernement québécois s'attarde. Cependant, l'imprévisibilité du gouvernement américain actuellement en poste, ajoutée aux critiques répétées du président Trump sur ce type d'énergie, laisse planer une ombre et pourrait poser problème. Par exemple, le Bureau of Ocean Energy Management (BOEM) qui relève du Department of Interior (DOI) et gère l'octroi de permis pour l'énergie éolienne en mer pourrait décider de réduire l'émission de permis ou de les retirer. Ce pourrait

également être le cas du Bureau of Land Management (BLM) et de la Federal Energy Regulatory Commission (FERC) pour ce qui touche à l'énergie éolienne terrestre (Reuters, 2025), ainsi que pour l'octroi de permis environnementaux.

5. Technologie marine et sécurité défense – Maryland, Connecticut

Des partenariats dans le secteur de la technologie marine liée à la sécurité défense entre le Québec et les États-Unis seraient pertinents pour les deux parties, notamment en raison de champs d'expertise conjoints dans ce domaine. Par exemple, le MITRE, un important organisme américain à but non lucratif, gère des centres de recherche financés par le gouvernement fédéral américain qui fournissent l'expertise nécessaire aux agences gouvernementales sur des enjeux mondiaux dans l'intérêt public (MITRE, 2025). Il a collaboré par le passé avec le Centre for Ocean Ventures & Entrepreneurship (COVE), incubateur canadien situé à Halifax (Cove, 2024). Ce partenariat a permis d'accroître les ressources et l'expertise, et de soutenir l'innovation des technologies marines. Le COVE et le MITRE ont pu bénéficier d'infrastructures communes et d'environnement de test d'envergure, et offrir des formations spécialisées conjointes visant le partage des connaissances entre les deux pays et l'avancement de la technologie marine sur la scène internationale (Cove, 2024). Le DOD a fréquemment collaboré avec le MITRE dans le cadre de plusieurs projets, ce qui place les agences gouvernementales et entreprises québécoises coopérant avec le MITRE dans une position avantageuse pour bénéficier de programmes de financement. Le Québec devrait s'inspirer de ce genre de partenariats.

Aussi, les programmes de l'Office of Naval Research, branche navale du DOD, visent à soutenir la protection navale du territoire américain à travers la recherche et le développement. Le Québec pourrait envisager de mettre son expertise en recherche océanographique de l'avant pour tenter de concrétiser un partenariat. Notamment, le Québec dispose de la formation du consortium Québec-Océan, groupe d'experts et de scientifiques financé par le Fonds de recherche du Québec. Ce dernier aurait intérêt à mettre son expertise en océanographie au service d'enjeux de sécurité maritime comme ceux auxquels doit répondre l'Office of Naval Research, et ainsi collaborer avec eux.

Également, les laboratoires de recherche de l'INRS situés Polytechnique Montréal et qui s'intéressent spécifiquement au développement de la sécurité maritime, pourraient également servir dans le cadre d'une collaboration potentielle avec une institution américaine (Polytechnique Montréal, 2021). Fondé en 2024, le Connecticut Center for Advanced Technology (CCAT), organisation à but non lucratif spécialisée dans l'ingénierie et les technologies numériques et financée par le DOD, a aussi participé à plusieurs projets cherchant à trouver des solutions innovantes pour protéger le territoire américain (Connecticut Center for Advanced Technology, 2025). Ce centre pourrait lui aussi être mis à profit.

Le programme américain fédéral Foreign Comparative Testing (FCT) a collaboré avec des partenaires internationaux tels que Leonardo DRS, entreprise italienne disposant d'une branche axée sur le développement de technologies pour les forces armées. Celle-ci a ainsi développé des technologies de radars et de défense aérienne auprès des Américains, et a bénéficié de subventions à cet effet. Ces liens tissés avec les États-Unis ont par la suite été concrétisés par la signature d'un contrat de 99 millions de dollars avec l'armée américaine en 2025 pour moderniser son système de contrôle de tirs de mortier (Leonardo DRS, 2025). Le gouvernement québécois pourrait viser un partenariat dans le même sens vu les antécédents de partenariats canado-américains dans le domaine et leurs champs d'expertise conjoints.

6. Gestion des eaux et des matières résiduelles – Floride, Maryland

Le Québec aurait également intérêt à envisager de collaborer avec les États-Unis sur le plan de la gestion des eaux et des matières résiduelles, notamment en lien avec ses orientations politiques. En effet, le 11 décembre dernier, la ministre Martine Biron a participé au World Strategic Forum où elle a signé une déclaration d'intention en matière de résilience climatique avec le comté floridien Miami-Dade. Il s'agissait de paver la voie à des collaborations dans un futur proche sur des priorités communes (Cision, 2024). La Délégation du Québec à Miami a été inaugurée le 10 décembre 2024, justement dans le but de renforcer les liens entre le Québec et l'État de la Floride (Gouvernement du Québec, 2025).

Les croyances idéologiques de l'État de La Floride pourraient cependant porter entrave à l'élaboration de partenariats. En effet, cet État est foncièrement républicain et le climat-scepticisme s'y fait sentir. N'en reste pas moins que les données scientifiques corroborent le phénomène de la montée des eaux, indiquant que l'océan pourrait s'accroître de 30 centimètres d'ici 2050 (Parker, 2021; Landau, 75 2024). Ainsi, peu importe les croyances, les États républicains comme la Floride seront eux aussi confrontés au réchauffement climatique, et pourrait être porter à envisager des partenariats dans le domaine vu l'impact économique que ce phénomène entraînera.

Le comté de Miami-Dade semble cependant comprendre et croire à la portée des changements climatiques. Ses représentants souhaitent vivement collaborer sur des projets liés à la gestion des eaux. Le laboratoire de dynamique et de gestion intégrée des zones côtières de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) financé par la Fondation canadienne pour l'innovation pourrait être mis à contribution en ce sens dans un partenariat avec le comté de Miami-Dade (Laboratoire de dynamique et de gestion intégrée des zones côtières de l'UQAR, 2017). Son expertise en évolution, gestion et variation des niveaux marins liée aux changements climatiques ainsi qu'en écosystèmes côtiers serait pertinente dans ce cadre. De plus, le South Florida ClimateReady Tech Hub, hub technologique d'envergure en résilience climatique inauguré en octobre 2023, est géré par le comté de Miami-Dade, lequel entretient de solides liens avec le Québec (Miami-Dade County, 2025). Ce hub technologique souhaite développer et promouvoir des technologies climatiques durables et se concentre sur des projets de recherche portant sur la montée des eaux, la hausse de la demande énergétique et les changements météorologiques importants (Miami-Dade County, 2025). Actif depuis peu, ce hub n'a pas encore établi de partenariats internationaux, bien qu'il soit associé à plusieurs partenaires locaux dont le Southeast Florida Regional Climate Change Compact (Southeast Florida Climate Change Compact, 2023).

Le comté de Miami-Dade est également très proactif concernant la gestion des matières résiduelles.

La Délégation du Québec à Miami, dans le cadre de sa collaboration concernant la résilience climatique avec ce comté, a déjà cherché dans les dernières années des partenaires québécois pour investir dans des projets touchant ce domaine (Délégation du Québec à Miami, 2025). Des organisations comme le Centre interdisciplinaire de recherche en opérationnalisation du développement durable (CIRODD) à Montréal pourraient être mises à contribution dans le cadre de ce type de projet. Le CIRODD, soutenu par le Fonds de recherche du Québec, regroupe des chercheurs issus de onze universités québécoises et se spécialise en valorisation des matières résiduelles (Centre interdisciplinaire de recherche en opérationnalisation du développement durable, 2025). Le Québec devrait particulièrement s'attarder à évaluer les partenariats possibles avec ce comté afin d'en faire bénéficier l'écosystème scientifique québécois.

Dans l'État du Maryland, l'agence fédérale National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA) soutient la recherche liée à la gestion des océans et a collaboré avec plusieurs institutions internationales dans le passé (National Ocean Service, 2025, International 76 collaborations). Ce fut notamment le cas du Canada, où la NOAA et le ministère de l'Environnement et du Changement climatique du Canada (ECCC) ont joint leurs efforts dans des activités de recherche sur l'acidification des océans et la publication de bulletins climatiques en septembre 2023 (National Environmental Satellite, Data, and Information Service, 2023). Ce partenariat a d'ailleurs été soutenu par le programme de financement Climate Program Office, lequel appuie des initiatives de recherche en lien avec les changements climatiques (National Ocean Service, 2025, Climate Program Office). De plus, le département du commerce du Maryland a signé une entente avec le gouvernement du Québec afin de soutenir le développement économique entre les deux entités (Maryland, 2020). Celle-ci pourrait faciliter la collaboration dans le cadre d'un partenariat où serait éventuellement impliquée l'agence du Maryland. Toutefois, le contexte actuel risque de compliquer l'obtention de financement, comme l'indiquent les coupes budgétaires de l'administration Trump alors que 600 employés de la NOAA ont été mis à pied (Dance et Patel, 2025).

7. Photonique et photonique quantique – New York

La photonique est incontestablement l'un des domaines scientifiques pour lequel le gouvernement devrait chercher à collaborer avec les États-Unis. La photonique est la science de la lumière, utilisée par exemple pour les lasers lors de chirurgie, dans la fibre optique ou dans les produits comme les détecteurs de biosenseurs. Elle sert notamment à l'imagerie biomédicale et pour les appareils miniaturisés et ultraperformants (Luc-Alain Giraldeau dans Recherche et innovation : la compétitivité du Québec passe par l'international, 18 mars 2025).

La photonique quantique tire quant à elle parti des propriétés quantiques des photons. Elle est utilisée dans les télécommunications, notamment en lien avec la cybersécurité. Sa valeur ajoutée première réside dans son potentiel de réduire le coût énergétique et l'empreinte écologique d'Internet, que l'intelligence artificielle rendra exorbitants. Plusieurs centrales nucléaires devront être construites dans les prochaines années pour pouvoir alimenter Internet, et la photonique quantique peut représenter une solution intéressante (Piquard, 2024). En effet, c'est notamment parce que les photons consomment moins d'énergie que les supercalculateurs classiques, que la consommation énergétique serait réduite. L'INRS possède une expertise dans le domaine, raison pour laquelle le gouvernement canadien lui a alloué 8,2 millions de dollars en recherche à ce titre (Luc-Alain Giraldeau dans Recherche et innovation : la compétitivité du Québec passe par l'international, 18 mars 2025). L'institut quantique de l'Université de Sherbrooke a un profil pertinent pour un partenariat potentiel en raison de son champ d'expertise en matériaux, en ingénierie et en informatique quantique. Ses installations de pointe et les collaborations internationales qu'il a déjà établies pourraient en faire un collaborateur de choix (Université de Sherbrooke, 2025). Le gouvernement du Québec a démontré son appui envers la photonique quantique à travers le groupe d'intérêt Québec Quantique qui regroupe une communauté d'acteurs dans le domaine (ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, 2025). Le gouvernement du Canada a fait de même en adoptant la Stratégie quantique nationale du Canada et en investissant massivement dans le domaine (Gouvernement du Canada, 2025, Aperçu de la Stratégie quantique nationale du Canada).

La région de Rochester à New York, qui regroupe les plus importants centres de recherche dans ce domaine aux États-Unis, offre un potentiel intéressant de collaboration. Elle compte deux clusters technologiques, et la ville est également impliquée dans cet écosystème (Rochester Regional Photonics Cluster, 2025).

Conclusion

En somme, les collaborations scientifiques entre le Québec et les États-Unis demeurent stratégiquement essentielles et basées sur des critères solides. Parmi eux, la complémentarité des expertises, les intérêts géostratégiques communs et la présence d'écosystèmes établis permettent d'assurer une continuité dans la coopération transfrontalière malgré les fluctuations politiques. L'approche sectorielle présentée a permis de démontrer le potentiel de certaines collaborations à l'échelle étatique, que ce soit pour leur proximité, leurs priorités politiques ou leur spécialisation industrielle. Quoi qu'il en soit, elles apparaissent comme des alternatives probantes lorsque les dynamiques fédérales compliquent l'implantation de partenariats pérennes.

En bref, les collaborations scientifiques transfrontalières doivent être appréhendées comme des instruments stratégiques par le Québec. Elles renforcent la compétitivité et le positionnement de la province dans un monde où la science dépasse les frontières.

Références bibliographiques

- Aéro Montréal (Mis à jour en 2023). Partenaires stratégiques, <https://aeromontrealinternational.ca/partenariats-strategiques/>, c. le 6 janvier 2026.
- Agence spatiale canadienne (28 février 2025). Des technologies canadiennes bientôt sur la Lune et en orbite lunaire, <https://www.canada.ca/fr/agence-spatiale/nouvelles/2025/02/des-technologies-canadiennes-bientot-sur-la-lune-et-en-orbite-lunaire.html>, c. le 6 janvier 2026.
- Arnold, J. et Beck, M. (14 novembre 2023). Refonte des permis pour les projets d'énergie propre dans les États de New York et de la Californie, <https://tinyurl.com/Arnold-Beck>, c. le 6 janvier 2026.
- Arsenault, J. (21 février 2025). Filière batterie. Troisième arrêt pour un projet phare. *La Presse Plus*.
- BioFlorida. (13 octobre 2023). BIOQuébec and BioFlorida Announce Strategic Partnership, <https://www.bioflorida.com/news/655789/BIOqubec-and-BioFlorida-Announce-Strategic-Partnership.htm>, c. le 6 janvier 2026.
- BioQuébec (2025). BioQuébec. Sciences de la vie et technologies de la santé. <https://bioquebec.com/>, c. le 6 janvier 2026.
- C3.ai (26 mars 2020). C3.ai, Microsoft, and Leading Universities Launch C3.ai Digital Transformation Institute. <https://c3.ai/c3-ai-microsoft-and-leading-universities-launch-c3-ai-digital-transformation-institute/>, c. le 6 janvier 2026.
- Carpinetti, A. (2 juillet 2024). Why Do Most Rockets Launch From Close To The Equator? *Ifl Science*. <https://www.iflscience.com/why-do-most-rockets-launch-from-close-to-the-equator-74919>, c. le 6 janvier 2026.
- Centre interdisciplinaire de recherche en opérationnalisation du développement durable (Mis à jour en 2025). Plus de 100 chercheur.e.s. et une communauté étudiante de plus de 2000 membres. <https://cirodd.org/>, c. le 6 janvier 2026.
- Cision (11 décembre 2024). La ministre Martine Biron positionne le Québec comme un allié fiable et indispensable pour la Floride. <https://www.newswire.ca/fr/news-releases/la-ministre-martine-biron-positionne-le-quebec-comme-un-allie-fiable-et-indispensable-pour-la-floride-800688478.html>, c. le 6 janvier 2026.
- Clean Energy Ministerial (S.d.). Press Fact Sheet. <https://www.energy.gov/articles/clean-energy-ministerial-press-fact-sheet>, c. le 6 janvier 2026.
- Connecticut Center for Advanced Technology (2025). Technology, Talent, Training, Transformation. <https://www.ccat.us/>, c. le 6 janvier 2026.
- Council of the Great Lakes Region (13 août 2023). The Great Lakes Aviation and Space Technology Alliance Symposium. <https://councilgreatlakesregion.org/event/event-october-11-12-the-great-lakes-aviation-and-space-technology-alliance-symposium/>, c. le 6 janvier 2026.
- Cove (18 juin 2024). Expanding Our Reach: Supporting Innovative Marine Technologies. <https://coveocean.com/news/expanding-our-reach-supporting-innovative-marine-technologies/>, c. le 6 janvier 2026.

- Dance, S. et Patel, K. (Mis à jour le 1er mars 2025). How Trump firings at NOAA and the Weather Service could affect forecasts, *The Washington Post*. <https://www.washingtonpost.com/weather/2025/03/01/trump-firings-noaa-nws-weather-forecast-impacts/>, c. le 6 janvier 2026.
- Délégation du Québec à Miami (19 mars 2025). Opportunité en or pour les jeunes entreprises du Québec spécialisées en gestion des déchets ! [Statut]. *LinkedIn*. Repéré le 22 avril 2025, <https://tinyurl.com/DelQcMiami>, c. le 6 janvier 2026.
- Digitimes (5 septembre 2025). Quebec's AI hub drives semiconductor research and development. *Digitimes*. <https://www.digitimes.com/news/a20240902PR201.html&chid=9>, c. le 6 janvier 2026.
- Dominion Energy (5 mars 2025). Affordable, Reliable and Increasingly Clean Energy. [Conférence]. Ambassade de France à Washington, D.C.
- Enerdata (30 janvier 2023). 4.5 GW of offshore wind bids submitted in New York's 3rd solicitation (US). <https://www.enerdata.net/publications/daily-energy-news/power-capacity-new-york-3-millions-households.html>, c. le 6 janvier 2026.
- État de New York (22 avril 2024). Governor Hochul Launches Empire AI Consortium to Make New York a Global Leader in Artificial Intelligence as Part of FY 2025 Budget. <https://www.governor.ny.gov/news/governor-hochul-launches-empire-ai-consortium-make-new-york-global-leader-artificial>, c. le 6 janvier 2026.
- État du Maryland (16 octobre 2020). Maryland and Quebec sign cooperative partnership. <https://business.maryland.gov/news/maryland-and-quebec-sign-cooperative-partnership/>, c. le 6 janvier 2026.
- EVLO (20 août 2024). EVLO met en service un premier projet de stockage d'énergie par batterie aux États-Unis, <https://tinyurl.com/EVLOBattery>, c. le 6 janvier 2026.
- Ferry, Y. (6 juillet 2023). La Floride : acteur incontournable de l'aérospatial. *France Science*. <https://tinyurl.com/EVLOBatteryhttps://france-science.com/la-floride-acteur-incontournable-de-laerospatial/>, c. le 6 janvier 2026.
- Fonds de solidarité FTQ (17 avril 2024). Eocycle reçoit un financement de 25 millions pour apporter l'énergie propre aux zones rurales des États-Unis et en Europe. <https://www.fondsftq.com/fr-ca/salle-de-presse/communiqués/2024/20240417-eocycle-financement-de-25millions>, c. le 6 janvier 2026.
- Garcia, M. (27 mai 2015). Module Relocated Prepping Station for Commercial Crew. *NASA*. <https://www.nasa.gov/blogs/spacestation/2015/05/27/module-relocated-prepping-station-for-commercial-crew/>, c. le 6 janvier 2026.
- Goldsmith, P. (13 octobre 2016). International Human Cell Atlas initiative gets underway. *Broad Institute*. <https://www.broadinstitute.org/news/international-human-cell-atlas-initiative-gets-underway>, c. le 6 janvier 2026.
- Gouvernement du Canada (Mis à jour le 20 février 2025). Aperçu de la Stratégie quantique nationale du Canada. <https://ised-isde.canada.ca/site/strategie-quantique-nationale/fr>, c. le 6 janvier 2026.
- Gouvernement du Québec (2020). Les minéraux critiques stratégiques. Plan québécois pour la valorisation des minéraux critiques et stratégiques 2020-2025, https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/energie-ressources-naturelles/publications-adm/plan-strategique/PL_valorisation_mineraux_critiques_strategiques.pdf, c. le 6 janvier 2026.
- Gouvernement du Québec (2020). Plan pour une économie verte 2030. Politique-cadre d'électrification et de lutte contre les changements climatiques. <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/environnement/publications-adm/plan-economie-verte/plan-economie-verte-2030.pdf>, c. le 6 janvier 2026.
- Gouvernement du Québec (2021). Cap sur la relance : une action renforcée sur le marché américain. Stratégie territoriale pour les États-Unis. <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/relations-internationales/publications-adm/politiques/strategies-territoriales/STR-Strat-Etats-Unis-Long-FR-12mai21-MRIF.pdf>, c. le 6 janvier 2026.
- Gouvernement du Québec (2022). Inventer, développer, commercialiser. SQRI2, stratégie québécoise de recherche et d'investissement en innovation 2022-2027. ISBN 978-2-550-91839-4. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/economie/publications-adm/politique/PO_SQRI2_2022-2027_MEI.pdf, c. le 6 janvier 2026.
- Gouvernement du Québec (2025). Délégation du Québec à Miami. <https://www.quebec.ca/gouvernement/ministeres-organismes/relations-internationales/representations/delegation-quebec-miami>, c. le 6 janvier 2026.
- Harling, G. (Mis à jour en 2025). Le corridor canado-américain de fabrication de semi-conducteurs présente une occasion pour le Canada. *CMC Microsystems*, <https://tinyurl.com/HarlingCMC>, c. le 6 janvier 2026.
- Innovation, Science, et Développement économique du Canada (2021). Rapport sur l'état de l'industrie aérospatiale au

- Canada. Gouvernement du Canada. https://publications.gc.ca/collections/collection_2022/isde-ised/lu41-7-2021-fra.pdf, c. le 6 janvier 2026.
- Institut d'innovation et de conception en aérospatiale de Polytechnique Montréal (IICAP) (2025). À propos. <https://www.polymtl.ca/iicap/>, c. le 6 janvier 2026.
- Institut national des mines (2024). L'impact du traitement des minéraux critiques et stratégiques (MCS) sur la formation minière au Québec. Le cas des mines de lithium et de graphite. Bibliothèque et Archives nationales du Québec. 70 p. ISBN 978-2-550-97780-3, https://inmq.gouv.qc.ca/medias/files/Publications/Rapports_de_recherche/INMQ_MCS_Lithium_Graphite.pdf, c. le 6 janvier 2026.
- Invest in Canada (29 avril 2024). Canada's Semiconductor Industry Empowered by IBM's Reinvestment in its Operations. <https://www.investcanada.ca/news/canadas-semiconductor-industry-empowered>, c. le 6 janvier 2026.
- Judson, J. (3 janvier 2024). Bombardier wins US Army contract for new spy plane prototype. *Defense News*. <https://www.defensenews.com/industry/techwatch/2024/01/03/bombardier-wins-us-army-contract-for-new-spy-plane-prototype/>, c. le 6 janvier 2026.
- Laboratoire de dynamique et de gestion intégrée des zones côtières de l'UQAR (Mis à jour en 2017). Présentation du Laboratoire de dynamique et de gestion intégrée des zones côtières. <https://ldgizc.uqar.ca/Web>, c. le 6 janvier 2026.
- Lacroix-Couture, F. (8 août 2024). Innergex convoite les futurs grands projets éoliens d'Hydro-Québec. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/economie/817902/innergex-convoite-futurs-grands-projets-eoliens-hydro-quebec>, c. le 6 janvier 2026.
- Landau, M. D. (13 février 2024). Doit-on changer de méthode pour parler du changement climatique ?. *The National Geographic*, <https://www.nationalgeographic.fr/environnement/climat-communication-doit-on-changer-nos-methodes-alerte-pour-parler-du-changement-climatique>, c. le 6 janvier 2026.
- Leonardo DRS (13 janvier 2025). Leonardo DRS Awarded \$99 Million Contract to Modernize U.S. Army's Mortar Fire Control System. <https://www.leonardodrs.com/news/press-releases/leonardo-drs-awarded-99-million-contract-to-modernize-u-s-armys-mortar-fire-control-system/>, c. le 6 janvier 2026.
- Letarte, M. 27 février 2024. Une première unité de recherche en génie lunaire. *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/affaires/portfolio/2024-02-27/genie/une-premiere-unite-de-recherche-en-genie-lunaire.php>, c. le 6 janvier 2026.
- Maryland (16 octobre 2020). Maryland and Quebec sign cooperative partnership. <https://business.maryland.gov/news/maryland-and-quebec-sign-cooperative-partnership/>, c. le 6 janvier 2026.
- Miami-Dade County (Mis à jour en 2025). Risk and Resilience Tech Hub. <https://www.miamidade.gov/global/initiatives/tech-hub/home.page>, c. le 6 janvier 2026.
- Mila (18 janvier 2023). Amgen establishes a corporate lab at Mila, as the partnership between the two organizations grows. <https://mila.quebec/en/news/amgen-establishes-a-corporate-lab-at-mila-as-the-partnership-between-the-two-organizations>, c. le 6 janvier 2026.
- Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (Mis à jour en 2025). *Québec Quantique*. <https://www.economie.gouv.qc.ca/bibliotheques/a-propos/quebec-quantique>, c. le 6 janvier 2026.
- MITRE (Mis à jour en 2025). A company unlike any other. <https://www.mitre.org/>, c. le 6 janvier 2026.
- Murphy, M. (26 avril 2024). IBM, Canada, and Quebec partner on chips in North America. IBM Research. <https://research.ibm.com/blog/ibm-canada-quebec-bromont-chips>, c. le 6 janvier 2026.
- National Aeronautics and Space Administration (Mis à jour le 13 janvier 2025). *The Marshall Star*. <https://www.nasa.gov/marshall/the-marshall-star/>, c. le 6 janvier 2026.
- National Aeronautics and Space Administration (NASA) (2 avril 2025). James Webb Space Telescope. <https://science.nasa.gov/mission/webb/>, c. le 6 janvier 2026.
- National Environmental Satellite, Data, and Information Service (24 octobre 2023). Climate-Ready Nations: NOAA Partners With its Neighbor to the North, Département du Commerce. <https://www.nesdis.noaa.gov/news/climate-ready-nations-noaa-partners-its-neighbor-the-north>, c. le 6 janvier 2026.
- National Ocean Service (Mis à jour en 2025). Climate Program Office. Advancing scientific understanding of climate, improving societys ability to plan and respond. <https://cpo.noaa.gov/funding-opportunities/previous-funding-opportunities/>, c. le 6 janvier 2026.
- National Ocean Service (Mis à jour en 2025). International collaborations. <https://oceanservice.noaa.gov/international/>, c. le 6 janvier 2026.
- NYSERDA (2025). <https://www.nyserda.ny.gov/About/Funding>, c. le 6 janvier 2026.

NYISERDA (S.d.). Les projets éoliens offshore de New York, <https://tinyurl.com/NyiserdaNY>, c. le 6 janvier 2026.

Parker, L. (6 juillet 2021). En Floride, l'urgence de surélever le littoral avant que l'eau ne monte. *The National Geographic*. <https://www.nationalgeographic.fr/environnement/en-floride-lurgence-de-surelever-le-littoral-avant-que-leau-ne-monte>, c. le 6 janvier 2026.

Pavic, C. (17 mars 2025). Les contrats de Bombardier avec le Pentagone ne sont pas à l'abri de représailles de Trump, croit son p.-d.g., Éric Martel. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/economie/856525/contrats-bombardier-pentagone-ne-sont-pas-abri-represailles>, c. le 6 janvier 2026.

Polytechnique Montréal (28 janvier 2021). Création d'un pôle de recherche en cybersécurité maritime. <https://www.polymtl.ca/carrefour-actualite/nouvelles/creation-dun-pole-de-recherche-en-cybersecurite-maritime>, c. le 6 janvier 2026.

Recherche et Innovation : la compétitivité du Québec passe par l'international (18 mars 2025). Institut national de la recherche scientifique, Montréal. https://www.corim.qc.ca/fr/conference/1064/?utm_campaign=&utm_medium=01&utm_source=0120250207_&utm_content=emailing, c. le 6 janvier 2026.

Regional Photonics Cluster (2025). New York Photonics. <https://newyorkphotonics.org/>, c. le 6 janvier 2026.

Research Triangle Park (2025). Research Triangle Park. Where People + Ideas Converge. <https://www.rtp.org/#:~:text=Founded%20in%201959%20and%20located,academic%20institutions%2C%20startups%20and%20nonprofits>, c. le 6 janvier 2026.

Reuters (4 avril 2025). US offshore wind farm projects slow as Trump opposition adds to hurdles. <https://www.reuters.com/sustainability/climate-energy/us-offshore-wind-farm-projects-slow-trump-opposition-adds-hurdles-2025-04-04/>, c. le 6 janvier 2026.

South East Florida Climate Compact (Mis à jour en 2023). Advancing Climate Solutions Through Regional Action. <https://southeastfloridacclimatecompact.org/>, c. le 6 janvier 2026.

United States Department of Energy (2021). Critical minerals and materials. U.S. Department of Energy's strategy to support domestic critical mineral and material supply chains (FY 2021–FY 2031), <https://www.energy.gov/sites/prod/files/2021/01/f82/DOE>

[%20Critical%20Minerals%20and%20Materials%20Strategy_0.pdf](#), c. le 6 janvier 2026.

United Therapeutics (2025). Locations. <https://www.unither.com/about-us/locations-and-subsidiaries>, c. le 6 janvier 2026.

Université de Sherbrooke (2025). Institut quantique. <https://www.usherbrooke.ca/iq/fr/>, c. le 6 janvier 2026.

Vermont Chamber of Commerce (2025). Vermont and Québec Aerospace Trade Corridor Endures the Pandemic. <https://www.vtchamber.com/vermont-and-quebec-aerospace-trade-corridor-endures-the-pandemic/>, c. le 6 janvier 2026.

Whiting, T. (20 mars 2024). NASA Advanced Air Mobility Partnerships. <https://www.nasa.gov/missions/aam/aampartners/>, c. le 6 janvier 2026.

ARTICLE

LE COMPORTEMENT DES ENTREPRISES CHINOISES DANS LES PORTS MONDIAUX : ENTRE EXPANSION ÉCONOMIQUE ET ADAPTATION AUX CONTRAINTES GÉOPOLITQUES

Kahina Belhadi

Kahina Belhadi est étudiante à la maîtrise en commerce international et investissement à l'École supérieure d'études internationales de l'Université Laval. Ses intérêts académiques s'articulent autour des dynamiques économiques internationales, la gouvernance mondiale et les enjeux géopolitiques contemporains.

Résumé : En prolongeant l'analyse empirique de Lasserre, Athot et Su (2022), cet article montre que depuis 2022, le comportement des entreprises chinoises dans les ports mondiaux ne constitue pas une rupture mais une recomposition. Elles adaptent leurs stratégies aux contraintes réglementaires des économies avancées, tout en consolidant leur présence dans le Sud global. La différenciation régionale s'accroît et la compétition se déplace désormais vers le contrôle des données logistiques.

Mots clés : Ports mondiaux, entreprises chinoises, géopolitique, recomposition stratégique, routes de la soie maritime.

Abstract: Building on the empirical analysis of Lasserre, Athot, and Su (2022), this article shows that since 2022, the behavior of Chinese companies in global ports has not undergone a rupture, but rather a strategic recomposition. These firms have adjusted their approaches to the tighter regulatory constraints of advanced economies while simultaneously strengthening their presence across the Global South. Regional differentiation has become more pronounced, and competition is increasingly shifting toward the control of logistics data.

Keywords : Global ports, Chinese companies, geopolitics, strategic recomposition, Maritime Silk Roads.

Introduction

Depuis le lancement de l'Initiative de la Ceinture et de la Route en 2013 par Xi Jinping, la Chine a profondément transformé la géographie des échanges mondiaux (Jensen et Chen, 2025). Au cœur de cette stratégie se trouvent les infrastructures portuaires, qui ne sont plus de simples points de transit, mais les nouveaux leviers de la puissance chinoise. En l'espace de deux décennies, Pékin est passé du statut de grand exportateur à celui de gestionnaire des flux mondiaux,

participant à la gestion de près d'une centaine de terminaux portuaires à travers le globe (Kardon et Leutert, 2022). L'implication des entreprises chinoises, qu'il s'agisse de géants d'État ou de constructeurs, témoigne d'une approche intégrée. Lasserre, Athot et Su (2022) ont conduit une analyse empirique rigoureuse portant sur 167 projets documentés entre 2000 et 2022. Leur conclusion est sans ambiguïté : les acquisitions directes ne représentent que 25 projets sur 173 activités recensées, loin derrière les contrats de service (66 projets) et les investissements (56 projets) (Lasserre et al., 2022). Dans la grande majorité des cas, les entreprises chinoises interviennent donc comme prestataires ou partenaires financiers, sans détenir la propriété des infrastructures. Ces auteurs soulignent également qu'une confusion répandue entre prêt, investissement, concession et contrat de service conduit à surestimer le contrôle réel exercé par Pékin. De plus, l'implication chinoise a longtemps été perçue à travers le prisme de la théorie du collier de perles ou celui du piège de la dette.

Depuis 2022, le contexte international s'est radicalement transformé. L'intensification des tensions géopolitiques, la guerre en Ukraine, la rivalité sino-américaine et la reconfiguration des chaînes d'approvisionnement mondiales ont créé un environnement sensiblement plus contraignant pour les entreprises portuaires chinoises (Bozzi, 2025).

Parallèlement, la Chine de Xi Jinping a opéré, à partir de 2017, un virage vers une assertivité décomplexée, qualifiée de diplomatie du « Wolf Warrior » (Harper, 2023), transformant le secteur portuaire en terrain d'une dualité stratégique entre quête de respectabilité économique et utilisation des

infrastructures comme levier d'influence politique. En prolongeant le cadre analytique établi par Lasserre, Athot et Su (2022), nous cherchons à répondre à la question suivante : dans quelle mesure le comportement des entreprises chinoises dans les ports mondiaux s'est-il transformé depuis 2022, entre continuité de la stratégie portuaire chinoise et adaptation aux nouvelles contraintes géopolitiques ?

L'article examine successivement : la gouvernance des entreprises portuaires chinoises et la doctrine de la route de la soie maritime, les modalités d'implantation et le clivage Nord/Sud, l'analyse régionale comparée, les enjeux, risques réactions internationales.

1. Les ports, piliers de la projection de puissance chinoise

Depuis deux décennies, la Chine a progressivement bâti un réseau portuaire mondial qui sert à la fois ses intérêts économiques et stratégiques. La logique d'implantation a gagné en cohérence : colocalisation des ports avec des actifs critiques, maillage d'escales permettant de réduire la dépendance envers les terminaux contrôlés par des rivaux, et différenciation entre prise de participation, concessions d'exploitation, financements d'extension et fourniture d'équipements.

1.1 Entreprises chinoises et État-parti

Les grandes entreprises du secteur portuaire chinois ne sont pas de simples entités commerciales opérant selon une logique de marché ordinaire. Des opérateurs comme COSCO Shipping ou China Merchants Ports sont fréquemment décrits comme entretenant des liens étroits avec le parti-État : leurs dirigeants sont généralement issus de structures partisans et leurs objectifs stratégiques s'alignent souvent sur les priorités nationales. Toutefois, cette perception mérite d'être nuancer : bien que ces entreprises agissent en cohérence avec les impératifs de sécurité économique de Pékin, notamment pour le contrôle des corridors miniers et des hubs océaniques stratégiques, elles conservent une autonomie commerciale et poursuivent des objectifs de rentabilité qui leur sont propres (Garcia et Meise, 2025). Cette proximité avec l'État ne signifie pas pour autant une direction centralisée et rigide. La BRI

fonctionne comme un cadre très souple, sans articulation réfléchie de l'ensemble de ses composantes (Lasserre et al., 2022). C'est précisément cette souplesse qui explique la résilience de la stratégie portuaire chinoise face au durcissement de l'environnement international depuis 2022. En l'absence d'une direction centralisée, les entreprises chinoises peuvent ajuster leurs modalités d'intervention selon les contextes locaux, privilégiant les participations minoritaires dans les économies avancées où la surveillance réglementaire s'est renforcée et les concessions à long terme dans les pays en développement où les besoins d'infrastructures demeurent pressants (Garcia et Meise, 2025 ; Wooley et al., 2026).

Cette gouvernance hybride a donné lieu à des combinaisons d'intervention souples et diversifiées : prise de participation au capital des terminaux, concessions à long terme, vente d'équipements ou simples accords logistiques créant une dépendance technico-opérationnelle (The maritime executive, 2026). AidData documente une colocalisation accrue des financements portuaires avec des mines et complexes industriels, ce qui révèle un alignement fin entre les décisions d'entreprises et les priorités de sécurité économique du parti-État (Wooley et al., 2026).

1.2 Typologie des acteurs chinois

L'expansion portuaire chinoise repose sur un écosystème diversifié d'entreprises dont les logiques d'intervention, les zones géographiques de prédilection et les liens avec l'État varient sensiblement. Cette diversification n'est pas le fruit du hasard : elle constitue précisément le mécanisme qui permet à la stratégie portuaire chinoise de rester adaptative face à des environnements réglementaires et politiques de plus en plus contraignants depuis 2022. On distingue quatre grandes catégories d'acteurs, dont la combinaison produit la profondeur et la flexibilité de la présence chinoise dans les ports mondiaux.

Les grandes entreprises d'État stratégiques constituent le cœur de la projection chinoise. COSCO Shipping Corporation, opérateur intégré couvrant la flotte, les terminaux, la logistique et l'ingénierie, se distingue par sa concentration sur les économies avancées. Elle adapte généralement ses

pratiques selon les configurations institutionnelles locales, ce qui révèle une approche pragmatique (Mohan et al., 2025). China Merchants Ports Holding, quant à elle, adopte une logique distincte, davantage orientée vers les marchés émergents et les corridors industriels en Afrique, en Asie, en Méditerranée et en Amérique latine (Kardon et Leutert, 2022). Cette différenciation entre les deux principaux opérateurs illustre que la stratégie chinoise s'ajuste aux opportunités et aux contraintes de chaque marché.

Les entreprises privées, comme CK Hutchison Holding, constituent un autre acteur clé. Ce conglomérat avait bâti un réseau mondial de concessions bien avant le lancement de la BRI en 2013 (Lasserre et al., 2022). Leur présence aux côtés des entreprises d'État complexifie la lecture géopolitique de l'Expansion portuaire chinoise : tous les projets impliquant des entreprises chinoises ne relèvent pas d'une logique étatique.

Les banques politiques, telles que China Exim Bank et China Development Bank, jouent un rôle d'architectes financiers, elles financent les constructions et les extensions sans nécessairement prendre le contrôle du capital (Chen, 2020). Cela permet à la Chine d'exercer une influence sur les projets à travers des clauses financières et techniques, sans détenir la propriété formelle des infrastructures, ce qui rejoint directement la mise en garde méthodologique de Lasserre, Athot et Su (2022) sur la confusion entre financement et investissement.

Enfin, les entreprises de construction et d'ingénierie telle que China Communication Construction Company interviennent souvent dans la conception et la réalisation de terminaux portuaires, de digues, de bassins et de voies d'accès maritimes (The Maritime Executive, 2026).

La complémentarité de ces quatre catégories d'acteurs, opérateurs, financeurs, conglomérats privés et constructeurs, produit une architecture d'intervention modulable, capable de s'adapter aux différents environnements réglementaires et politiques rencontrés à travers le monde. Cette diversité constitue précisément l'une des forces structurelles de la présence portuaire chinoise à l'international.

1.3 La doctrine de la route de la soie maritime

La route de la soie maritime constitue la dimension maritime de l'Initiative de la Ceinture et de la route. Elle vise à structurer un réseau d'infrastructures maritimes reliant l'Asie à l'Europe en passant par l'océan Indien, la mer Rouge et la Méditerranée. Comme le rappellent Lasserre, Athot et Su (2022), cette route ne représente pas une innovation géographique, elle consacre l'importance d'un axe commercial qui préexistait largement au lancement de la BRI. Dans sa conception, la route de la soie maritime ne doit pas être comprise uniquement comme un ensemble de projets portuaires isolés, mais plutôt comme une architecture logistique globale destinée à faciliter les flux commerciaux et à soutenir l'intégration de la Chine dans les chaînes d'approvisionnement mondiales (Jensen et Chen, 2025).

Cette stratégie répond à plusieurs préoccupations liées à la sécurité économique. Dans de nombreux cas, les investissements sont situés à proximité de régions riches en ressources naturelles ou de grands bassins industriels, ce qui facilite l'acheminement des matières premières vers les marchés asiatiques (Desurmont, 2024). La route de la soie maritime dépasse ainsi largement la simple construction ou modernisation de ports : elle englobe des zones économiques spéciales, des plateformes logistiques et des corridors industriels et miniers, formant un ensemble intégré au service de la sécurité économique chinoise (Wooley et al., 2026).

La dimension diplomatique est également centrale. En finançant ou en développant des infrastructures jugées essentielles au développement local, la Chine construit des relations d'interdépendance susceptibles de consolider sa présence économique et politique dans différentes régions du monde (Desurmont, 2024). Cette approche constitue un outil de soft power économique autant qu'une stratégie commerciale : elle permet à Pékin de créer des obligations mutuelles sans recourir à des formes d'influence plus visibles et contestables politiquement (Jensen et Chen, 2025).

2. Modèles d'implantation et stratégies de contrôle

2.1 Les formes d'implication chinoise dans les ports étrangers

L'analyse des investissements chinois dans les infrastructures portuaires montre une diversité de modalités d'implication, reflétant une approche combinant stratégie économique, influence politique et sécurisation des chaînes logistiques. On distingue plusieurs modalités, dont la combinaison varie selon les contextes institutionnels et les objectifs poursuivis (Lasserre et al., 2022).

Le contrat de construction et d'ingénierie : généralement sous forme de contrats « Engineering, Procurement and Construction ». Dans ce cadre, les entreprises chinoises sont responsables de la conception, de l'approvisionnement en matériel et de la construction des infrastructures portuaires (Aritua et al., 2022). Cela permet aux entreprises chinoises de s'insérer dans les projets tout en limitant les risques financiers à l'exploitation à long terme (Yang et al., 2020 ; Zhang et Chen, 2022). Ce modèle peut créer des relations économiques durables, notamment à travers la maintenance des infrastructures, la fourniture d'équipements ou la réalisation d'extensions futures, et peut servir de porte d'entrée pour des partenariats plus approfondis (Jensen et Chen-Florea, 2025).

La prise de participation au capital des terminaux : les grandes entreprises chinoises telles que COSCO Shipping et China Merchants privilégient des participations minoritaires voire significatives dans des terminaux stratégiques, souvent via des co-entreprises avec des autorités portuaires locales ou des opérateurs privés (Mohan et al., 2025). Cette stratégie permet à la Chine d'exercer une influence sur la gouvernance opérationnelle, accès aux sillons, tarification ou priorisation des investissements, tout en limitant la visibilité politique d'un contrôle direct (Kardon, 2025). À titre d'exemple, en Europe, les entreprises chinoises détenaient des participations dans plusieurs terminaux à conteneurs au milieu de 2023, mais le contrôle majoritaire ne s'exerçait que dans deux ports : Pirée (67%) et Zeebrugge (85% des actions) (Parlement européen, 2023). COSCO détient des participations majoritaires dans l'opérateur des terminaux de conteneurs à Valence et à Bilbao (Espagne) – elle ne contrôle pas ces ports.

La concession d'exploitation à long terme d'une durée pouvant aller de 20 à 99 ans : ces contrats offrent un droit d'usage exclusif et une perception de revenus sans nécessiter l'acquisition (Zhang et Chen, 2022). Ce modèle implique généralement un couplage entre financement, construction et exploitation, créant ainsi une dépendance technico-opérationnelle durable (Wooley et al., 2026).

Le financement sans prise de contrôle : via des banques publiques comme China Exim Bank ou China Development Bank, ce mécanisme permet de soutenir des projets portuaires sans prendre le contrôle direct du capital. Cette approche instaure un droit de regard sur les projets via des clauses techniques et financières sans que la Chine ne détienne formellement la propriété (Chen, 2020).

Cette diversité d'instruments montre que la stratégie chinoise est finement calibrée et adaptative. Depuis 2022, dans un contexte où les économies avancées durcissent leurs mécanismes de filtrage, cette diversité d'instruments prend une signification nouvelle : elle permet désormais aux entreprises chinoises de maintenir leur présence en recourant à des formes d'intervention moins visibles politiquement : financement, contrat de service, participations minoritaires, là où les acquisitions directes sont devenues plus difficiles à obtenir.

2.2 Le clivage Nord/Sud

L'analyse de la présence chinoise dans les infrastructures portuaires mondiales révèle l'existence d'un clivage relatif entre pays développés et pays en développement. Ce clivage ne renvoie pas à une stratégie unique appliquée uniformément, mais plutôt à une adaptation des instruments d'investissement aux contextes institutionnels, réglementaires et économiques propres à chaque région (Garcia et Meise, 2025). Autrement dit, la manière dont la Chine s'implique dans les ports étrangers dépend largement du niveau de régulation, de la capacité financière des États hôtes et de la sensibilité politique entourant les infrastructures critiques (Spencer et al., 2025).

Dans les économies avancées, les investissements chinois évoluent dans un environnement réglementaire particulièrement dense. Les autorités portuaires disposent généralement d'une forte autonomie institutionnelle et les infrastructures stratégiques font l'objet d'une surveillance politique accrue (Ghiretti et al., 2023). Dans ce contexte, les entreprises chinoises ont souvent des participations minoritaires dans les terminaux plutôt qu'un contrôle majoritaire (Mohan et al., 2025). Cette approche permet de maintenir une présence économique tout en limitant les frictions politiques liées à la question de la souveraineté des infrastructures (Kardon, 2025). Les concessions d'exploitation y sont également encadrées par des dispositifs réglementaires stricts, notamment en matière de conformité, de cybersécurité et de sûreté maritime dans le cadre du code ISPS (Organisation maritime internationale, s.d.). Par ailleurs, les mécanismes de filtrage des investissements étrangers, particulièrement développés aux États-Unis et dans l'Union européenne, renforcent la surveillance institutionnelle des acquisitions dans les secteurs jugés sensibles (Parlement européen, 2024). Dans ces conditions, la présence chinoise dans les grands hubs portuaires des économies avancées demeure généralement diffuse et encadrée, avec peu d'opportunités de contrôle direct à court terme (Kardon et Leutert, 2022).

La situation est sensiblement différente dans de nombreux pays en développement, notamment en Afrique, en Asie du Sud-Est ou en Amérique latine. Dans ces contextes, les besoins en capital, en expertise technique et en infrastructures logistiques ouvrent davantage d'espace aux investisseurs étrangers (Yang et al., 2020). Les projets portuaires s'y matérialisent fréquemment sous forme de concessions d'exploitation de longue durée, combinées à des engagements de construction, d'extension ou de modernisation des infrastructures (Zhang et Chen, 2022). Le modèle chinois repose souvent sur un couplage entre financement, construction et fourniture d'équipements, impliquant à la fois les banques publiques chinoises, les entreprises de construction et les fabricants d'équipements portuaires (Wooley et al., 2026). Cette configuration peut engendrer une forme de dépendance cumulative, source d'asymétries de pouvoir et de tensions politiques entre l'État hôte et les acteurs chinois : la renégociation d'un projet

devient alors une opération complexe, car elle nécessite de traiter simultanément la restructuration de la dette financière et la modification des contrats opérationnels (Wooley et al., 2026).

Enfin, ce constat ne doit pas être interprété de manière simpliste comme une opposition entre contrôle direct et absence de contrôle. Ces investissements répondent souvent à une demande réelle des États hôtes, dont les besoins en infrastructures portuaires sont structurellement sous-financés. La relation n'est donc pas imposée : elle repose sur une convergence d'intérêts mutuels.

3. Analyse régionale comparée

L'analyse de la présence chinoise dans les infrastructures portuaires mondiales révèle une stratégie différenciée selon les contextes régionaux. Au lieu de suivre une logique uniforme, elle s'adapte aux contraintes institutionnelles et politiques de chaque région. Lasserre, Athot et Su (2022) avaient déjà documenté cette différenciation pour la période 2000-2022 : les acquisitions et concessions se concentraient alors sur les marchés européens, tandis que les contrats de service dominaient en Afrique subsaharienne.

3.1 Europe

Le cas européen constitue un exemple particulièrement révélateur du durcissement de l'environnement réglementaire post-2022. Pour bien saisir ce changement, il faut partir du constat établi par Lasserre, Athot et Su (2022). Les acquisitions et concessions chinoises s'étaient fortement accélérées en Europe entre 2014 et 2018, portées notamment par COSCO Shipping et China Merchants Port, qui avaient acquis des participations dans plusieurs ports stratégiques du continent, notamment au Pirée, à Rotterdam, à Hambourg, à Valence et à Antwerp (Ghiretti et al., 2023 ; Mohan et al., 2025). Cette dynamique s'inscrivait alors dans une logique d'intégration commerciale, dans un environnement réglementaire encore peu contraignant pour les investissements étrangers.

Depuis 2022, cette fenêtre d'opportunité s'est considérablement rétrécie. Les autorités européennes ont institutionnalisé le contrôle des investissements étrangers dans les secteurs jugés stratégiques, notamment à travers le règlement UE 2019/452, dont l'application est devenue pleinement opérationnelle dans la plupart des États membres à partir de 2022 (Parlement européen, 2024). Ce cadre réglementaire a directement affecté les projets impliquant des entreprises chinoises. Le cas du terminal de Tollerort à Hambourg en est l'illustration la plus concrète : la participation de COSCO y a finalement été limitée à 24,9 % au lieu des 35 % initialement envisagés, afin de préserver le contrôle national sur une infrastructure considérée comme critique (Messingschlager, 2025).

L'Europe adopte ainsi une stratégie qui peut être qualifiée de gestion du risque. Il ne s'agit pas d'exclure les entreprises chinoises du marché portuaire européen, mais plutôt d'encadrer leur participation afin de limiter les risques de dépendance stratégique. La transformation observée depuis 2022 ne correspond donc pas à une rupture radicale, mais plutôt à une évolution vers un modèle où la régulation devient l'outil central de la politique économique.

3.2 Amérique latine

En Amérique latine et dans les Caraïbes, la présence chinoise dans les infrastructures portuaires s'inscrit dans un contexte différent. Cette région est marquée par un déficit chronique d'infrastructures et par une forte demande de financement pour la modernisation des réseaux logistiques (Ray et al., 2024 ; Wooley et al., 2026). C'est précisément cette asymétrie qui explique pourquoi la stratégie chinoise, qui repose généralement sur un modèle combinant financement, construction et parfois exploitation des terminaux, trouve dans cette région un terrain particulièrement favorable (Kardon, 2025 ; Wooley et al., 2026). Ce constat prolonge directement l'analyse de Lasserre, Athot et Su (2022), qui recensaient déjà 18 projets portuaires chinois dans les Amériques entre 2000 et 2022.

Le mégaport de Chancay au Pérou, développé par COSCO Shipping Ports, illustre cette logique. Sa position géographique sur la côte pacifique réduit significativement les

temps de transit entre l'Amérique du Sud et l'Asie, tout en facilitant l'acheminement vers les marchés chinois de matière premières stratégiques que la Chine importe depuis la région, notamment le soja, le cuivre et le lithium (Ray et al., 2024 ; Wooley et al., 2026). Ce projet illustre comment les infrastructures portuaires chinoises s'inscrivent dans une logique de sécurisation des chaînes d'approvisionnement en matières premières, confirmant l'alignement entre décisions d'investissement des entreprises et priorités économiques.

Ce cas révèle également les tensions inhérentes à ce modèle d'investissement dans des environnements institutionnels fragiles. En 2024, l'Autorité nationale des ports du Pérou a tenté d'annuler la clause d'exclusivité opérationnelle accordée à COSCO, avant de retirer sa plainte et de modifier la législation nationale (Kardon, 2025). Un tel retournement serait difficilement concevable dans le contexte institutionnel européen, où les mécanismes de contrôle sont suffisamment solides pour encadrer leur participation.

Le cas latino-américain illustre ainsi que la mutation du comportement chinois depuis 2022 ne s'expriment pas uniquement face aux pressions réglementaires des pays développés, mais aussi dans la capacité de Pékin à consolider sa position dans des contextes institutionnels plus fragiles.

3.3 Afrique et Moyen Orient

En Afrique et au Moyen-Orient, la présence chinoise dans les ports obéit à une logique distincte des autres régions : elle vise avant tout à sécuriser les lignes d'approvisionnement le long des corridors maritimes les plus stratégiques et les plus vulnérables du commerce mondial. La concentration des investissements à proximité des grands détroits : le canal de Suez, le détroit d'Ormuz ou le détroit de Bab el-Mendeb, ne relève pas d'une coïncidence géographique, mais d'une réponse structurelle à la dépendance de la Chine envers ces routes qu'elle ne contrôle pas directement (Spencer et al., 2025 ; Wooley et al., 2026). Cette logique de sécurisation avait déjà été identifiée par Lasserre, Athot et Su (2022), qui documentaient une forte concentration de projets autour de l'océan Indien et de la mer Rouge, ainsi qu'une explosion des contrats de service en Afrique subsaharienne entre 2014 et 2018.

Ce que la période post 2022 révèle, c'est un approfondissement de cette logique, avec une colocalisation croissante des investissements portuaires avec des corridors miniers et industriels (Wooley et al., 2026 ; Nantulya, 2025). Dans la plupart des cas, l'implication chinoise prend la forme de projets de construction, de concessions à long terme ou de participation dans l'exploitation portuaire (Aurégan, 2024). Des ports comme Djibouti, Port Said ou Ain Sokhna en Égypte jouent un rôle central dans les corridors maritimes reliant l'Asie, l'Europe et l'Afrique, et constituent des points d'ancrage stratégiques pour la sécurisation des exportations chinoises et de ses approvisionnements énergétiques (Martines, 2022). Cette dynamique reflète une logique de codépendance : les États hôtes cherchent à moderniser leurs infrastructures et attirer des investissements étrangers, tandis que la Chine cherche à sécuriser les routes commerciales essentielles à son économie (Garcia et Meise, 2025).

Enfin, dans une région où les contraintes institutionnelles sont limitées et les besoins en infrastructures pressants, la stratégie portuaire chinoise conserve sa logique opportuniste héritée de la période BRI, tout en l'orientant davantage vers les objectifs de sécurisation économique depuis 2022.

3.4 Asie du Sud-Est

En Asie du Sud-Est, la stratégie chinoise s'inscrit dans un environnement géopolitique singulier, marqué par une dépendance structurelle de la Chine à l'égard du détroit de Malacca. Près de 80 % des importations énergétiques chinoises ainsi qu'une part majeure de son commerce maritime, transitent par ce goulet d'étranglement qu'elle ne contrôle pas directement (Kardon et Leutert, 2022). Lasserre, Athot et Su (2022) avaient déjà identifié cette vulnérabilité comme l'un des moteurs de la logique d'implantation portuaire chinoise dans la région, soulignant que des ports comme Gwadar au Pakistan ou Kyaukpyu au Myanmar pouvaient potentiellement offrir des itinéraires alternatifs permettant de contourner ce goulot d'étranglement. Depuis 2022, cette logique de diversification des routes s'est poursuivie, sans toutefois se traduire par un contrôle accru des infrastructures régionales. Certains pays, comme Singapour, maintiennent un contrôle strict sur leurs infrastructures portuaires tout en coopérant étroitement avec

les réseaux commerciaux chinois (Kuik, 2024). D'autres, comme la Malaisie ou l'Indonésie, adoptent une stratégie plus flexible, acceptent certains financements mais renégocient régulièrement les conditions des projets, tout en développant des partenariats parallèles avec le Japon, la Corée du Sud, les États-Unis et l'Union européenne (Kuik, 2024). Cette stratégie limite le contrôle que Pékin peut exercer sur les infrastructures de la région et illustre que les États de cette région ne sont pas de simples récipiendaires passifs de la stratégie portuaire chinoise, mais des acteurs dotés de marges de manœuvre réelles qui leur permettent de préserver leur autonomie.

Depuis 2022, cette dynamique s'est accentuée dans un contexte de compétition géopolitique croissante entre la Chine et les États-Unis dans la région Indo-Pacifique, ce qui contraint les entreprises chinoises à proposer des conditions plus transparentes et plus avantageuses pour rester compétitives.

4. Enjeux, risques et controverses

4.1 Rentabilité économique et viabilité stratégique

La performance économique des investissements portuaires chinois est hétérogène et révélatrice : elle dépend moins de la stratégie de Pékin que des conditions structurelles propres à chaque contexte (Garcia et Meise, 2025). Le port du Pirée en Grèce en est l'illustration positive. Depuis l'entrée de COSCO, le trafic de conteneurs a progressé de 284,7 % jusqu'en 2024 (Mohan et al., 2025). Cette réussite tient avant tout à la qualité de l'hinterland, à l'intermodalité et à l'intégration du port aux chaînes logistiques Asie-Europe (Oulmakki et al., 2023). Il illustre que lorsque les conditions locales sont réunies, les entreprises chinoises sont capables de moderniser efficacement des infrastructures portuaires et de créer une valeur économique réelle pour l'État hôte.

À l'opposé, le port de Hambantota au Sri Lanka symbolise les dérives d'investissements, fondés sur des prévisions irréalistes et une gouvernance défailante, ce qui a contraint le gouvernement sri-lankais à céder 70 % de ses parts à China Merchants Ports pour 99 ans (Gangte, 2020).

La littérature académique nuance cependant la thèse du piège de la dette : Lasserre, Athot et Su (2022) avaient établi avec clarté que plusieurs études de faisabilité avaient averti les autorités sri-lankaises du faible potentiel commercial du site et que l'argent de la privatisation du port n'avait pas servi à rembourser la dette due à l'Exim Bank, ce qui suggère que les décisions défaillantes incombaient avant tout aux pouvoirs publics locaux. Ces difficultés résultent plutôt d'une mauvaise planification et de facteurs domestiques propres aux pays hôtes que d'une intention prédatrice de Pékin (Brautigam, 2020).

La viabilité économique d'un investissement portuaire chinois dépend de la qualité de la gouvernance locale, de la solidité du cadre institutionnel de l'État hôte.

4.2 Enjeux géopolitiques et sécuritaires

Les infrastructures portuaires possèdent une nature duale, combinant fonctions logistiques et potentiel stratégique. Cette dualité est au cœur des débats sur les intentions chinoises depuis le lancement de la BRI. Lasserre, Athot et Su (2022) avaient formulé une nuance analytique fondamentale à ce sujet : rien ne prouve l'existence d'une stratégie militaire délibérée. Ce constat demeure valide après 2022. Si la Chine cherche à multiplier les accords d'accès portuaire dans différentes régions, ces installations restent limitées dans leurs capacités à soutenir des opérations de haute intensité et répondent davantage à des besoins logistiques qu'à une stratégie de domination militaire globale (Kardon et Leutert, 2022 ; Garcia et Meise, 2025).

Ce que la période post-2022 révèle en revanche, c'est un déplacement vers le domaine technologique et numérique. Le contrôle des informations sur les mouvements des cargaisons, les routes maritimes et les flux douaniers via la plateforme chinoise de données logistiques LOGINK inquiète les puissances occidentales. Cette plateforme offre potentiellement à Pékin une visibilité stratégique sur les chaînes d'approvisionnement mondiales (U.S.-China Economic and Security Review Commission, 2022). Cette évolution marque un tournant : la compétition ne se limite plus à l'accès physique aux infrastructures, mais englobe aussi la maîtrise des données, des réseaux et des normes de

cybersécurité qui structurent le fonctionnement des ports mondiaux (Ghiretti et al., 2023).

4.3 Réactions internationales

Les réactions mondiales à l'expansion portuaire chinoise marquent la fin d'une ère de laisser-faire (Parlement européen, 2024). Aux États-Unis, l'approche est largement sécuritaire : le renforcement des contrôles sur les équipements portuaires d'origine chinoise et les restrictions imposées à LOGINK dans la National Defense Authorization Act de 2024 témoignent d'une volonté de réduire les dépendances technologiques (Kardon, 2025). Dans l'Union européenne, le règlement UE 2019/452 de filtrage des investissements directs étrangers traduit une attention accrue aux enjeux de souveraineté économique (Ghiretti et al., 2023). Cela ne vise pas à exclure les entreprises chinoises des marchés portuaires occidentaux, mais plutôt à encadrer leur participation de manière à prévenir toute forme de dépendance stratégique.

Dans le Sud global, les réactions apparaissent plus nuancées. Si la Chine reste un partenaire incontournable pour combler le déficit d'infrastructures, l'émergence d'alternatives comme le Global Gateway de l'Union européenne ou le réseau Blue Dot des États-Unis et l'Initiative Build Back Better World du G7, offre aux pays en développement une marge de manœuvre (Jensen et Chen-Florea, 2025). Cette nouvelle concurrence force les entreprises chinoises à être plus transparentes et à mieux intégrer les normes environnementales et sociales pour rester compétitives. Ce changement constitue l'une des transformations les plus significatives de la stratégie portuaire chinoise depuis 2022, et il n'aurait pas été possible sans l'émergence de ces alternatives.

Conclusion

L'analyse du comportement des entreprises chinoises dans les ports mondiaux montre que, depuis 2022, leur stratégie ne s'inscrit ni dans une rupture ni dans une simple continuité par rapport à la période documentée par Lasserre, Athot et Su (2022) pour les années 2000-2022. Elle révèle plutôt une recomposition progressive des modalités de la présence

portuaire chinoise à l'échelle mondiale, qui répond directement à la question posée dans cet article : la transformation observée traduit une consolidation de la logique opportuniste héritée de la période BRI, recomposée sous l'effet des nouvelles contraintes géopolitiques et réglementaires, dans un environnement international plus polarisé.

Cette adaptation se traduit par une diversification des instruments mobilisés. Là où les acquisitions directes deviennent plus difficiles politiquement, les entreprises privilégient désormais des formes d'implantation plus discrètes. Lasserre, Athot et Su (2022) avaient confirmé que la puissance portuaire chinoise repose moins sur la possession formelle des infrastructures que sur sa capacité à s'insérer durablement dans les chaînes de circulation du commerce mondial, une logique qui se maintient et s'approfondit après 2022.

L'analyse met en évidence une différenciation croissante entre les espaces régionaux. Dans les économies avancées, la présence chinoise est davantage encadrée par des mécanismes de surveillance stratégique, tandis que dans le Sud global, elle continue de bénéficier des besoins structurels en financement et en modernisation des infrastructures. Ce constat confirme que le comportement des entreprises chinoises demeure profondément adaptatif et dépend largement des contraintes imposées par les États hôtes.

Enfin, la transformation la plus significative par rapport à la période analysée par Lasserre, Athot et Su (2022) concerne le déplacement progressif de la compétition portuaire vers le contrôle des données logistiques. Au-delà des quais et des terminaux, ce sont désormais les systèmes numériques et les flux d'information qui redéfinissent les rapports de puissance dans l'espace maritime mondial. Dans cette perspective, les ports apparaissent non seulement comme des infrastructures commerciales, mais aussi comme des espaces stratégiques où se redessinent les équilibres de la mondialisation contemporaine.

Références bibliographiques

- Aritua, Bernard et al. (2022). *Developing China's Ports : How the Gateways to Economic Prosperity Were Revived*. Banque mondiale (coll. « International Development in Focus »). <https://doi.org/10.1596/978-1-4648-1849-3>
- Aurégan, Xavier (2024). La course aux ports africains ? Contributions chinoises au développement portuaire africain. *Flux*, 135-136(1) : 13-30. <https://doi.org/10.3917/flux1.135.0013>
- Bozzi, Claudio (2025). China has invested billions in ports around the world- this is why the West is so concerned. *The Conversation*, <https://theconversation.com/china-has-invested-billions-in-ports-around-the-world-this-is-why-the-west-is-so-concerned-244733>
- Brautigam, Deborah (2020). A critical look at Chinese 'debt-trap diplomacy' : The rise of a meme. *Area Development and Policy*, 5 (1) : 1-14 <https://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/23792949.2019.1689828>
- Chen, Yang (2020). Au-delà du don : Les banques de développement chinoises et la refonte du financement du développement. *Études comparatives du développement international* 55(4), 436-459. <https://link-springer-com.acces.bibl.ulaval.ca/article/10.1007/s12116-020-09310-9>
- Desurmont, Jeanne-Mây (2024). *The geopolitics of Chines-Owned Ports*. Bloomsbury Intelligence and Security Institute. <https://bisi.org.uk/reports/the-geopolitics-of-chinese-owned-ports>, c. le 21 mars 2026.
- Harper, Tom (2023, 4 août). China is Switching Away From Its Aggressive « Wolf Warrior » Foreign Policy- Here's Why. *The Conversation*. <https://theconversation.com/china-is-switching-away-from-its-aggressive-wolf-warrior-foreign-policy-heres-why-212658>, c. le 18 février 2026.
- Gangte, Lammuaniam (2020). The Debt-Trap Diplomacy Revisited : A Case Study on Sri Lanka's Hambantota Port. *Artha- Journal of Social Sciences*, 19(2) : 53-66, <https://journals.christuniversity.in/index.php/artha/article/view/2553/1790>,
- Garcia, Zenel et Meise, Alexandra (2025, 11 septembre). Ports, politics, and power: the messy reality of China's overseas port investments. *War on the Rocks*, <https://warontherocks.com/2025/09/ports-politics-and-power-the-messy-reality-of-chinas-overseas-port-investments/>, c. le 18 février 2026.

- Ghiretti, Francesca et al. (2023). Chinese Investments in European Maritime Infrastructure. European Parliament, Policy Department for Structural and Cohesion Policies. [https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2023/747278/IPOL_STU\(2023\)747278_EN.pdf](https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2023/747278/IPOL_STU(2023)747278_EN.pdf), c. le 5 mars 2026.
- Jensen, Federico et Chen-florea, Alexandre LQ. (2025). Chinese investments in global port infrastructures: The Belt and Road Initiative as variegated logistical fixes. *Territory, Politics, Governance*, 1-16. <https://doi.org/10.1080/21622671.2025.2569670>
- Kardon, Isaac.B. et Leutert, Wendy (2022). Pier competitor : China's power position in global ports. *International Security*, 46(4) : 9-47. https://doi.org/10.1162/isec_a_00433
- Kardon, Isaac.B (2025). Examining the PRC's strategic port investments in the Western Hemisphere and the implications for homeland security. Carnegie Endowment for International Peace. <https://carnegieendowment.org/posts/2025/02/examining-the-prcs-strategic-port-investments-in-the-western-hemisphere-and-the-implications-for-homeland-security.c.le>, c. le 5 mars 2026
- Kuik, Cheng-Chwee (2024). Explaining hedging : The Case of Malaysian equidistance. *Contemporary Southeast Asia*, 46 (1) :43-76. <https://bookshop.iseas.edu.sg/publication/7901>
- Lasserre, Frédéric et al. (2022). Projets portuaires et collier de perles : une stratégie de prise de contrôle de la route maritime de la soie ? Dans Lasserre, F., Mottet, É. et Courmont, B. (dir.), *À la croisée des nouvelles routes de la soie. Coopérations et frictions*. Québec, Presses de L'Université du Québec, p.27-44.
- Martinez, Irène (2022). China in the Mediterranean : Attraction and rejection in the Maritime Silk Road. *Confluences Méditerranée*, 123(4) : 125-136. <https://doi.org/10.3917/come.123.0126>
- Messingschlager, Stefan. (2025). What Cosco's Hamburg deal can tell us about Europe's "rules-first" approach to China. LSE European Politics - Bridging Research, Policy and Public Debate on Europe. <https://blogs.lse.ac.uk/euoppblog/2025/09/22/cosco-hamburg-port-chinese-investment-eu-rules-china-trade/>, c. le 20 février 2026.
- Mohan, Giles et al. (2025). A tale of two ports : relational power in COSCO's European port investments. *Territory, Politics, Governance*, 1-18. <https://doi.org/10.1080/21622671.2025.2587704>
- Nantulya, Paul (2025). Cartographie du développement portuaire stratégique de la Chine en Afrique. Centre d'Études Stratégiques de l'Afrique. <https://africacenter.org/fr/spotlight/developpement-portuaire-strategique-chine-afrique/>, c. le 15 mars 2026
- Organisation maritime internationale (s.d.). SOLAS XI-2 et le code ISPS, <https://www.imo.org/fr/ourwork/security/pages/solas-xi-2%20isps%20code.aspx>, c. le 20 mars 2026.
- Oulmakki, Ouail et al. (2023). The implications of Chinese investments on Mediterranean trade and maritime hubs. *Journal of Shipping and Trade*, 8(1), 28. <https://doi.org/10.1186/s41072-023-00157-6>
- Parlement européen (2023). Security implications of China-Owned critical infrastructure in the European Union (EXPO-IDA (2023) 702592). Direction générale des politiques externes. [https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/IDAN/2023/702592/EXPO_IDA\(2023\)702592_EN.pdf](https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/IDAN/2023/702592/EXPO_IDA(2023)702592_EN.pdf), c. le 5 mars 2026.
- Ray, Rebecca et al. (2024). China- Latine America and the Caribbean Economic Bulletin, 2024 edition. Boston, Boston University Global Development Policy Center <https://www.bu.edu/gdp/2024/07/29/china-latin-america-and-the-caribbean-economic-bulletin-2024-edition/>, c. le 20 février 2026
- Spencer, Dylan et al. (2025). Identifying and explaining the distribution of Chinese-Affiliated Ports around the world : A case control design. *Ocean & Coastal Management*, 269 : 107819. <https://doi.org/10.1016/j.ocecoaman.2025.107819>
- The Maritime Executive (2026). China splits ports investments between high and low income countries. <https://maritime-executive.com/article/china-splits-port-investments-between-high-and-low-income-countries>, c. le 22 mars 2026
- U.S.-China Economic and Security Review Commission (2022). LOGINK : Risks from China's Promotion of a Global Logistics Management Platform. Washington. <https://www.uscc.gov/research/logink-risks-chinas-promotion-global-logistics-management-platform>, c. le 25 mars 2026
- Yang, Zhongzhan et al. (2020). China's Investment in African Ports : Spatial Distribution, Entry Modes and Investor Profile. *Research in Transportation Business & Management*, 37 : 100571. <https://doi.org/10.1016/j.rtbm.2020.100571>

Wooley, Alex et al. (2026). Anchoring Global Ambitions: Beijing's Ports Financing and the Race for Global Maritime Dominance. Williamsburg, AidData at William & Mary. <https://www.aiddata.org/publications/anchoring-global-ambitions>, c. le 18 février 2026.

Zhang, Qiang et Chen, Yang (2022). The Chinese Port System : Current Organization and Investment Solutions. Dans *Regulation and Finance in the Port Industry* (p.117-129). Cham, Palgrave Macmillan. https://doi.org/10.1007/978-3-030-83985-7_8

ARTICLE

LA SÉDUCTION RELIGIEUSE : LE SOFT POWER ISLAMIQUE AU SERVICE DE LA DIPLOMATIE PUBLIQUE DE L'ICESCO

Othman Regragui

Othman REGRAGUI est étudiant au doctorat en science politique à l'Université Laval, sous la direction du Dr. Francesco Cavatorta et la codirection du Dr. Frédéric Lasserre. Son travail étudie la persistance des disputes territoriales avec un intérêt particulier pour les enclaves contestées. Il est titulaire d'un master en Sécurité internationale de l'École des affaires internationales (PSIA) de Sciences Po Paris. Il a également travaillé en tant qu'assistant de recherche à la Fondation pour la recherche stratégique à Paris et au Middle East Institute à Washington D.C., où il a publié des rapports de recherche.

othman.regragui.1@ulaval.ca

Résumé : Fortifié par une déprivatisation du fait religieux depuis les années 1970, l'ICESCO fait partie d'un écosystème d'institutions internationales islamiques initialement créées pour lutter contre des idéologies modernes comme le nationalisme arabe ou le sécularisme. L'ICESCO, l'Organisation du monde islamique pour l'éducation, les sciences et la culture, mobilise l'attractivité de l'Islam à travers une diplomatie à voies multiples et un réseau d'acteurs non gouvernementaux, comme des think tanks ou des communautés épistémiques. L'efficacité du soft power islamique de l'organisation demeure limitée par l'hétérogénéité des diplomaties publiques de ses pays membres ou la supériorité du soft power occidental.

Mots clés : Soft power, ICESCO, diplomatie publique, Islam.

Abstract: Emerging from the deprivatization of religious practice in the 1970s, ICESCO is part of a broader ecosystem of global Islamic institutions established in response to the rise of modern ideologies such as Arab nationalism and secularism. Through multi-track diplomacy and a network of non-governmental actors such as think tanks and epistemic communities, the organization aims to promote the attractiveness of Islam. Nonetheless, the organization's Islamic soft power is constrained by the diversity of public diplomacy approaches among member states and the overarching predominance of Western soft power.

Keywords : Soft power, ICESCO, public diplomacy, Islam.

Introduction

« Nous devons être capables d'investir la puissance douce pour servir les intérêts suprêmes du monde islamique » (ICESCO, 2019). Dans le cadre du forum culturel de l'Organisation du monde islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ICESCO) de 2019, le directeur général

de l'organisation, Salim Al-Malik, a appelé à renforcer l'attractivité des pays musulmans en termes d'innovation, de culture et d'éducation afin de répondre à des défis contemporains tels que l'extrémisme, le racisme ou les fractures identitaires. Cette déclaration reflète la volonté constante de plusieurs acteurs institutionnels ou étatiques de mobiliser le référentiel religieux comme objet d'influence internationale.

En opposition au « hard power » fondé sur la coercition d'autrui par la puissance militaire ou économique, Nye définit « le soft power » comme un pouvoir communicatif d'attraction utile à l'accomplissement de ses intérêts par la mobilisation de ressources telles que la culture, les valeurs politiques ou la diplomatie (Nye, 2008). Bien avant cette théorisation contemporaine, Sun Tzu, l'auteur de l'Art de la guerre, reconnaissait l'importance de « subjuguer l'ennemi sans livrer bataille ». Au XIV^{ème} siècle, Ibn Khaldoun rendait compte dans sa Muqqadima (les Prolégomènes) de l'appropriation par les vaincus de la culture des vainqueurs, constatant ainsi le rôle de l'attractivité culturelle dans les rapports de pouvoir et d'influence. De nos jours, le soft power est un outil compétitif utile à la diplomatie publique dont l'objectif est la promotion de ses intérêts par la séduction et la cooptation d'acteurs comme les individus, les États ou les organisations non gouvernementales.

Par exemple, la mise en avant de normes religieuses dans l'exercice de la gouvernance mondiale, notamment à travers des institutions intergouvernementales telles que l'ICESCO, peut susciter l'adhésion et la participation d'acteurs qui se sentent exclus par des normes de gouvernance internationales jugées trop séculières.

La résurgence du soft power religieux dans les relations internationales remet en cause l'argument selon lequel la modernité conduirait automatiquement à la sécularisation des États et des sociétés et à une perte d'attractivité du sacré. En 1917, le père de la sociologie allemande Max Weber décrivait un « désenchantement du monde » (Entzauberung der Welt) marqué par le recul des explications religieuses au profit du nationalisme, du sécularisme et de la rationalité scientifique et technique en Occident. Au même moment dans le monde islamique, la supériorité économique, militaire et scientifique de l'Europe, renforcée par l'expansion coloniale, conduit de nombreux intellectuels et dirigeants politiques à interroger le retard de leur société et à engager des politiques de modernisation inspirées du monde occidental. Des figures telles que Mustafa Kemal en Turquie, Sukarno en Indonésie ou Gamal Abdel Nasser en Égypte mettent en place des réformes pour réduire l'influence du référent religieux dans la sphère politique. Par exemple, à partir des années 50, le panarabisme nassérien, dans un discours qui n'est pas sans rappeler les idéologies pangermaniques ou panslavistes du XIX^{ème} siècle, a promu l'unité du monde arabe à travers l'arabité comme critère linguistique ou ethnique, reléguant l'appartenance religieuse au second plan. Au même moment, des États comme l'Arabie saoudite, redoutant une perte d'influence du religieux au sein du monde arabe et ailleurs dans le monde islamique, soutiennent une contre-offensive culturelle cherchant à faire de l'islam un outil de diplomatie publique.

C'est dans ce contexte que s'inscrit la création de l'Organisation du Monde islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ICESCO). Fondée en 1982 par l'Organisation de la coopération islamique, l'institution cherche à favoriser la coopération entre les pays musulmans dans lesdits domaines de spécialisation. Basée à Rabat, au Maroc, l'ICESCO regroupe 54 États membres et trois observateurs. L'arabe, le français et l'anglais sont les trois

langues de travail de l'organisation. La charte de l'ICESCO détaille plusieurs missions et objectifs de l'organisation, comme favoriser l'enseignement selon les principes du développement durable, rattraper les États développés en termes d'avancement technologique et scientifique, ou promouvoir le dialogue interculturel. L'ICESCO se compose de trois organes principaux. Premièrement, la conférence générale, l'organe suprême de l'organisation, se réunit une fois tous les quatre ans pour définir un plan d'action, adopter un budget ou discuter des recommandations des différents États membres. Deuxièmement, le Conseil exécutif se rassemble une fois par an pour mettre en œuvre les décisions de l'Assemblée générale et coordonner l'application des décisions communes entre États membres. Enfin, la direction générale veille entre autres à l'application des politiques générales de l'organisation et à sa représentation dans les forums mondiaux et islamiques.

À la lumière de ces éléments, il convient de s'interroger dans quelle mesure l'ICESCO parvient à mobiliser le référentiel religieux islamique comme relais d'influence international.

1. La religion comme objet de séduction

La religion du latin « religare » ou relier est un puissant vecteur de légitimation politique et d'identification collective. Durkheim (1912) définit la religion comme un système collectif de croyances et de pratiques fondé sur la distinction entre le divin et le profane permettant l'organisation d'une communauté morale. Au-delà des éléments métaphysiques intangibles tels que le divin, la magie ou les miracles, la religion reflète la représentation que la société a d'elle-même. C'est une sacralisation du lien social par la rigidification de rituels et de croyances communes. En effet, selon Harari (2014), l'être humain (Sapiens) est un animal créateur de fiction et les sociétés humaines se basent sur la construction d'une réalité intersubjective portée par un ensemble d'individus. Cette réalité immatérielle, composée d'éléments intangibles comme les religions, le nationalisme ou l'argent, suscite une réalité matérielle où la coopération entre les individus favorise le développement des sociétés et la concrétisation de grands projets étatiques ou civilisationnels.

En tant que langage suscitant un effet de consécration, des religions comme l'islam permettent donc aux États ou aux organisations internationales de fédérer et de soutenir leur influence politique et culturelle.

Depuis les années 1970, Casanova (1994) observe que les relations internationales sont conditionnées par une déprivatisation du fait religieux. Un phénomène marqué par le rejet de la sécularisation et une normativisation religieuse croissante de nombreuses institutions politiques. Dans ce contexte, les références au religieux deviennent légion dans les relations sociales, politiques et diplomatiques. Dans le monde islamique, les États et les individus ne sont plus attirés par les idéologies séculières comme le nationalisme ou le socialisme et voient dans l'Islam un cadre identitaire et un mode de gouvernance attractif. La défaite des nations arabes contre Israël pendant la guerre des Six Jours, l'échec des promesses de modernisation économique portées par les élites sécularisées au pouvoir en Égypte, en Iran ou en Afghanistan et l'exode rural de populations défavorisées vers les grandes villes sont autant de facteurs qui ont favorisé la résurgence du religieux (Casanova, 1994 ; Berger, 1997 ; Graziano, 2017). L'attractivité de l'Islam reflète ce que Kepel (1994) qualifie de « revanche de Dieu ». Face à cette crise de modernité, le modèle de l'État-nation hérité de la colonisation a échoué à remplacer la religion par un modèle d'identification séculier. En 1979, la révolution islamique en Iran, la prise d'otage de la grande mosquée de la Mecque par Juhayman el-Otaibi en Arabie saoudite, ou la poursuite des politiques d'islamisation de Mohamed Zia-ul-Haq au Pakistan sont symptomatiques de ce rejet.

Ce « réenchantement du monde » favorise le développement d'un soft power islamique pour les États. C'est dans ce contexte que s'opère une internationalisation de l'Islam à travers des institutions comme la Ligue islamique mondiale, l'Organisation de la coopération islamique ou l'ICESCO (Hamid & Mandaville, 2014). Ce mouvement est d'abord insufflé par le prince Fayçal d'Arabie saoudite qui, en 1962, crée la Ligue islamique mondiale (LIM) pour contrer le nationalisme arabe de Nasser et dans une certaine mesure la Ligue arabe basée au Caire. Ces organisations intergouvernementales islamiques reprennent la structure et les principes d'institutions internationales créées après la

Seconde Guerre mondiale comme l'ONU avec une étendue géographique limitée au monde musulman et un rejet marqué de l'universalisme séculier. Malgré des objectifs similaires et des accords de coopération dans des thèmes comme la préservation du patrimoine, l'UNESCO se démarque de son alter ego islamique, l'ICESCO, par une portée universelle et une influence plus large. À titre de comparaison, l'ICESCO dispose de sa propre liste du patrimoine mondial islamique. La valorisation du patrimoine islamique est tributaire des programmes de restauration de monuments et d'artefacts comme la mosquée de Chinguetti en Mauritanie ou les manuscrits de Tombouctou au Mali. Ces initiatives cherchent à renforcer l'admiration et la reconnaissance des sociétés musulmanes par rapport à un héritage strictement religieux.

L'Islam demeure en effet un modèle politique séduisant pour la plupart de ses pratiquants. D'après l'Arab Youth Survey 2023, une étude annuelle majeure qui évalue les grandes tendances d'opinion des jeunes de 18 à 34 ans en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, une zone majoritairement musulmane, 65% des interrogés considéraient que la préservation de l'identité culturelle et religieuse est plus importante que la création d'une société tolérante, libérale et mondialisée. Dans un autre sondage réalisé par le Pew Research Center en Indonésie, pays avec la plus importante population musulmane au monde, 86% des musulmans interrogés estimaient qu'il était important d'être musulman pour être véritablement indonésien. Selon Graziano (2017), l'Islam constitue une identité active. À la manière d'une langue ou d'une tribu, l'islam est en effet marqué par une résilience temporelle antérieure à l'État-nation, ce qui renforce son attractivité en période de crise. Dans cette logique, le préambule de la charte des statuts de l'ICESCO souligne l'objectif commun de l'Oumma, la communauté islamique, de présenter la religion comme moteur de développement. Dans ce texte, les États membres affirment leur conviction que l'Islam « a apporté et continuera d'apporter une contribution constructive et essentielle à l'édification du monde islamique et au progrès de la civilisation humaine ».

En présentant la civilisation islamique comme porteuse de valeurs universelles et vectrice de tolérance, le soft power de l'ICESCO sert donc deux objectifs.

D'une part, il renforce le narratif d'une cohésion historique entre différents États du monde musulman unis par une civilisation et un héritage commun. D'autre part, l'organisation cherche à améliorer l'image de l'Islam à l'international et à le présenter comme un référentiel légitime pour la production de normes de gouvernance alternatives dans des domaines comme la culture, l'éducation ou la science.

2. Une diplomatie à voies multiples

Afin de renforcer son influence, l'ICESCO déploie son soft-power islamique à travers une diplomatie à voies multiples (multi-track diplomacy). Une approche coopérative entre acteurs étatiques et non-étatiques dans la mobilisation d'éléments tels que l'éducation, la recherche ou encore la religion dans la promotion de la paix ou le dialogue interculturel (McDonald, 2012). Une des voies employées par l'ICESCO est la diplomatie sur la base de la foi (Track 6 et Track 7), promouvant une conception des relations internationales axée sur le pardon et la réconciliation (Troy, 2008). Une vision visible dans le préambule de la charte de l'ICESCO affirmant que « l'Islam, religion de paix, de tolérance et d'ouverture, représente un mode de vie et une force spirituelle, humaniste, morale, culturelle et civilisationnelle ». À travers ce discours, l'organisation présente l'image d'un islam tolérant à même de favoriser des espaces de dialogue et de lutte contre les conflits et les extrémismes. L'ICESCO s'engage ainsi dans plusieurs initiatives en faveur de la paix. Le lancement de programmes internationaux comme les Jeunes Ambassadeurs pour la paix vise par exemple à sélectionner et récompenser des initiatives innovantes de plus de 40 pays pour promouvoir la paix à travers la culture, les sciences ou l'intelligence artificielle. L'ICESCO a également contribué à la création d'une Encyclopédie sur la déconstruction du discours extrémiste dont l'objectif est d'identifier et de démanteler le discours idéologique derrière la radicalisation des jeunes générations.

La diplomatie culturelle constitue un autre levier du soft power de l'organisation (Track 5). Chaque année, l'organisation désigne une capitale islamique de la culture dans laquelle elle organise plusieurs événements pour faire connaître le patrimoine local. Les précédentes éditions se sont déroulées dans des villes comme Samarcande ou Marrakech.

L'ICESCO promeut ainsi un récit collectif commun qui met en avant le rôle de plusieurs capitales islamiques dans l'innovation scientifique, la philosophie et les arts. Ce narratif rompt avec l'idée d'un monde islamique en déclin ou perpétuellement en conflit. L'organisation investit aussi dans l'éducation pour renforcer son attractivité auprès des jeunes générations (Track 5). Dans cette logique, plusieurs centres dédiés à l'enseignement de l'arabe ont été inaugurés dans des pays membres comme la Malaisie ou le Tchad. Comme le rappelle Benedict Anderson (1982), avant l'avènement du nationalisme, les communautés religieuses qui se croyaient au centre de l'univers étaient imaginables à travers une langue et une écriture sacrée. L'arabe pour l'islam, le latin pour le christianisme ou le mandarin pour le Bouddhisme étaient conçus comme uniques systèmes de représentation. La langue du Coran apparaît ici comme un vecteur d'unité culturelle et de paix simplifiant l'échange entre sociétés musulmanes et le rattachement à un héritage culturel commun.

Afin de favoriser la coopération avec d'autres régions du monde et l'influence de l'islam, l'ICESCO a développé un nouveau concept : la diplomatie civilisationnelle (Track 7). L'organisation définit cette approche comme un effort pour favoriser le dialogue entre cultures, le partage des savoirs et l'utilisation d'outils académiques ou techniques pour rapprocher les peuples et les civilisations. La promotion de la langue arabe à l'international, la mise en avant du patrimoine et des traditions islamiques et le développement des nouvelles technologies s'inscrivent donc dans cette dynamique de soft power. En 2023, à la suite du colloque international « diplomatie civilisationnelle : analyses intersectionnelles » tenu en partenariat avec l'Université Cadi Ayyad à Marrakech, l'ICESCO a publié une déclaration pour appeler à préserver sa propriété intellectuelle pour avoir élaboré ce concept. En coopération avec la Chaire des Nations Unies pour l'Alliance des civilisations à l'Université euro-méditerranéenne, l'ICESCO organise d'ailleurs des programmes de formation auprès de participants de différents pays pour populariser l'usage de la diplomatie culturelle. Néanmoins, l'impact concret de ce nouveau concept sur la conduite de gouvernance mondiale doit encore faire ses preuves pour convaincre un plus large éventail d'acteurs extérieurs au monde musulman.

En effet, les normes internationales classiques comme la démocratie ou les droits de l'homme se veulent universelles et non réductibles à un ensemble géographique ou civilisationnel précis.

Parallèlement, l'ICESCO coopère avec une pléthore de communautés épistémiques, de think tanks et d'organisations internationales. Des programmes comme la Fédération des Universités du Monde Islamique (FUMI) facilitent la coopération académique et la recherche dans l'enseignement supérieur à travers un réseau d'une dizaine de chaires associées. En 2020, l'ICESCO crée le Centre de prospective et d'intelligence artificielle afin de réfléchir à des solutions innovantes pour la modernisation technologique des États membres et à la gestion des risques liés à l'intelligence artificielle. L'organisation projette ainsi l'image d'un islam capable de s'adapter aux grandes innovations technologiques et numériques du XXI^{ème} siècle. Elle concurrence ainsi des organisations plus séculières comme l'UNESCO qui traitent ces thématiques dans leurs programmes de recherche. Un an après, l'ICESCO lance également le think tank pour la pensée, les lettres et les arts, sous le thème « la culture pour repenser le monde ». Cette plateforme numérique qui rappelle à bien des égards certaines initiatives de l'UNESCO telles que l'Institut pour l'apprentissage tout au long de la vie, permet à différents scientifiques, responsables politiques ou artistes, principalement de confession musulmane, de mettre en avant leurs travaux et propositions pour contribuer au rayonnement du monde islamique.

3. Les limites du soft power islamique

Malgré sa volonté de promouvoir un soft power commun au monde islamique, l'ICESCO est confronté à plusieurs contraintes structurelles et idéologiques. L'Islam est certes au cœur de la diplomatie des États membres de l'ICESCO, néanmoins ces derniers ne s'accordent pas sur la promotion d'un soft power unifié à l'international. Contrairement aux travaux de Huntington (1996) sur le choc des civilisations, le monde musulman ne forme pas un bloc homogène. Des différences allant du rayonnement du wahhabisme pour l'Arabie saoudite, au néo-ottomanisme pour la Turquie ou la promotion d'un islam modéré pour le Maroc. Dans le cas de diplomatie civilisationnelle, il apparaît donc difficile de

s'accorder sur une vision unificatrice sur ce que constituent les éléments distinctifs de la civilisation islamique. En effet, la coopération au sein de l'organisation n'est pas contraignante pour la politique culturelle ou éducative des États membres, ce qui empêche l'ICESCO de déployer une stratégie de soft power suffisamment cohérente ou conciliatrice.

Le soft power de l'ICESCO est aussi concurrencé par des acteurs non étatiques qui offrent des alternatives dans ces domaines d'expertise et une vision ascendante (bottom-up) de l'attractivité religieuse. L'appropriation du champ politique par les acteurs religieux est visible à travers l'activisme islamique défini par Wiktorowicz (2004) comme la mobilisation et la lutte pour la cause musulmane. Certains groupes islamistes tendent à utiliser une théorie inversée du choc des civilisations, selon laquelle l'Occident et ses alliés tenteraient de détruire l'islam. Cette mentalité de crise emploie des ressources et des réseaux de mobilisation afin de gagner en popularité et de défier l'inertie des États musulmans qui n'arrivent pas à générer un contrat social suffisamment attrayant ou à mettre en place des politiques éducatives, culturelles ou scientifiques convaincantes. Par exemple, des organisations transnationales comme les Frères musulmans en Égypte ont longtemps basé leur activisme sur la charité, les associations éducatives ou sportives. Certaines mosquées qui échappent au contrôle de l'État peuvent être utilisées par des militants islamistes pour diffuser des messages, organiser des actions et recruter des membres. Les musulmans sont souvent présentés comme « Mustaz3afun » ou impuissants, et les islamistes promettent de faire renaître l'âge d'or islamique (Casanova, 1994). Dans ce contexte, le monopole de l'influence religieuse échappe souvent à l'ICESCO et à ses États membres.

Par ailleurs, le classement du Brand Finance's Global Soft Power, l'une des principales références en termes de stratégie de marque des États dans des domaines comme la culture ou l'éducation avec plus de 170 000 personnes interrogées dans cent pays, reflète les difficultés des États musulmans à séduire. En 2025, alors que les États-Unis étaient classés premiers et le Japon quatrième, seuls les Émirats arabes unis parviennent à se hisser dans le top 10 à la dernière position.

Malgré plus de quatre décennies d'existence, l'offensive de charme de l'ICESCO dans l'éducation, la culture et les sciences n'a pas réussi à augmenter la position des États musulmans dans les classements mondiaux du soft power. Ce manque d'attractivité dans lesdits domaines se ressent particulièrement parmi les jeunes générations de la région qui restent fortement attirées par le soft power occidental. Selon l'Arab Youth Survey 2023, en matière d'éducation, 48% des jeunes nord-africains et 53% des Levantins souhaitent immigrer dans un pays occidental afin de trouver un travail ou de poursuivre des études supérieures. Paradoxalement, toujours selon l'Arab Youth Survey 2023, bien que nous ayons précédemment vu que la majorité des répondants préfèrent préserver leur identité religieuse plutôt que la création d'une société libérale, 58 % des répondants estiment que les institutions religieuses doivent être réformées.

L'ICESCO fait aussi l'objet de critiques pour son rapport à la laïcité ou à son influence auprès des musulmans qui résident en Occident. Des programmes culturels comme la stratégie de l'action islamique culturelle à l'extérieur du monde islamique sont critiqués par certains chercheurs en Europe qui accusent l'organisation de faire frein à l'intégration des musulmans dans leur société d'accueil (Bergeaud-Blackler, 2020). Adopté en 2000, le document dénonce notamment les médias occidentaux car ces derniers feraient la promotion d'une « culture de la violence, du libertinage et de la délinquance » et critiquent les « tendances laïques » qui relèguent la religion « à la vie privée de l'individu ». Par ailleurs, cette posture entre aussi en contradiction avec le modèle politique de plusieurs pays membres. Par exemple, des États comme l'Azerbaïdjan, la Côte d'Ivoire ou le Tadjikistan sont laïques et reconnaissent la liberté de religion. Enfin, l'organisation privilégie une vision consensuelle du religieux qui reste fermée aux lectures réformistes ou non conformistes du religieux. En 2024, l'ICESCO organisait notamment une conférence pour appeler à combattre l'athéisme et à lutter « contre les idées douteuses ». Ce genre d'initiative tend à exclure une importante minorité d'athées, d'agnostiques, de déistes ou de libres penseurs au sein du monde islamique contemporain. En conséquence, ces individus auront tendance à s'identifier à un modèle de soft power occidental plus ouvert à la liberté de conscience.

Conclusion

L'interaction entre religion et soft power est étroite, reflétant une hybridation des deux domaines. L'antériorité de la religion par rapport au modèle de l'État-nation et sa résilience à travers le temps en font un puissant facteur de rassemblement. Alors qu'au début du XX^{ème} siècle des penseurs comme Weber, décrivaient un désenchantement marqué par le progrès technique et la rationalité scientifique, les relations internationales contemporaines peuvent être qualifiées de post-séculière. De la diplomatie du yoga menée par l'Inde de Narendra Modi, aux efforts de médiation des conflits menés par le Saint-Siège, en passant par la formation d'imams d'Afrique subsaharienne et d'Europe par le Maroc, la religion offre de puissants relais d'influence pour les États et les organisations internationales.

Depuis les années 1970 et la déprivatisation du fait religieux dans le monde islamique, des organisations régionales comme l'ICESCO mobilisent le potentiel attractif de l'Islam dans la culture, l'éducation ou la science afin de concurrencer des organisations plus séculières comme l'UNESCO. De cette façon, l'ICESCO essaye de projeter une image positive du monde musulman à l'international. La diplomatie à voies multiples et le travail avec une pluralité d'agents internationaux permettent de populariser l'organisation. Malgré ces initiatives, l'organisation n'arrive pas à déployer un soft power suffisamment puissant. Les divergences politiques et idéologiques entre États membres, la suprématie du soft power occidental et la difficulté à dialoguer avec le sécularisme et les pratiques non conventionnelles du religieux empêchent l'organisation de déployer son plein potentiel attractif.

Références bibliographiques

- Arab Youth Survey (2023). Living a new reality. <https://www.scribd.com/document/719298015/AYS-2023-WP-123-English>
- Bergeaud-Blackler, F. (2020). Pourquoi les islamistes s'en prennent à l'école de la République La stratégie de l'Isesco. *Revue des Deux Mondes*, déc., 108-118.

- Berger, P. L. (1999). *The desecularization of the world*. Washington, DC: Ethics and Public Policy Center.
- Brand Finance's Global Soft Power (2025). *Global Soft Power Index 2025: The shifting balance of global Soft Power*. <https://brandfinance.com/insights/global-soft-power-index-2025-the-shifting-balance-of-global-soft-power>
- Casanova, J. (1994). *Public religions in the modern world*. University of Chicago Press.
- Durkheim, É. (1912). *Les formes élémentaires de la vie religieuse: Le système totémique en Australie*. Félix Alcan.
- Graziano, M. (2017). *Holy wars and holy alliance: The return of religion to the global political stage*. Columbia University Press.
- Harari, Y. N. (2014). *Sapiens: A Brief History*. Mankind.
- Ibn Khaldun. (1967). *The Muqaddimah: An introduction to history* (F. Rosenthal, Trans.; N. J. Dawood, Ed. & Abridged). Princeton University Press.
- ICESCO (2019, 24 octobre). Une participation de haut niveau et une grande appréciation du Forum culturel de l'ICESCO. <https://icesco.org/fr/2019/10/24/une-participation-de-haut-niveau-et-une-grande-appreciation-du-forum-culturel-de-licesco/>
- ICESCO (2021, 15 octobre). Lancement du think tank international de l'ICESCO « La culture pour repenser le monde ». <https://icesco.org/fr/2021/10/15/lancement-du-think-tank-international-de-licesco-la-culture-pour-repenser-le-monde/>
- ICESCO (2022). Charte de l'ICESCO. <https://icesco.org/fr/who-we-are/about/in-brief/icesco-charter/>
- ICESCO (2025a). ICESCO's Program for Cultural Capitals in the Islamic World. <https://www.icescocreative.com/capitalsofculture>
- ICESCO (2025b, 22 février). L'ICESCO ouvre les candidatures pour les meilleures initiatives de paix portées par 100 ambassadeurs. <https://icesco.org/fr/2025/02/22/icesco-ouvre-les-candidatures-pour-les-meilleures-initiatives-de-paix-portees-par-ses-100-jeunes-ambassadeurs-2/>
- ICESCO (2025c, 24 juin). Signature d'un mémorandum d'entente entre la FUMI et la FUI.
- ICESCO (2026, 18 mai). L'ICESCO clôture le programme de formation de la deuxième promotion sur la « Diplomatie civilisationnelle ». <https://icesco.org/fr/2026/05/18/icesco-cloture-le-programme-de-formation-de-la-deuxieme-promotion-sur-la-diplomatie-civilisationnelle/>
- Kepel, G. (1994). *The revenge of God: The resurgence of Islam, Christianity, and Judaism in the modern world*. Penn State Press.
- Mandaville, P., & Hamid, S. (2018). *Islam as statecraft: How governments use religion in foreign policy*. Washington, DC: Brookings Institution.
- McDonald, J. W. (2012). The institute for multi-track diplomacy. *Journal of Conflictology*, 3(2), 8.
- Nye Jr, J. S. (2008). Public diplomacy and soft power. *The Annals of the American academy of political and social science*, 616(1), 94-109.
- Pew Research Center (2022). *Buddhism, Islam and Religious Pluralism in South and Southeast Asia*. <https://www.pewresearch.org/religion/2023/09/12/buddhism-islam-and-religious-pluralism-in-south-and-southeast-asia/>
- Troy, J. (2008). Faith-based diplomacy under examination. *The Hague Journal of Diplomacy*, 3(3), 209-231.
- Tzu, S. (2010). *The art of war*. Capstone Publishing.
- Weber, M. (2013). *Le savant et le politique*. Presses électroniques de France.
- Wiktorowicz, Q. (Ed.). (2004). *Islamic activism: A social movement theory approach*. Indiana University Press.

POINT DE VUE

QUAND LES ANTIPODES SE REJOIGNENT : CONVERGENCE ET INTÉRÊTS D'UNE COOPÉRATION ACCRUE ENTRE LE CANADA ET LA THAÏLANDE

Matthieu J. Guitton

Professeur titulaire à l'Université Laval et chercheur au Centre de Recherche CERVO

Résumé : Soixante-cinq ans après l'établissement des relations diplomatiques entre le Canada et la Thaïlande, le potentiel de coopération entre ces deux pays n'a jamais été aussi élevé. La multiplication des crises à l'échelle mondiale remet en question les équilibres globaux et force les pays à chercher activement à assurer leur positionnement sur la scène internationale, dans un monde caractérisé par l'instabilité et la reconfiguration forcée des alliances traditionnelles. Dans ce contexte troublé, les convergences entre le Canada et la Thaïlande sont nombreuses et sont autant d'arguments pour ces deux pays pour bâtir des coopérations plus fortes. Ce texte propose d'explorer les convergences entre le Canada et la Thaïlande dans les domaines géopolitique, économique et diplomatique. Cette analyse va également identifier certaines des complémentarités sur lesquelles ces deux pays pourraient développer des collaborations plus approfondies. Finalement, nous mettrons en évidence comment et pourquoi un accroissement des relations entre ces deux puissances intermédiaires pourrait être profitable pour chacun de ces deux pays et pourrait contribuer à renforcer leurs positions respectives non seulement dans l'espace Indo-Pacifique, mais aussi sur la scène internationale globale.

Mots clés : Asie du Sud-Est, Canada, diplomatie, Indo-Pacifique, Thaïlande

Abstract: Sixty-five years after the diplomatic relations between Canada and Thailand had been established, the potential for cooperation between these two countries has never been so high. The multiplication of the crises at the world scale jeopardizes global equilibriums and forces countries to actively try to secure their positioning in the international community, in a world characterized by instability and by a forced reconfiguration of classical alliances. In this troubled context, the

convergences between Canada and Thailand are numerous, and are as many arguments for these two countries to build stronger cooperations. This text will explore the convergences between Canada and Thailand in the geopolitical, economic, and diplomatic fields. This analysis will also identify some of the complementarities on which these two countries could build deeper collaborations. Finally, we will evidence how and why an increase of the relations between these two intermediary powers could be beneficial for each of these two countries, and could contribute to reinforce their respective positioning not only in the Indo-Pacific region, but also on the global international scene.

Keywords : Diplomacy, Canada, Indo-Pacific, Thailand, South-East Asia

Introduction

L'année 2026 est une année importante pour la relation entre le Canada et la Thaïlande, car elle marque le 65ième anniversaire de l'établissement de relations diplomatiques entre ces deux pays le 8 novembre 1961, anniversaire d'autant plus important que le 60ième anniversaire de ces relations était survenu en pleine crise de la Covid-19. Bien que de prime abord ces deux pays, situés géographiquement aux antipodes l'un de l'autre, puissent sembler fort différents, ils présentent également des convergences très fortes qui n'ont fait que s'accroître au cours des dernières années, convergences qui appellent à un rapprochement de ces deux puissances intermédiaires, mais clairement pro-actives de l'Indo-Pacifique.

Dans le contexte mondial actuel, les moteurs poussant les différents pays du globe à chercher des coopérations s'actualisent d'une manière plus forte que jamais : la sécurité, l'économie, l'accès aux ressources, l'innovation, sont tous des enjeux qui ont de tout temps été à la base de la motivation des différentes nations à trouver des alliés. Ces moteurs doivent toutefois se comprendre dans un environnement complexe, caractérisé par trois crises majeures : une crise anthropogénique (la crise climatique), une crise géopolitique (la crise sécuritaire) et une crise technologique (dont les vagues successives de l'Internet, des média sociaux, des technologies connectées et des autres technologies émergentes sont devenues un véritable tsunami transformatif avec l'Intelligence Artificielle).

À un moment où les alliances classiques sont remises en question, en particulier par les décisions du gouvernement américain, nombreux sont les pays à devoir revoir leur politique internationale et à trouver de nouveaux partenaires. De par sa position géographique à la frontière nord des États-Unis, le Canada est aux premières loges de ces chambardements géopolitiques. Cette situation se traduit par un décentrage du Canada vis-à-vis des États-Unis et par une recherche d'extension de son influence tant sur le volet Atlantique vers l'Europe que sur le volet Pacifique vers l'Asie. Dans le même temps, la Thaïlande cherche à conserver sa neutralité géopolitique et son indépendance stratégique vis-à-vis d'une Chine de plus en plus puissante, tout en renforçant ses relations avec l'Empire du Milieu et évolue dans une mer de Chine dans laquelle des tensions de plus en plus marquées prennent une place de plus en plus importante dans la politique de l'Asie du Sud-Est. C'est dans ce contexte international tendu et traversé de véritables lames de fond géopolitiques, mais également dans lequel les opportunités sont nombreuses pour les pays qui seront à même de consolider leurs alliances, que s'inscrivent et doivent se comprendre les relations entre le Canada et la Thaïlande et leur évolution.

1. Un rapprochement géopolitique dans un contexte de globalisation des enjeux

Pour bien comprendre l'intérêt que la Thaïlande représente pour le Canada et inversement, il faut avant tout comprendre les similitudes que partagent ces deux pays. Sur le plan politique, le Canada et la Thaïlande sont tous deux des

monarchies, des démocraties et à la fois des acteurs importants et des agents globalement stabilisateurs au sein de leurs régions géographiques respectives.

Sur le plan géographique (ou pour être plus exact, sur le plan géostratégique), bien que tout semble les opposer, le Canada et la Thaïlande ont en fait plusieurs points communs. Premièrement, ces deux pays appartiennent à la super région qu'est l'Indo-Pacifique. Deuxièmement, chacun de ces deux pays est situé à proximité immédiate de l'un des deux plus grandes superpuissances mondiales : les États-Unis, superpuissance déclinante pour le Canada et la Chine, superpuissance ascendante pour la Thaïlande. La proximité géographique immédiate avec ces géants a des impacts majeurs sur la réalité tant du Canada que de la Thaïlande. Troisièmement, tant le Canada que la Thaïlande se trouvent affectés par les tensions croissantes entre les deux superpuissances, la Thaïlande évoluant dans un contexte de rivalité américano-chinoise croissante en Asie du Sud-Est (Duangratana, 2023) et le Canada devant réévaluer ses relations avec la Chine au vu des tensions actuelles avec les États-Unis. Quatrièmement, ces deux pays sont des interfaces maritimes dont l'importance pourrait devenir critique au cours des prochaines décennies (voire dès les prochaines années) pour le commerce maritime international. Le Canada a une triple façade maritime : ses côtes sont baignées par l'océan Atlantique, l'océan Pacifique et l'océan Arctique. De par sa géographie, le Canada aura dans le futur proche un contrôle sur une partie importante du passage du Nord et de la circulation maritime actuelle. Comme le Canada, la Thaïlande possède également plusieurs façades maritimes, avec l'océan Indien à l'Ouest et la mer de Chine à l'Est. La Thaïlande se trouve également à proximité du détroit de Malacca. L'intérêt stratégique d'un tel positionnement géographique vis-à-vis de ce détroit est plus grande qu'il n'y paraît, car la Thaïlande pourrait offrir un contournement terrestre rapide au détroit de Malacca, voire même un contournement maritime si les projets de perçage de l'isthme de Kra étaient appelés à voir le jour (Lasserre, 2025).

Sur le plan de la politique internationale, tant le Canada que la Thaïlande sont des pays respectés et qui entretiennent globalement des relations excellentes avec la majorité des pays du monde. Les approches canadiennes actuelles et thaïlandaise sont également en convergence : l'action de ces deux pays peut se définir par une certaine forme de retenue et une recherche constante de solutions diplomatiques et pacifiques.

La Thaïlande est connue depuis des temps immémoriaux, datant d'avant même l'émergence des empires coloniaux français et britannique en Asie du Sud-Est, pour sa politique amicale avec l'ensemble des puissances régionales. La Thaïlande réussit ainsi encore de nos jours le tour de force d'avoir des relations diplomatiques excellentes tant avec les États-Unis qu'avec la Chine et tant avec les puissances du monde occidental qu'avec ses partenaires d'Asie du Sud-Est (les quelques zones de tension avec d'autres pays de la région n'étant en général que des exceptions limitées tant dans le temps que dans l'espace et ne compromettent pas la paix globale de la région). De son côté, le Canada est également connu pour ses relations apaisées avec la majorité des pays du monde et pour la recherche constante de solutions pacifiques aux différents conflits. Si les relations du Canada avec la Chine et l'Inde ont dans le passé récent connu des périodes de tension relative, les relations avec ses deux puissances majeures de l'Indo-Pacifique se sont fortement améliorées sous le gouvernement de Mark Carney, pour reprendre le type de relations qu'on associe typiquement au Canada.

2. Des forces économiques complémentaires

Dans le contexte mondial actuel, l'économie est certainement l'un des moteurs principaux de rapprochement entre pays. Le Canada et la Thaïlande sont des pays avec des économies fortes, mais qui cherchent à diversifier leurs marchés.

Les relations économiques entre ces deux pays sont importantes, la Thaïlande étant le deuxième partenaire commercial du Canada en Asie du Sud-Est, les échanges commerciaux entre les deux pays totalisant 7,4 milliards de dollars en 2025. Toutefois ces relations commerciales en apparence satisfaisantes cachent deux enjeux majeurs. Tout d'abord, les échanges sont encore très déséquilibrés. En effet, alors que les exportations de la Thaïlande vers le Canada atteignaient 6,2 milliards de dollars en 2025, les exportations du Canada vers la Thaïlande étaient six fois inférieures, n'atteignant que 1,1 milliard de dollars. Ensuite, bien que les chiffres soient importants, l'amplitude des échanges reste encore très limitée au vu des capacités commerciales de ces deux pays. Ainsi, il existe un très fort potentiel de croissance pour ces échanges commerciaux – potentiel que les deux pays aspirent à voir se concrétiser. Le Canada, pays immense aux ressources naturelles considérables, est par exemple le premier producteur mondial de potasse. Il contient surtout en

son sol tant des réserves majeures d'énergies fossiles que des minéraux critiques essentiels aux développements technologiques modernes. Avec la proximité de la Chine et son appétit gargantuesque, mais également avec la présence de plusieurs pays de la région ayant des activités fortes en technologie (Singapour en tête, mais le Vietnam, la Malaisie et l'Indonésie augmentant également leurs investissements dans l'innovation technologique de manière exponentielle), l'accès aux minéraux critiques va être un élément essentiel pour la maîtrise des technologies dans les pays de l'Asie du Sud-Est, peut-être même plus que dans les autres grandes régions du monde. Dans ce contexte, le Canada devient un partenaire difficilement contournable pour les pays asiatiques désirant sécuriser leur positionnement dans l'ère de la technologie, comme en témoigne l'intérêt que portent des pays comme la Corée du Sud envers le secteur minier canadien. Tant le Canada que la Thaïlande ont comme volonté déclarée d'accroître leurs échanges commerciaux. Plusieurs traités de libre-échange, tant de pays à pays qu'entre le Canada et les membres de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est, sont en cours de négociation pour supporter ces développements.

Il est intéressant de noter que les investissements entre les deux pays sont également importants et croissants. Ainsi, en 2024 les investissements canadiens en Thaïlande ont dépassé 530 millions de dollars. D'une manière qui pourrait paraître surprenante et contre-intuitive, les investissements directs thaïlandais au Canada pendant cette même année étaient encore supérieurs, avec un total de 692 millions de dollars, montrant clairement l'appétence des investisseurs thaïlandais pour le secteur économique canadien. Ainsi, les investissements entre ces deux pays ne sont pas unidirectionnels, mais sont des investissements croisés, augurant d'un fort potentiel pour de vrais partenariats économiques qui soient équilibrés.

Si dans plusieurs domaines économiques, le Canada peut être considéré comme ayant un certain avantage sur la Thaïlande, il en est un pour lequel le Canada pourrait fortement bénéficier de l'expérience et du savoir-faire de la Thaïlande : le tourisme. Le Canada a de nombreux avantages et attraits naturels liés à sa géographie et le tourisme est un domaine dans lequel le pays souhaiterait (et pourrait) se développer davantage. De son côté, la Thaïlande est l'un des chefs de file mondiaux du tourisme international.

C'est aussi une destination plébiscitée par les touristes canadiens, avec près d'un quart de million d'entrée de canadiens en Thaïlande chaque année. Derrière les photos de cartes postales de temples aux décorations à la richesse exubérante et de plages tropicales ensablées, la Thaïlande ne se contente pas de se reposer sur ses atouts naturels. Au contraire, elle s'appuie sur une stratégie de promotion complète. L'un des volets de cette stratégie porte sur la mise en valeur de ses ressources culturelles. Citons par exemple dans cette stratégie de promotion de sa culture au niveau internationale les efforts ayant menés à l'inclusion du Nuad Thai (นวดแผนไทย, nuat phaen thai, ou « massage thaïlandais ») et du Muay Thai (มวยไทย ou « boxe thaïlandaise ») sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO. Citons aussi un accompagnement spécifique du tourisme liés à ces manifestations culturelles avec l'existence de visas spécifiques pour les personnes souhaitant se rendre en Thaïlande pour apprendre l'art du massage thaïlandais ou celui de la boxe thaïlandaise. Cette stratégie s'actualise aussi au travers de décisions politiques visant à favoriser l'attraction de touristes tant chinois (Srisamoot, 2022) qu'américains, avec notamment le très médiatique accueil du porte-avion USS Abraham Lincoln à Pattaya à son retour de déploiement dans le Golfe arabo-persique suite aux attaques américaines contre l'Iran, dont l'escale du 2 au 6 septembre 2026 a apporté à la ville des revenus substantiels sur une durée de quelques jours seulement. Également, cette compréhension de l'importance du tourisme pour l'économie nationale se traduit par une promotion de la recherche universitaire portant sur le tourisme en Thaïlande, notamment par des soutiens financiers spécifiques venant par exemple du Conseil National de Recherche (National Research Council of Thailand). Finalement, la Thaïlande ne se contente pas d'un tourisme de masse, mais développe aussi un niveau d'excellence dans des segments spécifiques (et fortement rémunérateurs) du tourisme global, comme notamment le tourisme médical (Kaewkitipong, 2018). Pour un pays comme le Canada, dont le potentiel en termes touristiques, objectivement considérable, n'est actuellement pas réalisé à son plein potentiel, l'expertise acquise par le Royaume des Thaï est extrêmement désirable. Un niveau accru de coopération entre les deux pays pourrait rendre cette expérience plus facilement mobilisable pour le bénéfice du Canada et de ses Provinces.

Des convergences majeures dans l'innovation et les technologies font du renforcement des collaborations académiques entre le Canada et la Thaïlande un enjeu qui ne

devrait pas être négligé. À l'heure actuelle, les collaborations académiques entre les deux pays, bien qu'existantes, sont bien en-deçà de ce qu'elles pourraient être. Pourtant et de manière très intéressante, les écosystèmes de recherche de ces deux pays convergent sur un certain nombre de domaines dans lesquelles tant le Canada que la Thaïlande ont acquis une expertise significative. C'est notamment le cas des biotechnologies, des sciences de l'alimentation et de l'agronomie et des nouvelles technologies (notamment celles reliées aux médias sociaux), autant de domaines dans lesquels les écosystèmes de recherche de ces deux pays sont très complémentaires. Les deux pays ont également de forts intérêts dans l'innovation et les technologies émergentes telles que l'Intelligence Artificielle (domaine dans lequel le Canada se positionne très avantageusement au niveau mondial). Si la Thaïlande n'a pas encore une place équivalente à celle qu'occupe le Canada sur l'échiquier académique international, plusieurs de ses universités, comme par exemple l'Université Chulalongkorn (Bangkok), l'Université Thammasat (dont le campus historique est situé à quelques pas du Palais Royal à Bangkok et dont le campus moderne situé à Rangsit couvre une superficie supérieure à celle du campus principal de l'Université Laval) ou l'Université de Chiang Mai, sont d'un niveau tout à fait comparable aux meilleures institutions internationales. Des structures académiques telles que le Pridi Banomyong International College de l'Université Thammasat cultivent des relations étroites avec de nombreux campus au travers de l'Asie et en particulier en Chine, contribuant à un positionnement de plus en plus stratégique de la Thaïlande dans l'écosystème académique régional. De manière intéressante, la Thaïlande peut ainsi représenter une porte d'entrée supplémentaire pour pénétrer le système académique chinois, écosystème qui peut être difficile d'accès pour les chercheurs occidentaux. S'il existe certes des échanges d'étudiants entre la Thaïlande et le Canada, les contingents d'étudiants thaïlandais présents dans les universités canadiennes sont encore très faibles comparés à ceux observés dans les universités d'autres pays anglo-saxons. Ainsi, il y a de forts contingents d'étudiants thaïlandais dans les universités du Royaume-Uni ou des États-Unis, alors que le niveau des universités canadiennes est tout à fait comparable, voir supérieur dans plusieurs domaines et que le coût des études est souvent beaucoup plus abordable au Canada (surtout au Québec). De plus, comparément à des étudiants venant d'autres pays d'Asie du Sud-Est, il est relativement facile pour des étudiants thaïlandais d'obtenir un Visa pour le Canada.

Rappelons d'ailleurs que la Thaïlande a été ajoutée au programme d'autorisation de voyage électronique (Electronic Travel Authorization ou eTA) du Canada en 2023. De plus, le français demeure (après l'anglais) l'une des langues les plus enseignées au niveau secondaire en Thaïlande et nombreux sont les étudiants thaïlandais à avoir une maîtrise suffisante de la langue de Molière pour pouvoir considérer poursuivre des études universitaires en français. Cependant, le choix des étudiants thaïlandais francophones se porte encore principalement (pour ne pas dire exclusivement) sur des pays européens et non sur le Canada. L'explication de ce phénomène se trouve dans l'ignorance de l'option canadienne pour la poursuite d'études supérieures en français par les jeunes thaïlandais. Ainsi, tant les collaborations universitaires entre les deux pays que les échanges d'étudiants sont des éléments à exploiter davantage dans le futur de la relation canado-thaïlandaise.

Finalement, un autre terrain non négligeable de possibles coopérations et synergies est celui de la sécurité, en particulier pour ce qui a trait à la cybersécurité. La Thaïlande est au centre d'un triangle formé par le Myanmar, le Cambodge et le Laos au sein duquel se sont fortement implantés des organisations cybercriminelles transnationales, formant un véritable « triangle d'or des cybermafias » (Guitton, 2026). Si les cybermafias n'ont pas réussi à s'implanter en Thaïlande, c'est en grande partie grâce aux efforts du gouvernement thaïlandais et des services de police et de sécurité du Royaume. Cependant, la Thaïlande ne vit pas de manière isolée dans un monde déconnecté et la considérer comme une oasis de cybersécurité ne serait qu'une illusion. Le maintien des cybermafias hors des frontières de la Thaïlande ne peut se faire qu'au prix d'efforts de sécurité constants et, du fait de l'internationalisation de la cybercriminalité qui n'a fait que s'accroître depuis la crise de la Covid-19 (Guitton et Fréchette, 2023), qu'au travers d'un accroissement des collaborations internationales dans le domaine de la lutte contre la cybercriminalité organisée. La Thaïlande doit donc trouver des partenaires fiables en termes de cybersécurité. Le Canada, dont la population fait partie des cibles favorites des escroqueries en ligne dont ces cybermafias se font une spécialité (on parle souvent de « pig butchering » pour décrire ce type de cybercrimes), représenterait potentiellement dans cette optique un partenaire de choix. Un autre aspect lié à la sécurité sur lequel des convergences et collaborations pourraient se former est celui de la guerre des drones, question très pertinente pour la Thaïlande qui a à la fois une super-mégalopole (Bangkok) et des régions plus difficiles d'

accès avec des terrains propices à l'utilisation de drones à des fins militaires. Le Canada est en train de développer une expertise dans ce domaine à une vitesse accélérée. Le Canada possède à la fois un écosystème de développement très riche (notamment au Québec et en Ontario) et des capacités de production importantes (notamment en Alberta). Le Canada vient d'ailleurs de bénéficier de transfert de technologie et d'expertise venant d'Ukraine et réalise des investissements majeurs dans ce champ d'expertise (Brewster, 2026). La Thaïlande est l'un des pays de la région les plus compatibles avec le Canada en matière de sécurité du fait des valeurs communes partagées par les deux pays. Ce n'est ainsi pas surprenant que les enjeux de sécurité soient discutés au plus haut niveau par les autorités de ces deux pays.

3. Convergences diplomatiques et assistance mutuelle

Comme le Canada, la Thaïlande répond parfaitement à la définition de puissance intermédiaire présentée par le Premier Ministre canadien Mark Carney dans son discours devenu un texte d'anthologie au Forum économique mondial de Davos du 20 janvier 2026. Ainsi, ces deux pays ont beaucoup à s'offrir mutuellement sur le plan diplomatique.

L'Indo-Pacifique est, dans sa partie Asiatique, dominée par les deux superpuissances régionales que sont la Chine et l'Inde. Pour accroître son influence dans cet espace géopolitique, le Canada a besoin d'alliés dans la région. Si les relations sont très fortes avec les pays d'Asie du Nord-Est, beaucoup de travail est encore nécessaire pour que l'influence du Canada ne se fasse sentir en Asie du Sud-Est. Il n'en est que de comparer la taille de l'Ambassade du Canada à Bangkok à celle de l'Ambassade de l'Australie. Dans le contexte actuel où le Canada cherche à renforcer sa présence dans l'espace Indo-Pacifique en général et en Asie en particulier, la Thaïlande représente pour le Canada un partenaire essentiel pour l'accroissement de ses relations diplomatiques avec les autres pays de la région. Ainsi, l'Ambassade du Canada à Bangkok peut être considéré comme ayant été une base arrière lors de l'ouverture des Ambassades du Canada au Laos et au Cambodge en 2025 (avec la transformation des bureaux du Canada à Vientiane et à Phnom Penh en Ambassades).

La Thaïlande entretient également des relations excellentes tant avec la Chine qu'avec l'Inde (il est important de rappeler ici que la Thaïlande partage un passé culturel très fort tant avec la Chine qu'avec l'Inde, l'alphabet thaï descendant directement des systèmes indiens d'écritures brahmiques), mais également plus loin avec la Russie. Si les relations du Canada avec la Chine et l'Inde se sont grandement améliorées depuis 2025, ces relations demeurent fragiles (et nous ne mentionnerons pas ici l'état des relations diplomatiques entre le Canada et la Russie). Ainsi, la Thaïlande pourrait représenter une forme de pivot pour le Canada dans sa stratégie diplomatique en Indo-Pacifique.

Si, du point de vue diplomatique, une relation accrue avec la Thaïlande serait très positive pour le Canada, l'inverse est toutefois également vrai. En effet, le Canada peut aussi apporter beaucoup à la Thaïlande sur le plan des relations internationales. Tout d'abord, le Canada représente en lui-même un partenaire diplomatique de choix, du fait notamment de la clarté de ses engagements et positions au niveau international. Mais d'un point de vue diplomatique, le Canada est plus que cela. C'est tout d'abord une porte d'entrée pour l'Amérique du Nord bien plus fiable que ne le sont actuellement les États-Unis. Ensuite, en tant que membre du bloc occidental et du fait de ces relations historiques et privilégiées avec le Royaume-Uni et la France, le Canada représente également une porte vers les pays européens. Cette position du Canada est encore renforcée par les récentes discussions menées en Europe pour offrir à ce dernier le statut de « membre associé », statut unique spécialement créé pour l'occasion, témoin du rapprochement historique et accéléré du Canada avec le Vieux Continent (Collomp, 2026). Enfin, stratégiquement, le Canada offre potentiellement plus encore. De par son bilinguisme et l'implantation de sa diplomatie en Afrique, continent au sein duquel il jouit de très bonnes relations, n'étant pas lui-même une ancienne puissance coloniale (au contraire de la France), le Canada peut servir de tête de pont pour la diplomatie thaïlandaise en Afrique ou, à tout le moins, de porte d'entrée complémentaire. Cet élément est particulièrement pertinent pour la Thaïlande de 2026. En effet, sous l'impulsion du ministre des Affaires étrangères Sihasak Phuanketkaew (สีหศักดิ์ พวงเกตุแก้ว), le gouvernement du Premier Ministre Anutin Charnvirakul (อนุทิน ชาญวีรกูล) a élaboré une vision des relations internationales de la Thaïlande plus élargie avec notamment un intérêt nouveau pour le continent africain. Il est d'ailleurs intéressant de noter que la Thaïlande s'est dotée d'un atout supplémentaire dans cette optique avec la

nomination en 2026 de S. E. Darm Boontham (ดามพ์ บุญธรรม), diplomate aguerri spécialiste tant de l'espace francophone (en plus d'être un francophone parfait, il a été en poste à Paris et à Genève) que de l'Afrique (il a été Ambassadeur de Thaïlande au Maroc et a occupé le poste de Directeur Général du Département des affaires sud asiatiques, moyen-orientales et africaines au Ministère thaïlandais) comme Ambassadeur du Royaume de Thaïlande au Canada. Il est d'ailleurs à noter que depuis sa prise de position, l'Ambassadeur Boontham a été très actif dans les cercles d'ambassadeurs francophones en résidence dans la capitale canadienne.

L'accroissement et le renforcement des relations diplomatiques entre le Canada et la Thaïlande se heurte toutefois à un problème de taille : celui de la multiplicité des acteurs. En effet, les acteurs de l'Indo-Pacifique sont très nombreux. Outre les deux superpuissances que sont la Chine et l'Inde, nombreux sont les pays d'Asie du Nord-Est et d'Asie du Sud-Est à représenter des partenaires potentiellement intéressants pour le Canada. Les ressources diplomatiques du Canada sont limitées et des choix devront être faits. Est-ce qu'accroître les relations avec la Thaïlande se ferait au détriment du maintien de relations privilégiées avec les partenaires traditionnels dans la région tels que la Corée du Sud et le Japon ? Est-ce qu'accroître les relations avec la Thaïlande se ferait au détriment du renforcement et de l'approfondissement des relations avec des acteurs émergents tels que les Philippines, l'Indonésie ou le Vietnam ? D'une manière assez symétrique, les ressources diplomatiques de la Thaïlande ne sont elles non plus pas illimitées. Comment convaincre les dirigeants thaïlandais qu'investir sur le Canada est plus profitable que d'investir sur d'autres acteurs occidentaux, en particulier sur les pays de l'Union Européenne ? Le statut de membre associé proposé au Canada (Collomp, 2026) pourrait dans ce contexte donner un argument supplémentaire en faveur du Canada, mais le raisonnement n'en demeure pas moins valable pertinent et le questionnement, pertinent.

Conclusion

Dans le grand jeu de la géopolitique mondiale, les cartes sont en train d'être rebattues et tant le Canada que la Thaïlande auraient beaucoup à gagner à renforcer leurs liens de collaboration.

Le Canada cherche à se positionner dans une Asie dans laquelle la Thaïlande pourrait prendre un rôle de leadership en Asie du Sud-Est et pourrait détrôner les chefs de file classiques que sont le Japon, la Corée du Sud et Singapour, tandis que la Thaïlande veut devenir un acteur plus visible sur une scène internationale sur laquelle le Canada a su au cours des décennies consolider sa place.

Économiquement, les deux pays sont complémentaires et chacun d'eux pourrait représenter pour l'autre une porte d'entrée privilégiée pour pénétrer les marchés régionaux aux cœurs desquels ils se trouvent. Les relations Canada-Thaïlande sont donc un atout réciproque pour ces deux pays, atout qui devrait être cultivé davantage et qui mériterait d'être la cible d'une prise de conscience plus grande par les dirigeants politiques. Dans un monde en mutation rapide et profonde, ces deux pays se cherchent une nouvelle place dans le monde et leur coopération renforcée pourraient être l'un des outils qui leur permettrait d'atteindre ce but. Le Canada et la Thaïlande pourraient contribuer à garantir leur autonomie stratégique grâce à une coopération plus approfondie dans l'ensemble des domaines stratégiques dans lesquels ils ont des expertises complémentaires, en particulier l'agroalimentaire, les biotechnologies et la sécurité, mais aussi leurs approches diplomatiques et leur vision largement commune du monde. La Thaïlande pourrait alors s'appuyer sur les forces spécifiques du Canada, telles que l'accès aux minéraux critiques et à l'énergie ou l'expertise en Intelligence Artificielle et le Canada pourrait bénéficier de celles de la Thaïlande, telles que l'expertise en tourisme ou ses capacités de développement et de production.

Plusieurs obstacles demeurent néanmoins. Si la distance géographique entre ces deux pays est le seul paramètre qui ne puisse pas être altéré, ce n'est au final pas le facteur majeur. Les éléments limitants l'épanouissement d'une relation plus approfondie entre le Canada et la Thaïlande est à chercher dans la méconnaissance relative que les populations de ces deux pays ont l'une de l'autre. Comme dans beaucoup de cas (et comme d'ailleurs souligné dans la Stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique), ce sont les relations de personne à personne qui formeront la clé de voute du renforcement des liens entre les populations de ces deux pays.

Finalement, si les bonnes relations entre le Canada et la Thaïlande sont très positives pour son rayonnement en Indo-Pacifique, le Canada représente de son côté aussi une carte non négligeable pour la Thaïlande pour son positionnement

sur la scène géopolitique mondiale, au-delà de son écosystème régional naturel qu'est l'Asie du Sud-Est. Il est donc à souhaiter que le 65ième anniversaire puisse marquer le début d'une accélération des marques d'amitié, des échanges et des collaborations entre ces deux puissances intermédiaires de l'Indo-Pacifique.

Références

- Brewster, Murray (2026). Canada, Ukraine forge 100-year pact built on drones and defence. *CBC News* (Ottawa), 10 septembre.
- Collomp, Florentin (2026). « Porter notre relation au plus haut niveau possible » : l'Union européenne propose au Canada un statut de « membre associé ». *Le Figaro* (Paris), 16 septembre.
- Duangratana, Ornthicha (2023). Observations amid the COVID-19 outbreak: The US-China rivalry in Vietnam and the Philippines. *Journal of Politics and Governance*, 13(1), 154-188.
- Guitton, Matthieu J. (2025). The Golden Cyber-Triangle: Geopolitics of an emerging cybermafia hotspot. Communication au colloque DeepINTEL 2025 – Focus on Security Intelligence, *DeepINTEL*, Vienne, 19 novembre.
- Guitton, Matthieu J. et Fréchette, Julien (2023). Facing cyberthreats in a crisis and post-crisis era: Rethinking security services response strategy. *Computers in Human Behavior Reports*, 10:100282.
- Kaewkitipong, Laddawan (2018) The Thai medical tourism supply chain: Its stakeholders, their collaboration and information exchange. *Thammasat Review*, 21(2):60-90.
- Lasserre, Frédéric (2025). Contourner par la terre ? Dans Frédéric Lasserre et Pauline Pic, *Géopolitique des détroits. Enjeux de contrôle de passages stratégiques*. Paris, Le Cavalier bleu, pp. 145-166.
- Srisamoot, Arthayudh (2022). *China, Thailand and globalization. China and the world in a changing context: Perspectives from ambassadors to China*. Singapore, Springer Nature Singapore, pp. 181-191.

POINT DE VUE

VISITE DU PRÉSIDENT TAÏWANAIS EN ESWATINI. UN EXEMPLE DE DIPLOMATIE DE CONTOURNEMENT

Barthélémy Courmont

Barthélémy Courmont est professeur à l'Université Catholique de Lille, où il dirige le Master Histoire – Relations internationales et est titulaire de la Chaire UNESCO en diplomatie culturelle. Spécialiste d'Asie contemporaine, il est actuellement récipiendaire de la Taiwan Fellowship

Résumé Cet article examine la diplomatie de contournement développée par Taïwan face à son isolement diplomatique croissant et aux pressions exercées par la République populaire de Chine. L'analyse montre comment Taipei mobilise des canaux alternatifs pour préserver sa visibilité internationale, à travers l'exemple de la visite du président William Lai en Eswatini, rendue possible malgré le retrait d'autorisations de survol par plusieurs États de l'océan Indien. L'article replace cet événement dans un ensemble plus large de pratiques diplomatiques : maintien de relations officielles avec un nombre restreint d'États, recours aux bureaux de représentation, diplomatie parlementaire, participation à des organisations non onusiennes et coopération technique avec des institutions dont Taïwan demeure exclu. Il soutient que cette diplomatie de contournement permet à Taipei de compenser partiellement l'absence de reconnaissance diplomatique formelle, tout en révélant la fragilité structurelle de sa position internationale face à la stratégie d'isolement menée par Pékin.

Mots clés : Taïwan ; Chine ; diplomatie de contournement ; influence diplomatique ; Eswatini ; isolement diplomatique

Abstract: This article examines the circumvention diplomacy developed by Taiwan in the face of its growing diplomatic isolation and pressure from the People's Republic of China. The analysis shows how Taipei mobilizes alternative channels to preserve its international visibility, through the example of President William Lai's visit to Eswatini, made possible despite the withdrawal of overflight authorizations by several Indian Ocean states. The article places this event within a broader set of diplomatic practices: maintaining official relations with a limited number of states, use of representative offices, parliamentary diplomacy, participation in non-UN organizations and technical cooperation with institutions from which Taiwan remains excluded. He maintains that this circumvention diplomacy allows Taipei to partially compensate for the absence of formal diplomatic recognition, while revealing the structural fragility of its international position in the face of the isolation strategy led by Beijing.

Keywords : Taiwan; China; bypassing diplomacy ; diplomatic influence; Eswatini; diplomatic isolation

La République de Chine (Taïwan) souffre d'un isolement diplomatique de plus en plus important. La raison en est une absence de reconnaissance dans toutes les institutions onusiennes depuis 1971, et la volonté farouche de Pékin de réduire toute visibilité de son rival, notamment en mettant constamment en avant le principe « d'une seule Chine », et en s'assurant que tous les États choisissent Pékin plutôt que Taipei. En effet, depuis la séparation entre les deux entités en 1949, le contentieux entre Taipei et Pékin se traduit par une non-reconnaissance réciproque, et par le besoin de choisir pour les autres États membres de l'ONU, dont la République de Chine fut membre de 1945 à 1971, et la République populaire de Chine depuis 1971. Le poids économique et diplomatique de la Chine accentue ce rapport de force très déséquilibré. C'est ainsi que le nombre d'États qui entretiennent des relations diplomatiques officielles avec Taiwan (et n'en ont donc pas avec la République populaire de Chine) ne cesse de décroître. Avant que la Chine n'entre à l'ONU en 1971, 47 États reconnaissaient encore Taiwan. Mais en 2026, Taipei n'entretient des relations diplomatiques officielles qu'avec douze États, auxquels s'ajoute le Saint-Siège. Après plusieurs vagues de défection au profit de Pékin au cours des deux dernières décennies, l'Eswatini reste le seul État africain reconnaissant officiellement Taïwan, ce qui donne une importance symbolique qui peut sembler disproportionnée à ce petit État enclavé.

C'est dans ce contexte que le président taïwanais, William Lai, cherche à s'assurer du maintien de cette relation que la Chine souhaiterait voir disparaître.

L'une des manifestations les plus importantes des relations diplomatiques est la possibilité d'effectuer des visites officielles. C'est ainsi que William Lai, arrivé au pouvoir le 20 mai 2024, a prévu une visite en Eswatini. Initialement programmé en avril 2026, ce voyage devait être une visite officielle relativement classique : Lai devait assister aux célébrations des quarante ans de règne du roi Mswati III, et réaffirmer à cette occasion l'importance pour les deux pays de ce lien diplomatique. Mais Pékin semble désormais prêt à mobiliser son influence économique et diplomatique jusque dans les questions techniques d'aviation pour isoler davantage Taipei. Ainsi, quelques heures avant le départ prévu, les Seychelles, Maurice et Madagascar ont soudainement retiré les autorisations de survol accordées à l'avion présidentiel taïwanais. Le déplacement fut donc au départ annulé.

Il s'agit d'un événement diplomatique important. C'est en effet la première fois qu'un président taïwanais a dû annuler un déplacement international à cause d'un blocage d'espace aérien. Les autorités taïwanaises y ont vu une nouvelle méthode de Pékin pour limiter la visibilité diplomatique de l'île, non plus seulement par la pression politique classique, mais aussi par le contrôle indirect des routes aériennes. Taipei affirme que ces décisions ont été prises sous « pression intense » de la Chine, incluant des formes de coercition économique. Les gouvernements concernés ont invoqué officiellement leur adhésion au principe « d'une seule Chine ». Madagascar a notamment explicitement déclaré ne reconnaître que Pékin. Cet argument semble d'ailleurs très excessif, puisqu'il ne s'agissait que de donner une autorisation de vol dans l'espace aérien, et non de reconnaître diplomatiquement Taïwan. En réponse, le ministère taïwanais des Affaires étrangères a accusé ces pays de reprendre la rhétorique chinoise et de mettre en cause les normes internationales de l'aviation civile.

Après ce revers, et loin de renoncer, Taipei a complètement modifié l'organisation du voyage. La visite a ainsi finalement eu lieu dans le plus grand secret début mai 2026 : aucune

annonce préalable, itinéraire tenu confidentiel, route aérienne détournée au-dessus du sud de l'océan Indien pour éviter les espaces aériens fermés. Selon plusieurs médias, Lai aurait même utilisé l'Airbus privé du roi d'Eswatini pour rejoindre le pays africain, ce qui indique donc une forte collaboration de l'État africain, désireux de rendre ce déplacement possible.

Cette stratégie qualifiée de « arrive first, announce later » visait clairement à empêcher Pékin d'organiser de nouvelles pressions diplomatiques avant l'atterrissage dans le pays africain. Une fois sur place, Lai n'a pas manqué d'insister sur le fait que Taïwan « ne céderait pas à la pression » et que ses relations avec l'Eswatini ne seraient « pas ébranlées par l'hégémonie chinoise ». Cet exemple révèle l'aptitude de Taïwan à pratiquer une diplomatie de contournement dans un contexte qui ne lui est pas favorable.

A l'instar des stratégies de contournement, telles qu'elles s'observent dans les conflits armés, la diplomatie du contournement peut être définie comme une approche d'un État choisissant d'éviter les structures institutionnelles, et dans certains cas des règlements internationaux et, plus encore, des adversaires désignés, pour atteindre ses objectifs. Cela impose de passer par des canaux alternatifs, qui peuvent être définis sur une base bilatérale, ou être directement décidés par ledit État. Cette pratique correspond parfaitement à ce que fait Taïwan, qui multiplie les exemples avec des succès notables.

Si l'épisode de la visite officielle en Eswatini est intéressant et révélateur de la capacité à trouver des voies alternatives, ici dans le cas du transport aérien, c'est surtout le dialogue que Taïwan parvient à maintenir avec des États, qui conservent ou non des liens diplomatiques, qui mérite notre attention. D'abord au niveau des institutions internationales. Taïwan n'est représenté dans aucune structure onusienne, ce qui en fait l'État le plus discriminé au monde, puisqu'il n'existe pas aux yeux des principales instances internationales. Las, le gouvernement taïwanais met un point d'honneur à en respecter les principes et engagements.

Par exemple, Taïwan n'est pas membre d'institutions comme l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), mais se positionne non seulement comme un des États les plus avancés dans les questions de santé (comme l'a démontré à grande échelle la gestion de la pandémie de Covid-19) mais en plus n'hésite pas à communiquer avec l'OMS des informations importantes pour la santé mondiale. C'est ainsi Taipei qui a informé l'organisation des risques de pandémie, avant que d'autres États, pourtant membres à part entière, ne s'en saisissent. En conséquence, aucun membre de l'OMS ne peut nier le savoir-faire taïwanais et le rôle de Taïwan dans une institution de ce type. Cette diplomatie par l'exemple et le respect de règles internationales imposées par des institutions dont Taïwan ne peut pourtant être membre est une des manifestations de cette diplomatie de contournement. S'y ajoute le rôle dans des organisations non onusiennes, mais où Taïwan est membre. C'est notamment le cas de l'APEC (Asia Pacific Economic Cooperation) où Taipei siège aux côtés de Pékin. C'est même dans cette instance qu'en 2015, le président taïwanais Ma Ying-jeou avait rencontré son homologue chinois Xi Jinping ! Avec une manœuvre digne d'un scénario : les deux hommes n'étaient officiellement pas chefs d'État, mais présidents de leurs partis politiques respectifs. Même la Chine semblerait ainsi s'accommoder de cette diplomatie de contournement de Taipei quand cela l'arrange !

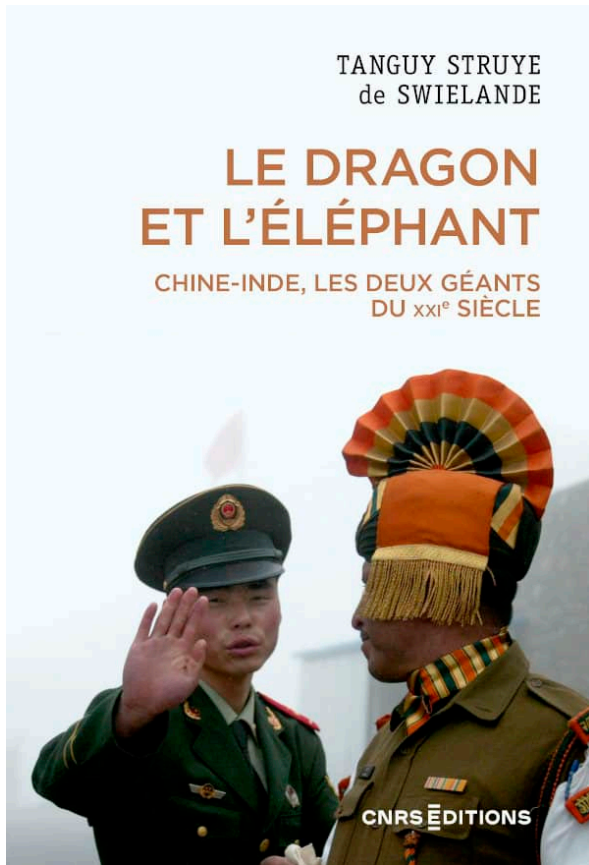
On retrouve surtout dans la capacité à maintenir des canaux non officiels, ou semi officiels, une pratique que Taïwan continue de parfaire, avec des succès évidents. Cela est très visible dans les sphères économiques, où les échanges commerciaux sont soutenus – y-compris avec la Chine – et à une moindre échelle au niveau stratégique, comme le partenariat avec Washington défini dans le cadre du *Taiwan Relations Act* (loi du Congrès américain donc) de 1979 le rappelle. Mais cela se retrouve aussi à plus grande échelle dans des liens diplomatiques non officiels, mais de facto très importants. De nombreux États qui n'entretiennent pas de relation diplomatique avec Taïwan ont ainsi des bureaux de représentation à Taipei, et accueillent sur leur sol des bureaux de représentation taïwanais – ambassades qui ne disent pas leur nom, puisqu'ils délivrent notamment des visas, et leurs membres sont des diplomates de carrière. Toutes les puissances occidentales utilisent ce mécanisme pour maintenir un lien étroit avec Taïwan, en arguant du fait que de

telles structures sont avant tout nécessaires dès lors que les déplacements à Taïwan et de taïwanais à l'extérieur ne sont pas interdits.

A ces structures innovantes qui contournent avec brio la non-reconnaissance diplomatique, s'ajoute le canal de la diplomatie parlementaire, qui permet des rencontres entre officiels, mais non membres de l'Exécutif (en tout cas des deux côtés simultanément, car les parlementaires étrangers en visite à Taïwan rencontrent des membres du gouvernement, et parfois même le président). Ces rencontres sont très régulières, et ne font que confirmer l'importance de Taïwan aux yeux des démocraties occidentales.

Cette diplomatie de contournement est ingénieuse, mais elle est fragile et est constamment menacée par les stratégies que déploie Pékin en s'appuyant sur les institutions dont elle est membre, son poids diplomatique mais aussi son économie, dans des pratiques autrefois qualifiées de « diplomatie du chéquier ». L'exemple de la visite de William Lai en Eswatini rappelle ainsi que la Chine cherche par tous les moyens à isoler diplomatiquement Taïwan. Mais comme toutes les stratégies de contournement, cette diplomatie est évolutive et innovante et permet à Taïwan de continuer à exister.

RECENSIONS



Tanguy Struye de Swielande (2025). *Le dragon et l'éléphant. Chine-Inde, les deux géants du XXI^e siècle*. Paris, CNRS Éditions.

Dans un monde en transition géopolitique, avec l'émergence de multiples acteurs, la Chine et l'Inde jouent toutes deux sur cette multipolarité pour atteindre leurs objectifs. Cependant, même si leurs intérêts se rejoignent dans une méfiance, voire un rejet, de l'hégémonie américaine, la trajectoire qu'elles empruntent diffère profondément. Les deux géants asiatiques ont chacun de nombreux atouts, mais leurs faiblesses structurelles pourraient bien contrevenir à leurs objectifs. En proposant une étude de ces deux puissances concurrentes plus que complémentaires et de leur relation marquée par une forte rivalité, l'ouvrage montre que, malgré certains intérêts convergents, une véritable alliance reste pour le moment peu probable.

Ouvrage relativement court (117 p.) sans lourd corpus théorique, l'ouvrage veut ainsi proposer une analyse accessible, opératoire et pragmatique. On en saura gré à l'auteur.

L'ouvrage part d'une prémisse : alors que les deux géants asiatiques s'accordent sur une volonté de mettre un terme à la domination des relations internationales par les Occidentaux, plusieurs facteurs contribuent cependant à une relation compliquée entre la Chine et l'Inde. Au-delà de leur objectif commun, ils demeurent concurrents. Comment s'articulent cet objectif général commun et les frictions qui caractérisent les relations sino-indiennes depuis les années 1950 ? Peut-on envisager, dans un monde dans lequel Pékin et New Delhi souhaiteraient accélérer la multipolarisation, que les deux États en viendraient à surmonter leurs différends ?

L'auteur débute par un exposé des grandes stratégies des deux États. L'Inde fait reposer la légitimité de son leadership sur ses valeurs morales et l'ancienneté de sa civilisation, tout comme la Chine : il y a là congruence des discours, même si évidemment se pose la question de la capacité des deux discours à envisager la coexistence d'autres sources de légitimité universelle, alors précisément que ces discours cherchent à saper le discours occidental. Chine comme Inde veulent rétablir leur grandeur passée, retrouver leur âge d'or présenté de manière très idéalisée, en dépassant ce qu'elles perçoivent comme l'emprise occidentale sur les règles et normes internationales.

L'Inde a abandonné son dogme politique de non-alignement pour celui de multi-alignement, soit la capacité de se rapprocher, de manière ad hoc et selon les intérêts de l'Inde, d'autres États et selon les enjeux. Le discours indien cherche à promouvoir l'Inde comme grande puissance et à en obtenir les symboles, notamment en cherchant à entrer au Conseil de Sécurité comme membre permanent, où elle se heurte notamment à l'opposition de la Chine.

La Chine, précisément, s'affiche aussi de manière décomplexée comme grande puissance. Elle cherche à jouer un rôle de définition de nouvelles normes, en Asie et, de manière croissante, à travers le monde.

De plus, Pékin cherche à promouvoir des champions industriels afin de pouvoir concurrencer les grandes entreprises japonaises et occidentales. L'objectif chinois serait d'atteindre la place de première puissance pour 2049, lors du 100e anniversaire de la République populaire.

Sur cette base, le potentiel de coopération politique semble réel, quoique, comme énoncé plus haut, il demeure à voir dans quelle mesure les discours sur l'universalité (et la prééminence?) des valeurs de chacune de ces puissances s'accommoderait du discours de l'autre. A la fin des années 1940, après l'indépendance de l'Inde en 1947 et l'avènement de la République populaire de Chine en 1949, il semblait y avoir convergence en effet. Il a fallu moins de 10 ans pour que cette coopération s'efface au profit d'une forte rivalité, alimentée par la concurrence politique au sein du mouvement des non-alignés (Conférence de Bandung, 1955), par la gestion de l'invasion du Tibet (1950) et de la répression de sa population (1959), et l'émergence de la contestation chinoise de la frontière indienne dans l'Himalaya (1957) qui aboutit à la guerre de 1962. Depuis, les relations entre les deux États sont crispées sur les désaccords frontaliers et le soutien chinois à l'adversaire pakistanais.

Au début des années 2000, les relations se réchauffent, aboutissant à la signature en 2005 d'un « partenariat stratégique ». Mais à partir de 2013, les relations se détériorent de nouveau, malgré l'intérêt initial de l'Inde pour les nouvelles routes de la soie. L'avènement au pouvoir en 2013 de Xi Jinping et en 2014 de Narendra Modi, tous deux promouvant une grande stratégie de promotion de la place de leur État sur la scène mondiale, précipite une rapide dégradation de leurs relations. Plus faible économiquement, l'Inde a perçu les routes de la soie comme un projet inégal qui risquait de la cantonner dans son rôle de second plan. De graves incidents frontaliers éclatent à la frontière en 2020. Malgré la convergence des grands principes – désoccidentaliser le monde – Pékin et New Delhi éprouvent de grandes difficultés à dépasser leurs divergences : question du siège au Conseil de sécurité ; rivalité systémique initiée par le projet des nouvelles routes de la soie, qui prévoit notamment la construction d'un corridor Chine-Pakistan ; projet de construction de nombreux grands barrages sur les fleuves himalayens ; efforts politiques de la Chine au Népal et au Bhoutan, deux États que l'Inde considère comme dans son orbite politique... Certes, Chine et Inde coopèrent au sein du groupe des BRICS+ et l'Inde participe à l'organisation de coopération de Shanghai (OCS), mais l'Inde participe aussi au

Quad (regroupant États-Unis, Australie, Japon et Inde), regroupement initié pour réagir à l'ascension politique de la Chine en Indo-Pacifique...

Le choix d'un ouvrage court, résolument ancré dans l'analyse des faits, explique parfois sans doute des raccourcis. On aurait aimé ainsi en savoir un peu plus sur le raisonnement politique chinois. De même, on ne sait trop ce qui a précipité la mésentente dans les années 1950 au-delà de l'énoncé des points de frictions. De même, affirmer que la participation de l'Inde au sein des BRICS+ est, pour New Delhi, un outil pour « construire des ponts avec l'Occident » appelle à des explications, car cette logique ne va pas de soi.

Certes pas parfait, l'ouvrage n'en demeure pas moins précieux. Il propose ainsi une lecture très accessible de ces dilemmes et raisonnements stratégiques des deux États, le cheminement de leur perception de l'autre et l'évolution de leurs relations.

Frédéric Lasserre

Directeur du CQEG

RECENSIONS

CYRILLE P. COUTANSAIS



Coutansais, C. (2021). *La (re) localisation du monde*. Paris, CNRS Éditions.

Publié en 2021, cet ouvrage n'a cependant en rien perdu de son intérêt, il s'en faut. L'auteur se penche sur les mouvements de délocalisation, accélérés à l'époque de la pandémie de covid-19 pendant laquelle cet ouvrage a été publié, pour se demander si ces tendances qu'il observe trouvent leur origine dans la pandémie, ou dans des causes beaucoup plus profondes, qui traduiraient une mutation en profondeur du système économique mondial.

Publié aujourd'hui, l'auteur aurait probablement intégré comme prémisse de réflexion l'impact de la guerre des tarifs initiés en 2025 par l'administration Trump, visant en partie à forcer les entreprises à rapatrier leurs sites de production aux États-Unis. Évidemment, en 2021 personne ne soupçonnait que le président américain, revenu au pouvoir après le mandat de Joe Biden, fonderait une part importante de sa

stratégie économique et politique sur cette imposition arbitraire de tarifs douaniers.

La crise de la Covid-19 a souligné des contraintes liées à une économie trop fortement mondialisée, en ce sens que les entreprises avaient décomposé la production de nombre de produits en composantes produites ici ou là, acheminées le long des grandes routes commerciales du monde, pour être assemblées dans de grands ateliers avant d'être redistribués dans les marchés mondiaux. C'est ce principe de l'économie dite du lego – on produit de nombreuses pièces qu'on assemble pour obtenir un produit fini avec le coût comme variable principale – qui a considérablement renforcé la mondialisation des chaînes de valeurs et permis l'ascension économique de puissances économiques comme la Chine, et bientôt l'Inde et le Brésil. Les économies de nombreux pays dits développés en ont souffert, avec la mise en œuvre de délocalisations massives dans des pays en développement, afin de bénéficier de leurs coûts de production plus bas, surtout le foncier et la main d'œuvre.

L'idée principale de l'auteur est que l'on assiste en ce moment à une relocalisation des sites de production, à une réorganisation en profondeur de ces chaînes de valeur, non du fait des séquelles de la pandémie, ou des tarifs de M. Trump, mais d'une mutation profonde de l'organisation logistique des entreprises manufacturières et de leurs modèles d'affaires. Ce mouvement de relocalisation industrielle se serait principalement amorcé au lendemain de la crise financière de 2007-2008. Loin de l'époque des années 1990-2000, où la mondialisation paraissait irrésistible et la fragmentation de la chaîne de valeur toujours plus affinée par les firmes multinationales, cette réorganisation de l'économie mondiale reposerait sur l'idée de produire localement un nombre croissant de produits, non par souci environnementaliste des entreprises, mais parce que cela renforce leur compétitivité. Un « monde localisé » émergerait au détriment du « monde globalisé ». Plus précisément, l'auteur considère que trois révolutions simultanées permettent d'expliquer cette rupture.

Tout d'abord, une révolution industrielle et technologique : la robotique, le numérique, les données omniprésentes sont désormais entrés dans les usines des entreprises des pays développés, permettant de transformer les cycles de production pour répondre nettement plus vite aux changements de tendance du marché, donc mieux cibler leurs produits, éviter les invendus et les stocks, si bien que leur appareil productif se trouve en mesure de produire très vite et à un coût comparable à celui qui existe dans les pays émergents dont le principal avantage comparatif était leurs bas salaires. Dès lors, l'impatience des consommateurs peut être satisfaite tout en proposant des produits à des coûts compétitifs. Par exemple, l'arrivée de la 5G doit permettre une synchronisation du cycle production-vente-livraison –l'auteur prend notamment l'exemple de Zara qui peut lancer des productions selon des tendances observées à très court terme sur le marché, ce qui est impossible pour une production délocalisée en Asie par exemple. Cette réorganisation renforce le goût des entreprises manufacturières pour des stocks très réduits : une fabrication en flux-tendus, à la demande, n'a d'intérêt économique que si la livraison aux magasins peut se réaliser très rapidement, ce qui suppose aussi une production locale.

Ensuite, on assiste à une révolution énergétique, caractérisée selon l'auteur par l'essor des énergies renouvelables dans le mix énergétique des économies des pays développés, ceci pour répondre aux impératifs du développement durable, mais aussi parce que la dynamique des marchés de l'énergie et des techniques de production fait que produire de l'énergie localement avec du solaire, de l'éolien, de l'hydroélectricité, est de plus en plus possible à des coûts plus concurrentiels.

Enfin, troisième révolution, celle de la transformation des ressources valorisées. Une série de changements, en partie portés par les politiques publiques visant à renforcer le développement durable, une certaine sensibilité du public, mais aussi des dynamiques de marché qui font que de nouvelles ressources sont désormais rentables, favorisent l'avènement du recyclage et de la mobilisation de ressources locales. Ce recyclage des déchets, massifié, permet de trouver de plus en plus de matières premières à proximité, si bien que les firmes ont moins besoin de s'en procurer dans le reste du monde. D'autres ressources émergent, comme la terre comme matériau de construction, ou le biogaz issu du traitement des déchets organiques.

Ces trois tendances de fond, selon l'auteur, se conjuguent pour favoriser, dans les plans d'affaires des entreprises, un

mouvement majeur de relocalisation des sites de production dans les territoires des pays dits développés, en fait pour de nouveau se trouver à proximité de leurs marchés. Les chaînes de valeur se réorganiseront, selon l'auteur, pour s'adapter à cette nouvelle logique logistique et industrielle. Certains paramètres ne changeront pas : il sera toujours important de maîtriser l'accès aux ressources, eau, foncier, métaux pour la transition énergétique et le numérique; l'accès aux flux de transport, ce qui inclut aussi les outils de destination locaux (drones?) et les câbles numériques; l'accès au savoir, aux compétences et aux leviers de décision, notamment les instances de définition des normes industrielles. Mais au-delà de ces constantes, la dynamique qu'esquisse l'auteur pourrait se traduire par un bouleversement en profondeur du monde tel que nous le connaissons, surtout que cette révolution sera concomitante d'autres défis majeurs : crise de l'eau, changements climatiques, vieillissement de la population dans un nombre croissant de sociétés...

Un ouvrage fort intéressant dans cet essai de prospective, qui évite l'écueil des prédictions peu étayées. L'auteur analyse avec minutie chaque phénomène évoqué, ce qui fait que dans l'ouvrage se trouvent parfois des passages assez techniques, mais leur finalité est bien comprise : il s'agit de comprendre comment les transformations économiques en cours pourraient se traduire par un bouleversement majeur du monde. Chacun des arguments déployés est illustré par des cas concrets d'entreprises. Au bout de sa démonstration, l'auteur s'interroge alors : qui seront les nouveaux maîtres de ce monde de moins en moins multinational et de plus en plus multi-local, composé de plusieurs pôles régionaux? et de conclure que la réponse à cette question demeure bien équivoque.

Frédéric Lasserre
Directeur du CQEG

R E C E N S I O N S

Emmanuel Lincot

Chine-Inde La guerre des mondes



Emmanuel Lincot (2026). *Chine-Inde, La guerre des mondes*. Paris, Le Cerf.

Dans son dernier opus, *Chine-Inde, La guerre des mondes*, paru en 2026 aux éditions du Cerf, le sinologue Emmanuel Lincot nous donne à voir la rivalité entre les deux grandes puissances de l'Asie, deux États-continentaux qui sont aussi les deux pays les plus peuplés du monde, « deux civilisations plurimillénaires, confrontées aux défis du XXI^e siècle, dont la relation et les chocs futurs écriront une part décisive de l'avenir du monde. » Professeur à l'Institut catholique de Paris (ICP), Emmanuel Lincot est un expert de l'histoire politique et culturelle de la Chine contemporaine. Il a récemment publié

Le Très Grand Jeu : Pékin face à l'Asie centrale et l'Asie, terre de conflits, dont ce dernier ouvrage constitue en quelque sorte la suite – comment analyser les relations de la Chine avec son voisinage.

Ce livre compare les deux grandes puissances émergentes d'Asie et leurs politiques. Il paraît alors que se généralise une vision portée par le Japon et les États-Unis, l'Indo-Pacifique, dont la finalité d'endigement de la Chine ne fait aucun doute ; au moment aussi où la Russie voudrait constituer un axe Moscou-Pékin-Delhi, à la conférence de Tianjin lors du sommet de l'Organisation de Coopération de Shanghai en août 2025. Leur attachement à la défense de leurs intérêts, leur rancœur antioccidentale et leur souhait d'accompagner la mondialisation pour gagner en influence leur sont communs. Les pays occidentaux cherchent à utiliser l'Inde comme contrepoids à la puissance chinoise, alors que New Delhi continue d'entretenir des relations avec Moscou en dépit du conflit ukrainien.

Dans cet essai, Emmanuel Lincot propose une lecture de la rivalité sino indienne qui dépasse les tensions frontalières ou économiques classiques. Selon lui, il s'agit d'une confrontation entre deux visions du monde, deux modèles civilisationnels anciens qui cherchent à retrouver une place dominante dans l'ordre mondial.

Le livre entreprend donc de brosser un portrait comparé des deux États sur les plans des héritages, avec deux parties initiales exposant, de manière très érudite, de nombreux aspects culturels, patrimoniaux et relevant des imaginaires des deux sociétés. L'auteur rappelle ainsi, à force de petits portraits choisis, que si l'Inde et la Chine constituent deux mondes différents, elles partagent néanmoins nombre d'héritages et de représentations communes.

L'auteur poursuit en soulignant que, malgré une histoire de contacts anciens, parfois limités mais qui se sont notamment traduits par la diffusion du bouddhisme indien vers l'ensemble de l'Asie, et donc vers la Chine, la Chine et l'Inde se découvrent aujourd'hui comme deux puissances concurrentes :

- Leur montée en puissance est presque simultanée.
- Elles héritent chacune d'un sentiment de revanche historique après des siècles d'humiliation coloniale ou d'isolement.
- Elles cultivent toutes deux la représentation de l'aboutissement, voire de la supériorité de leur civilisation.
- Elles développent toutes deux le désir de jouer un rôle régional moteur sur les plans économiques et politiques.

Le conflit frontalier de l'Himalaya (notamment en Aksai Chin et en Arunachal Pradesh) n'est ainsi que la partie visible d'un antagonisme plus profond.

Malgré leur rivalité, les deux puissances restent liées par des échanges économiques croissants et des intérêts communs : préoccupation climatique, stabilité régionale, désir de réduire l'influence occidentale sur la scène mondiale.

Mais cette interdépendance n'efface pas une méfiance structurelle. Le livre défend l'idée que le XXI^e siècle ne sera pas seulement marqué par la rivalité entre grandes puissances occidentales et la Chine, mais aussi par le face à face entre Inde et Chine, encore sous-estimé. Lincot décrit cette relation comme une « guerre des mondes » silencieuse, faite de compétition stratégique, d'opposition idéologique (autoritarisme éclairé contre démocratie quoique de plus en plus illibérale sous le gouvernement Modi, et de rivalités symboliques et culturelles

Dans sa conclusion, l'auteur estime qu'entre l'Inde et la Chine, « tout peut devenir prétexte de guerre et la guerre peut mettre tout en jeu. » L'accumulation des tensions le long de la frontière himalayenne, le ralentissement de la croissance chinoise et l'accélération de celle observée en Inde, la volonté affichée des deux États de jouer un rôle prééminent en Asie, de multiples facteurs permettent d'entrevoir la persistance de fortes tensions entre Inde et Chine. L'auteur mobilise par ailleurs l'ouvrage du politologue Graham Allison sur le piège de Thucydide (2018) pour estimer que les risques d'un conflit majeur entre États-Unis et Chine sont très forts, et poursuit le raisonnement dans la même veine entre Chine et Inde. Cette analyse d'une issue inévitable à la détérioration des relations

entre Washington et Pékin ne fait cependant pas l'unanimité, plusieurs auteurs rappelant qu'un conflit est avant tout un choix politique, pas la résultante d'une évolution inexorable.

On relève quelques erreurs, qui ne sauraient minorer la pertinence du raisonnement : l'Inde revendique bel et bien l'intégralité du Cachemire historique ; dans le corridor économique Chine-Pakistan dans le cadre des nouvelles routes de la soie, la Chine n'a pas investi 50 milliards de dollars mais a prêté cette somme au Pakistan, d'où le questionnement sur sa capacité de rembourser cette dette importante ; et si ce corridor doit à terme permettre une route alternative au transit des importations chinoises de gaz et de pétrole (on pense au fameux « dilemme de Malacca ») via des oléoducs et gazoducs partant du port de Gwadar vers le Xinjiang, ceux-ci demeurent à construire et la Chine n'importe pas encore d'hydrocarbure par cette route. Ces infrastructures, tout comme la voie ferrée entre Chine et Pakistan, sont remis sine die devant l'ampleur des coûts de construction, les défis techniques et les tensions avec l'Inde. De tels tubes existent cependant à travers le Myanmar (Lasserre et Alexeeva, 2024).

Fort bien écrit, très documenté, cet ouvrage offre un éclairage très pertinent pour qui s'intéresse à la dynamique des relations entre Chine et Inde, une relation appelée à jouer un rôle croissant dans l'évolution des relations internationales au cours du siècle.

Frédéric Lasserre

Directeur du CQEG

Références

Allison, G. (2018). *Destined for War: Can America and China Escape Thucydides's Trap?* New York, Mariner Books.

Lasserre, F. et Alexeeva, O. (2024). Heurs et malheurs du projet de corridor Bangladesh-Chine-Inde-Myanmar. *Regards géopolitiques* 10(2), 19-31, <https://cqegheulaval.com/2024/06/05/heurs-et-malheurs-du-projet-de-corridor-bangladesh-chine-inde-myanmar/>

RECENSIONS

Cheong Seong-chang



LA FACE CACHÉE de KIM JONG-UN

Politique et stratégie du dirigeant nord-coréen



Cheong, Seong-chang (2026). *La face cachée de Kim Jong-un : Politique et stratégie du dirigeant nord-coréen*. Traduit par Alexandre Haym. Paris, Atelier des Cahiers.

Un livre sur le régime nord-coréen doit naviguer entre deux écueils. D'un côté, il est facile, et peut-être plus vendeur, de faire une kremlinologie sensationnaliste des états d'âme, coups de sang et extravagances de la dynastie Kim. De l'autre, la difficulté d'étudier les arcanes du discret pouvoir nord-coréen mène parfois à des travaux assez atmosphériques qui mettent en avant les tendances profondes idéologiques, sociales et économiques de la Corée du Nord au détriment de son personnel politique qui, dans une dictature féroce, ne peut qu'être central.

La Guerre du Péloponnèse de Kim Jong-un

Ce livre de Cheong Seong-chang, traduit du coréen par Alexandre Haym, traverse ces eaux dangereuses avec maestria. La première moitié de l'ouvrage propose une biographie politique du leader actuel, Kim Jong-un, avant de se concentrer sur sa politique étrangère dans la seconde. Pour cela, il s'appuie sur une multitude de sources : médias sud-coréens et internationaux, presse nord-coréenne, documents officiels, entretiens de Cheong avec d'anciens proches du régime. De plus, l'auteur croise les sources autant que possible, proposant ainsi un travail fiable et étayé qui met parfois en exergue des erreurs dans les travaux des autres. L'ouvrage est d'autant plus utile que Cheong, fort de plusieurs décennies d'expertise sur le sujet, comprend parfaitement le décorum et l'univers mental des hiérarques nord-coréens, là où beaucoup ont commis l'erreur "d'appréhender le régime à travers le prisme de la société sud-coréenne" (p. 314).

Pour tout cela, cette histoire de Kim Jong-un est profondément thucydidiennne : l'auteur met en musique avec brio l'interaction entre les objectifs et plans du clan Kim et les tendances de fond politiques, institutionnelles, idéologiques et internationales. On y suit l'évolution des vues et des politiques des grands personnages du régime à la lumière des opportunités et contraintes qui les travaillent. Cheong n'hésite pas à relever les erreurs des protagonistes, ce qu'ils auraient pu ou dû faire différemment, et à insérer sa propre opinion sur la véracité et l'importance de certains faits. La dialectique constante entre des sources parfois contradictoires et le besoin de soupeser constamment la probabilité de différentes hypothèses rappellera elle aussi la méthode du Grec.

Au fil du livre se dessine le portrait d'une monarchie communiste. Alors que ses intrigues dynastiques ne dépayseraient en rien nos Louis, sa vie institutionnelle et économique évoque plutôt une république populaire de la guerre froide. Mais l'auteur prend garde à ne pas enfermer la Corée du Nord dans des passés révolus, à l'instar de trop nombreux commentateurs fukuyamiens qui ne la voient que comme un cadavre à la renverse.

On découvre en effet chez Kim Jong-un une volonté féroce de survivre au vingt-et-unième siècle, que ce soit grâce aux progrès des technologies militaires, à la recherche du développement économique et à une véritable flexibilité diplomatique.

Au-delà du diagnostic

Que retire Cheong de cette enquête ? D'abord, qu'il faut se libérer des vues caricaturales de beaucoup — notamment de la part de commentateurs américains — d'un régime baroque éternellement au bord de l'effondrement et d'une révolution libérale inéluctable. Sauf cataclysme, la dynastie Kim reste solidement installée. Ensuite, que certains efforts tels que les largages sauvages de tracts de la part d'activistes sud-coréens par-delà la frontière, sans doute bien intentionnés, non seulement n'ont pas accompli grand-chose, mais ont contribué à empirer durablement les relations intercoréennes. Enfin, que Séoul et Washington n'ont aucune option réaliste pour dénucléariser la Corée du Nord ; rien ne pourra faire renoncer Pyongyang à la puissance de l'atome, le seul outil qui garantisse la survie du régime et de l'État contre les menaces étrangères.

Dans une ambiance de déclin des États-Unis face à la montée d'ambitieuses grandes puissances rivales et de signaux parfois inquiétants de la part de Donald Trump et des penseurs du repli, qui aiment à suggérer que l'alliance avec Séoul et la présence des troupes américaines seraient obsolètes, l'auteur craint que le Sud se retrouve un jour sans défense contre Kim Jong-un et son arsenal de plus en plus redoutable. C'est là que Cheong met en avant son option préférée : une bombe nucléaire sud-coréenne. Cette conclusion est peu surprenante : il est un des défenseurs les plus visibles d'un arsenal indépendant et le fondateur du « Forum sud-coréen pour la stratégie nucléaire » qui milite en faveur d'un tel programme. Pour lui, seule une Corée du Sud dotée d'une force de dissuasion nucléaire pourra contrebalancer la puissance de feu nord-coréenne, et peut-être un jour, cet équilibre de la terreur permettra une normalisation entre un Sud plus sûr de lui et un Nord devenu incapable de s'imposer militairement.

Le livre se conclut sur une autre proposition, plus inattendue, qui divisera sans doute le public sud-coréen. Une politique pérenne envers la Corée du Nord et ses dirigeants, qui restent aux manettes pendant des décennies, demanderait, selon Cheong, de réformer le système politique sud-coréen, soit par l'instauration d'un mandat présidentiel renouvelable, soit par le passage à un système parlementaire, pour remplacer le

système actuel d'un mandat unique qui empêcherait l'adoption d'une stratégie intercoréenne cohérente (p. 319).

Pour le lecteur, cette traduction est une véritable aubaine. Par sa richesse et son travail des sources, cette somme sur Kim Jong-un est tout simplement unique en français. Elle offre également une avalanche de détails, d'anecdotes et de citations qui seraient sans doute restés inaccessibles autrement — notamment liés aux figures de Ri Kang et Ko Yong-sook, oncle et tante de Kim Jong-un réfugiés aux États-Unis, et de Kenji Fujimoto, cuisinier japonais de Kim Jong-il — et qui profiteront aux étudiants et experts du sujet. Les lecteurs tournés vers l'avenir apprécieront aussi la discussion consacrée à la jeune Kim Ju-ae, un sujet encore peu exploré en langue française. Enfin, on trouve à la fin du livre (p. 321) un glossaire bien utile pour identifier les différents organes du pouvoir nord-coréen.

Quelques limites

On peut toutefois émettre quelques doléances. Alors que les relations entre la Corée du Nord et les États-Unis ont droit à un chapitre dédié, l'absence de la Chine et de la Russie est criante. Les deux grandes puissances sont à peine mentionnées. C'est d'autant plus surprenant quand on prend en compte l'importance de la Chine pour la Corée du Nord, à la fois comme soutien majeur et menace potentielle, et qu'on connaît l'acrimonie de Kim Jong-un pour le voisin chinois à travers presque toute la décennie 2010. Ceux qui cherchent des éclairages sur la relation russo-nord-coréenne, devenue alliance en 2024, resteront eux aussi sur leur faim.

L'ouvrage souffre de certaines longueurs caractéristiques des livres qui veulent en dire trop, quitte à s'éloigner du cœur du sujet. À titre d'exemple, citons une longue digression sur les différentes sources permettant le décompte des ogives nucléaires alors que l'auteur aurait pu donner directement les chiffres qui lui apparaissent les plus fiables (p. 188-191). Enfin, l'écriture est encyclopédique et aride : l'universitaire ne s'en émouvra peut-être pas, mais le grand public y trouvera difficilement une expérience littéraire mémorable.

En conclusion

Malgré ces quelques limites, cette traduction de l'ouvrage de Cheong fera date. Ce travail est riche et le travail des sources y est des plus rigoureux. L'auteur y démontre toute sa maîtrise du sujet et formule des prescriptions politiques qui, si elles ne recueilleront sans doute pas l'assentiment général, ont le mérite d'être concrètes et de sortir des sentiers battus d'un commentariat encore envasé dans les réflexes des années 1990. Les étudiants et chercheurs coréanistes y trouveront une somme inestimable sur Kim Jong-un et le gouvernement nord-coréen. Pour leur part, les amateurs de relations internationales et les diplomates pourront en extraire les pépites afin d'analyser la stratégie de Pyongyang, souvent réduite à des caricatures éculées, et de comprendre les évolutions les plus récentes, si ce n'est l'avenir, de la dynastie Kim.

Dylan Motin

Dylan Motin est chercheur invité à l'Asia Center de l'Université nationale de Séoul et fondateur du cabinet de conseil en risque politique Palisade. Ses travaux portent principalement sur la théorie des relations internationales, avec un intérêt particulier pour la compétition entre grandes puissances et les affaires coréennes. Il est l'auteur de *How Louis XIV Survived His Hegemonic Bid: The Lessons of the Sun King's War Termination* (Anthem Press, 2025).

Le CQEG en bref...

COMITÉ DE DIRECTION

DIRECTEUR : Frédéric LASSERRE, Département de géographie, Université Laval

DIRECTEUR ADJOINT : Éric MOTTET, ILERI

Gina ALBEROLA, Abigaël DELILLE
Rédactrices du bulletin *Regards géopolitiques*

Pierre-Alain CLÉMENT,
Rédacteur adjoint du bulletin *Regard géopolitiques*

Inès Carine SINGHE,
Représentante des étudiants de 3^e cycle

Marianne L'ÉCUYER
Représentante des étudiants de 2^e cycle

Conception graphique : Sylvie ST-JACQUES

Réviseurs : Pierre-Alain CLÉMENT, Murielle PICHOT et Frédéric LASSERRE

MISSION

- Favoriser les recherches universitaires pluridisciplinaires en géopolitique au Québec, en se basant sur un réseau de chercheurs national et international.
- Contribuer à la réflexion sur l'apport de la géographie, plus particulièrement de la géographie politique, à la compréhension des phénomènes sociaux, économiques et politiques contemporains à travers le monde.
- Favoriser le recrutement d'étudiants gradués.
- Favoriser la pérennisation de la recherche en demandant à terme une reconnaissance institutionnelle auprès de la Commission de la recherche de l'Université Laval.
- Valoriser l'apport d'une réflexion géopolitique dans les recherches menées par les membres, en collaboration avec les autres groupes de recherche de l'IQHEI (GÉRAC, CSI notamment) et d'autres centres de recherche ailleurs au Canada et à l'étranger.

cqegheulaval.com | cqeg@eti.ulaval.ca



UNIVERSITÉ
LAVAL

Faculté de foresterie,
de géographie et de géomatique
Département de géographie



Conseil québécois
d'études **géopolitiques**



UNIVERSITÉ
LAVAL

École supérieure
d'études internationales